L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1350 - VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

AVIVA
Stéphane Franey
Un assureur issu du monde agricole
5 bis route de Paris
89200 AVALLON
03 86 31 90 13
06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com
Assureur AGRICOLE depuis 1856
N°ORIAS 09046920



Élections régionales

Un seul mot d'ordre: Votez !



Le premier tour des élections régionales aura lieu le 6 décembre. A quelques jours du scrutin, coup de projecteur sur les propositions des dix listes en lice.

page 19

Photo: Réussir

Côte d'Or

› Drive fermier à Dijon

Rendez-vous au printemps



Nièvre

› Foire-concours de Luzy

Affluence normale, des ventes en plus



Yonne

› Viticulture

Un secteur qui embauche



Afdi Bourgogne

L'accompagnement, ça marche



Du 9 au 20 novembre un groupe d'agriculteurs et de représentants professionnels malgaches emmenés par AFDI, a sillonné la Bourgogne. L'occasion de faire le point sur les actions de développement en cours et à venir. *p.16*

Encarté avec cette édition: Catalogue Agram (sur certains cantons).

Votre partenaire de manutention
DÉCOUVREZ LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

■ Dans la gamme JCB Agri, il y a forcément le TÉLESCOPIC ou l'agro-chargeuse qui correspond à votre exploitation :
■ 41 modèles et versions à châssis rigides et articulés, de 35 à 230 cv
G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 JCB AGRI

NOUVEAU YAMAHA

Grizzly 350 2x4
à partir de 4 499€ HT*
*Offre valable jusqu'au 31/12/2015
MOTOSPORT 36 bd Grand Pré des Bordes - 58000 Nevers Tel. 03 86 61 42 70

Sommaire

Côte d'Or
04 • Concours de Semur-en-Auxois: Du «niveau Paris»
05 • Drive fermier: Rendez-vous au printemps
06 • Jugement de bétail: Les champions du pointage
07 • Syndicalisme: Le point sur le plan de soutien

Nièvre
08 • Concours de Luzy: Affluence normale, des ventes en plus
09 • Semaine économique de la Chambre d'agriculture
10 • Maîtrise de le reproduction en élevage allaitant: La base c'est l'observation
11 • Service de Remplacement: Bientôt les appels à cotisation 2016

Yonne
12 • 110 Bourgogne: Premier bilan de l'année écoulée
13 • Sénat: Redonner à la France son rang de première agriculture européenne
14 • FDSEA: Nouvelles sphères de compétences territoriales
15 • Afdi: Des agriculteurs icaunais à Madagascar

Bourgogne et ailleurs
16 • Afdi Bourgogne: Le travail mené à Madagascar porte ses fruits
17 • Circuits de proximité : Pomona signe, Loc'halles Bourgogne assure
18 • Bourgogne Franche-Comté: Le grand oral des candidats aux régionales face à l'agriculture
19 • Élections régionales: Les propositions des candidats

Filières
20 • Élevage Atlas bourguignon de l'élevage herbivore

Infos Services
21 • Firmes et machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Agrinove

L'intelligence collective pour innover

Le travail inter-entreprises à Agrinove aboutit en machinisme à de belles innovations imaginées par les producteurs, conçues par des centres de recherche et commercialisées par les entreprises.

La technopole Agrinove a convié ses partenaires à une réflexion sur l'intelligence collective, lors de la journée de débats et conférence Agrinovembre, qui s'est tenue à Nerac, début novembre. Le monde agricole est riche de ses communautés de partage, de matériels, d'outils de production, de financement ou de promotion, construits et utilisés par un groupe de producteurs. Et cette force du collectif se poursuit à travers l'aventure Agronove et sa pépinière d'entreprises dans le machinisme.

L'innovation se trouve bien là, dans l'immatérialité des partages et la possibilité de transmission d'information à distance, en limitant temps et coûts de relevés. Cette intelligence collective ne s'illustre pas que sur de la conception de matériels, mais aussi sur des partenariats de formation qui réunissent une multitude de partenaires pour le montage de formations à destination des salariés ou des demandeurs d'emploi. Ainsi, une formation C@p Conduite de tractoristes viticoles, formation continue et modulable, a réuni OPCA, Pôle emploi, centre de soudure, MFR et entrepreneurs en machinisme. Les demandeurs d'emploi qui l'ont suivie ont trouvé du travail dans les six mois.

Wikipedia, représente un bon exemple d'outil développé grâce à l'intelligence collective, c'est-à-dire grâce à la capacité d'une communauté à résoudre par synergie des problèmes complexes. C'est l'interaction sociale entre les individus qui permet de construire alors que chaque individu ne possède que des éléments d'information forcément limités. Avec un peu d'intelligence collective, le tout représente davantage que la somme des parties. Pour que ce concept marche, il faut faire disparaître le cloisonnement des compétences et impliquer tous les acteurs sans considération d'une quelconque hiérarchie.

PRI info

Côte d'Or Belle exploitation laitière à transmettre

Exploitation laitière de 420 000L en AOP Époisses et 180 ha de SAU. Cette surface comprend 95ha de SCOP. Proposition de vendre les parts sociales de la société comprenant le matériel, le bâti et le cheptel. Vente en plus de foncier et d'une maison d'habitation sur site. Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54 ou 06 30 82 30 93

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Nouveauté : un éclairage sur votre fin de carrière

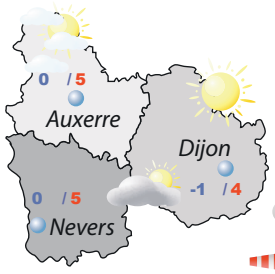
5 à 10 ans avant votre arrêt d'activité, vous vous interrogez sur les orientations à donner à votre entreprise. La Chambre d'agriculture vous propose un RDV gratuit avec un conseiller d'entreprise pour prendre du recul par rapport au quotidien, vous éclairer sur cette période jusqu'à la cessation d'activité et vous accompagner dans la construction d'un plan de travail personnalisé et tenant compte de vos attentes. Contact : Émeline Richard - Chambre d'agriculture de l'Yonne - 03 86 94 28 41

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 27 novembre au 6 décembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 27 Novembre

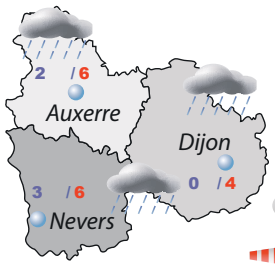


Éclaircies
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Séverin
Soleil : 08:08 - 17:00
Lune : 18:53 - 09:20

Samedi 28 Novembre

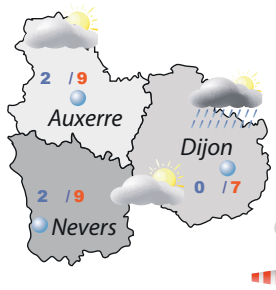


Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Jean de la Marche
Soleil : 08:09 - 17:00
Lune : 19:52 - 10:17

Dimanche 29 Novembre



Mitigé
De timides éclaircies et quelques averses en perspective. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Saturnin
Soleil : 08:11 - 16:59
Lune : 20:53 - 11:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Novembre au Mercredi 2 Décembre :

Un ciel très nuageux en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Décembre :
Le ciel restera nuageux jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des précipitations.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

clin d'œil



© ACIP/Chaunu

Open Agrifood

L'agriculture de demain: une mosaïque de solutions

Deux journées de débats traitant de sujets en lien avec l'autosuffisance alimentaire, l'élevage, les enjeux du climat, le gaspillage et le développement du numérique ont eu lieu lors de cette deuxième édition d'Open Agrifood des 17 et 18 novembre. Comme l'a rappelé en préambule Michel Griffon, agronome émérite, ces thèmes sont «loin d'être de longs fleuves tranquilles».



Phot réussir SA

Produire plus pour garantir l'alimentation de demain et répondre à la demande croissante en biomasse, tout cela dans le respect de l'environnement et sans utiliser davantage de surfaces... Une équation complexe qui ressemble à un casse-tête chinois.

Quelle agriculture saura satisfaire les besoins alimentaires mondiaux ? Les défis de production *«doivent rester une obsession»* selon Michel Griffon, qui rappelle à la nécessité de produire plus pour garantir l'alimentation humaine et animale de demain et qui doit prendre en compte la tendance lourde d'une consommation accrue de viande. Produire plus aussi pour répondre à la demande croissante en biocarburants et en biomatériaux (biomasse). Tout cela devra s'accomplir dans le respect de l'environnement et de sa biodiversité avec une baisse de l'utilisation des fertilisants, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, et dans un même temps, en augmentant les rendements sans utiliser davantage de surfaces. Une équation qui pourrait s'apparenter à un vrai casse-tête chinois.

Les solutions pour atteindre l'autosuffisance alimentaire passent par des initiatives locales adaptées aux différentes problématiques régionales. Ainsi, le forum a été l'occasion de comprendre de multiples projets répartis de par le monde, comme celui mis en place au Bénin avec le centre Songhaï, une grande ferme biologique privilégiant les processus biologiques naturels aux utilisations d'intrants chimiques. Son concept se décline désormais dans plusieurs pays d'Afrique. *«Tout est connecté : l'emploi, l'environnement, la sécurité alimentaire. Il faut donc une approche systémique»* explique Frère Godfrey Nzamujo, fondateur du centre.

Parallèlement en Chine, pour faire face à l'artificialisation des sols arables passés de 130 millions d'hectares (Mha) à 122 Mha entre 1998 et 2008, le gouvernement a investi près de 3,5 Milliards d'euros dans une grande campagne de consolidation. *«Près de 256 000 hectares cultivables ont ainsi pu être sauvés»* se réjouit Lixia Tang, professeur à l'Université d'agriculture de Chine. Ce pays a vu disparaître plus d'un million de producteurs entre 1978 et 2006. La politique foncière reste intimement liée à la production agricole. Ainsi, la terre n'est pas une propriété détenue individuellement, mais qui appartient au village tout entier. Concernant le gaspillage alimentaire, l'initiative entreprise en 2005 en Egypte par Moez El Shohdi, fondateur d'un nouveau modèle de banque alimentaire (Egyptian Food bank) destiné à subvenir aux besoins alimentaires de première nécessité des populations défavorisées, commence à trouver un écho planétaire avec l'appui de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «*La simple proposition de réduire de 32 cm à 27 cm la taille des assiettes dans les buffets à volonté des grands hôtels à fait baisser de 32 % le gaspillage alimentaire dans ces établissements»*, indique Moez El Shohdi. En 2014, la banque alimentaire a pu, chaque mois, nourrir près de 240 000 familles dans le besoin.

Équilibre élevage et environnement

Quelle place donner à la production animale dans un monde où les exigences environnementales semblent prendre le pas au détriment des filières de production historiques ? Olivier Parou, éleveur de poules pondeuses dans la région d'Orléans fait part de son inquiétude. *«On est dans une filière compliquée. J'ai moi-même 120 000 poules élevées en cage sur 150 000 en total. On constate depuis deux ans une baisse de la consommation de 10 % pour ce type de produits»*. Selon lui, cette baisse devrait se faire de manière plus progressive pour lui permettre, entre-temps, de trouver des solutions alternatives. La question de la responsabilité de l'impact carbone des élevages doit également être posée. *«Nous sommes des unités de désassemblage. L'impact on le calcule sur quoi ? Le cuir, le pied, la tête(…) ? Moi, l'animal que je vends pèse 850 kilos, après l'abattoir il en reste 400 kg, après le désassemblage plus que 330 kg»* développe Jean-Claude Prieur, membre de l'interprofession viande (Interbev) et représentant de la Chambre d'agriculture du Loiret. A ce titre, rappelons que la France, en partenariat avec Interbev, a lancé un programme de diagnostic environnemental sur cinq ans auprès des exploitations. *«Les premiers résultats arriveront début d'année prochaine»* précise Rémi Rocca, directeur des achats chez McDonald's France. Le groupe collabore avec une cinquantaine d'exploitations en France.

ACTUAGRI

*en*bref

Plan de soutien
Manuel Valls relance les banques

Dans le cadre dans la mise en œuvre de l'année blanche, promise par le Premier ministre début septembre pour soutenir les éleveurs, Manuel Valls et Stéphane Le Foll ont reçu Dominique Lefebvre et Philippe Brassac, président et directeur du Crédit Agricole, le 23 novembre. La rencontre a permis de *«faire le point sur la mise en œuvre des mesures d'allègement des charges bancaires des éleveurs»*. Manuel Valls *«a rappelé l'importance qu'il attache à ce que les mesures de restructuration des emprunts et notamment l'année blanche soient proposées à tous les éleveurs»*. Ce rappel à l'ordre vient alors que Stéphane Le Foll déplorait en octobre dernier que les banques étaient *«peu allantes»* à jouer le jeu.

Budget européen
410 millions d'euros remboursés aux agriculteurs de l'UE

La Commission de Bruxelles a décidé, en date du 19 novembre, de rembourser aux agriculteurs de l'UE 409,8 millions d'€, montant dont avait été réduit les paiements directs de 2014 pour constituer une réserve de crise qui n'a pas dû être utilisée au cours de l'exercice 2015 du budget européen. Dans le cas de la France, ce remboursement, qui peut être effectué à partir du 1er décembre, s'établit à 88,570 millions d'€. Pour la réserve de crise de 2016, la réduction des aides 2015 est de près de 1,39 %, soit 441,6 millions d'€ pour l'ensemble de l'UE.

Développement rural
Tous les programmes français adoptés par Bruxelles

La Commission européenne a conclu la procédure d'adoption de l'ensemble des programmes régionaux de développement rural français pour la période 2014-2020. Elle a formellement approuvé le 24 novembre les cinq derniers en attente.



Concours Charolais de Semur-en-Auxois

Du «niveau Paris»

Le concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois s'est déroulé les 18 et 19 novembre. Si l'ambiance commerciale était en berne, la qualité des animaux était, elle, «exceptionnelle».

«*Un niveau génétique incroyable, du jamais vu chez les taureaux avec des poids et des statures inédits... Il y en a huit qui peuvent monter au Salon à Paris sans problème*» : les propos de Jean-Luc Baudot, président du comité d'agriculture de Semur-en-Auxois, résumaient parfaitement la 56ème édition du concours semurois qui s'est déroulée la semaine passée.

Pour sa dernière sortie à la tête du comité, le Côte d'orien remerciait les différents participants pour leur travail et choix génétiques qui auront contribué à la réussite de ce concours. «*Réussite*» certes ternie par une participation en nette diminution (baisses d'environ 50 bovins et 12 éleveurs) : «*cela était prévu à cause de la crise structurelle et sanitaire que nous traversons*» indique Jean-Luc Baudot, déplorant une ambiance commerciale proche du néant : «*il y a bien eu quelques ventes mais celles-ci restent trop peu nombreuses. C'est tout de même regrettable vu la qualité exceptionnelle de nos bovins, mais nous n'y pouvons rien... Les éleveurs ne vendent pas leurs animaux : il est logique qu'ils n'en rachètent pas. Tout le monde attend ou presque... Que faire ? Cela m'interroge. Je me suis entretenu avec les élus du Département et de la Région, venus nous rendre visite comme chaque année. Les possibilités semblent minimes. Il faut que les médias soient avec nous, nous devons redorer l'image du produit carné, redorer le fait que la viande est bonne pour la santé et que la présence des vaches est indispensable à l'environnement. Insistons tous sur ces différents points !*»

Aurélien Genest

Les gagnants du tirage au sort organisé par Terres de Bourgogne sont les suivants : EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard et EARL Baulot Sylviane et Yannick - 21140 Semur en Auxois.



Une fois n'est pas coutume, les repas se sont déroulés sous le hall de l'agriculture et non pas sous un chapiteau.

Palmarès

Prix spéciaux. Prix d'honneur mâle junior : Cédric Tainturier. Prix d'honneur mâle adulte : Gaec Cadoux. Grand prix d'honneur mâle adulte : Gaec Cadoux. Prix d'honneur femelle junior : Gaec Froidurot. Prix d'honneur femelle adulte : EARL Guenot Nicolas. Grand prix d'honneur femelle adulte : Gaec Froidurot. Prix d'honneur jeune mâle : 1er : Gaec Cadoux, 2ème : EAL Bolatre Jean-Louis, 3ème : Gaec Cadoux. Prix d'honneur jeune femelle : Gaec Froidurot. Prix d'ensemble femelle de l'année : Gaec Saint Roch. Prix d'ensemble femelles adultes : François Lucand. Prix d'ensemble jeunes mâles (élevages à faibles effectifs) : 1er : EARL Bolatre Jean-Louis, 2ème : EARL Ménétrier Parizot, Gaec Virely. Prix d'ensemble jeunes mâles (forts effectifs) : 1er : Gaec Cadoux, 2ème : Gaec Baulot, 3ème : Gaec Choubley. Super prix d'ensemble : Gaec Cadoux. Prix d'élevage : François Lucand. Prix de famille par le père : Gaec Baudot élevage. Trophée viande : Gaec Cadoux. Prix Ajec : Gaec Froidurot. Prix Bourgogne jeune mâle : Gaec Cadoux. Prix Bourgogne jeune femelle : Gaec Saint-Roch. Prix Bourgogne femelle adulte : EARL Guenot Nicolas. Prix Bourgogne mâle adulte : Gaec des Granges de Vesvres.

Sections. Mâles. Section 1 (veaux mâles du 01/12/14 au 07/12/14) : Gaec Cadoux (2), Section 2 (veaux mâles du 08/12/14 au 14/12/14) : EARL Bolatre Jean-Louis (2), Section 3 (veaux mâles du 15/12/14 au 20/12/14) : Gaec Froidurot et EARL Bolatre Jean-Louis, Section 4 (veaux mâles du 21/12/14 au 27/12/14) : Gaec Cadoux (2), Section 5 (veaux mâles du 29/12/14 au 03/01/15) : Gaec Cadoux (2), Section 6 (veaux mâles du 05/01/15 au 23/01/15) : Gaec Cadoux, EARL Bolatre Jean-Louis, Section 7 (veaux mâles du 24/01/15 au 07/02/15) : Gaec Baulot, SCEA Riotte Schrapfer, Section 8 (veaux mâles du 08/02/15 au 11/03/15) : Gaec Cadoux, Gaec Virely, Section 9 (veaux mâles du 16/03/15 au 27/03/15) : Gaec des Fontaines, EARL Gabory, Section 10 (veaux mâles du 02/04/15 au 18/05/15) : Cédric Tainturier, Gaec Virely. Femelles. Section 1 (veaux femelles du 02/12/15 au 17/01/15) : Gaec Saint-Roch, Section 2 (veaux femelles du 01/02/15 au 07/03/15) : Gaec Froidurot. 18 mois et adultes. Section 1 (femelles de 18 mois du 09/12/13 au 22/12/13) : EARL Touillon Moiron, Section 2 (femelles de 30 mois du 24/03/13) : Gaec Froidurot, Section 3 (vaches adultes du 05/02/11 au 16/02/12) : François Lucand, Section 4 (vaches adultes du 07/01/06 au 10/12/10) : EARL Guenot Nicolas, Section 5 (taureaux de 18 mois du 02/12/13 au 09/03/14) : Gaec Cadoux, Section 6 (taureaux de 18 mois du 16/03/14 au 08/05/14) : Gaec Terrand, Section 7 (taureaux adultes du 11/11/12 au 04/01/13) : Cédric Tainturier, Section 8 (taureaux adultes du 29/01/11 au 31/05/12) : Gaec Cadoux, Section 9 (taureaux adultes du 10/01/09 au 08/03/10) : François Lucand.



Le prix d'honneur mâle junior est remporté par Invicible, bovin de Cédric Tainturier, de Montoillot.



Le Gaec Cadoux, de Saint-André-en-Terre-Plaine dans le département de l'Yonne, a remporté de nombreuses distinctions, dont le prix d'honneur mâle adulte avec Holiday et le prix d'honneur jeune mâle avec Leader.



Le Gaec Froidurot, de Jours-lès-Baigneux, a réalisé un joli concours avec Larissa, prix d'honneur jeune femelle, Las des As, prix Ajec, et Indiana, grand prix d'honneur femelle adulte.



L'EARL Guenot Nicolas, avec Élise, repart à Allerey avec le prix d'honneur femelle adulte.



Jean-Louis Bolatre, de Liernais, se classe deuxième du prix d'honneur jeune mâle avec Lutèce. Son EARL remporte également le prix d'ensemble jeunes mâles en faible effectif.

Drive fermier

Rendez-vous au printemps

Vingt-cinq producteurs côte d'oriens se lancent dans un drive fermier, mode de commercialisation qui invite les consommateurs à faire leurs courses sur internet.

Le projet était dans les cartons depuis plus de deux ans. Il devrait enfin voir le jour à Dijon d'ici quatre mois. *«Nous espérons début avril»* indique Ludovic Maret, éleveur de volailles à Saulon-la-Chapelle et président du nouveau Drive fermier de Côte d'Or. Les vingt-cinq producteurs concernés par ce mode de commercialisation innovant, qui invite les consommateurs à passer leurs commandes et payer en ligne avant de venir récupérer leurs produits sur un lieu unique, ont réalisé de sérieuses études économiques et de marché durant les derniers mois. Pour assurer la réussite de leur projet, les agriculteurs côte d'oriens ont également pris le temps de trouver un lieu de réception stratégique et bien desservi. Leur bâtiment en location se trouve sur le marché de l'Agro, route de Saint-Julien, proche d'Ikéa à Dijon, et proche de la Lino. Le Drive fermier de Côte d'Or sera sans aucun doute l'un des plus investis de France, parfaitement aux normes, proposant une très large gamme de produits de qualité et de proximité (fruits et légumes frais, viandes et volailles, charcuteries et conserves, œufs, produits laitiers et fromages, épiceries, herbes aromatiques, miels et produits de la ruche, jus de fruits, vins et spiritueux, rosiers et arbustes...)



Ludovic Maret préside le nouveau Drive fermier de Côte d'Or.

Un pari sur l'avenir

Les investissements réalisés par les producteurs, en très grande majorité labellisés *«Bienvenue à la ferme»*, ont été particulièrement conséquents avec l'achat de plusieurs chambres froides. Le dispositif a bénéficié d'aides précieuses du Conseil départemental, du Grand Dijon, du Conseil régional et de l'Europe. *«Nous croyons très fort en notre projet, la preuve en est notre emprunt sur sept ans qui est un véritable pari sur l'avenir»* relève Ludovic Maret. En pratique, le consommateur devra créer un compte sur le site internet du Drive fermier, sélectionner ses produits dans un panier virtuel avant de venir récupérer sa commande le vendredi après-midi. Plusieurs producteurs assureront eux-mêmes l'accueil de la clientèle. *«Il s'agit d'un projet d'agriculteurs géré par des agriculteurs»* illustre Ludovic Maret, se félicitant de n'avoir aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Les prix de vente seront sensiblement les mêmes que ceux proposés en ferme (plus ou moins 15% en fonction des coûts de fonctionnement). La présence de plusieurs producteurs à la dernière Ferme Côte d'Or a rencontré un vif succès avec beaucoup de questions émanant des visiteurs. Le site internet du Drive fermier enregistre d'ores et déjà de nombreuses visites et reçoit plusieurs mails d'internautes. Renseignements : www.drive-fermier.fr/21 ou 07 85 76 13 52.

AURÉLIEN GENEST

Châtillon-sur-Seine

L'abattoir va revivre

Fermé depuis le début d'année, l'abattoir châtillonnais fait l'objet de travaux de rénovation et rouvrira au printemps prochain.

Placé en redressement judiciaire en novembre 2014, l'abattoir de Châtillon-sur-Seine avait fermé ses portes le mois suivant, obligeant de nombreux éleveurs de Côte d'Or, de l'Aube et de la Haute-Marne à se rabattre sur d'autres sites, particulièrement lointains, comme ceux de Beaune et Chaumont. Ne souhaitant pas laisser partir cet outil agricole de proximité, la Ville de Châtillon-sur-Seine et son maire Hubert Brigand, lors d'une réunion du conseil municipal en mai dernier, décidaient d'acquérir les bâtiments. D'anciens clients, principalement des éleveurs locaux, se regroupaient dans le même temps pour fonder la société de l'abattoir Châtillonnais qui assure la nouvelle gestion du site. De nombreux travaux (maçonnerie, électricité, peinture, carrelage, remises aux normes diverses, mise en place de rails en aluminium) ont débuté fin octobre et s'étaleront sur une période d'environ quatre mois, la réouverture de l'abattoir étant prévue pour mars 2016. Les six anciens salariés devraient retrouver leurs fonctions.

L'implication de la Ville de Châtillon-sur-Seine dans ce dossier est à relever : elle s'élève à 700 000 euros à travers l'acquisition des bâtiments, les frais de notaire et la réalisation des travaux.

AURÉLIEN GENEST



Les locaux, désormais propriétés de la Ville, sont actuellement remis aux normes.

Agenda

Assemblées cantonales du GDS

Les assemblées générales du Groupement sanitaire de Côte d'Or ont débuté le 3 novembre. L'ordre du jour sera le même à chaque rendez-vous avec les activités et le bilan financier de la dernière campagne (présentés par le président cantonal), le bilan sanitaire 2014-2015 et détail des mesures concernant la prophylaxie 2015-2016 en Côte d'Or, en particulier tuberculose bovine et FCO, (présenté par les services vétérinaires), cotisations et tarifs de prophylaxie, fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnementale (FMSE), IBR : nouvelles mesures réglementées, bilan départemental et cantonal, plans de maîtrise sanitaire : BVD, paratuberculose, caisse coup dur, déchets vétérinaires, maladies émergentes (besnoitiose, BHV4), questions diverses.
Les rendez-vous : Châtillon-/Seine/Laignes/Montigny (vendredi 27 novembre à 9h30 à la salle de la mairie de Belan), Baigneux-les-Juifs (vendredi 27 novembre à 14h30 à la salle des fêtes de Poiseul-la-Ville), Précy-sous-Thil (lundi 30 novembre à 9h30 à la salle de la mairie), Mirebeau-S/Bèze/Pontailler-S/Saône (mardi 1er décembre à 9h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau), Auxonne/Genlis (mardi 1er décembre à 14h30 à la salle du stade de foot à Champdotre), Beaune/Gevrey/Nuits (mercredi 2 décembre à 9h30 à la mairie de Saint-Bernard), Nolay (mercredi 2 décembre à 14h30 à la salle du Conseil municipal), Is/Grancey/Selongey (lundi 7 décembre à 9h30 à la salle Charbonnel à Is), Fontaine-Française (lundi 7 décembre à 14h30 à la salle de la mairie).

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

► Formations

Formation du Sedarb à Bretenière

Le 5ème programme d'application de la Directive Nitrates est entré en vigueur en juin 2014. Il entraîne plusieurs changements réglementaires dans les exploitations. Par ailleurs, suite à la révision du zonage des zones vulnérables, une majeure partie du territoire bourguignon est concernée. En tant qu'agriculteur bio, vous n'utilisez pas d'engrais azotés minéraux. Cependant, tout agriculteur ayant une parcelle située en zone vulnérable est tenu d'enregistrer ses pratiques, même en l'absence d'apport azoté organique. Afin de répondre à vos questions, le SEDARB vous invite à participer une journée de formation organisée en Côte d'Or mardi 9 décembre de 9h à 17h30 à la maison de l'agriculture de Bretenière. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès de Stéphane Grippon (03 80 31 45 61 ou stephane.grippon@sedarb.org)

Soigner ses animaux avec l'ostéopathie

10 et 11 décembre – secteur auxois. Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Immunité naturelle des bovins : l'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS)

18 décembre – Secteur auxois Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Maitriser les mammites en élevage caprin (en partenariat avec GDS21) 12 janvier à Blancey

Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

La luzerne de A à Z

14 janvier à Baigneux les juifs Mathilde Matrat – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Approche des problèmes de santé en élevage ovin et caprin (en partenariat avec SEO21)

17 janvier – Nord dijonnais Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Jugement de bétail

Les champions du pointage

La finale départementale de jugement de bétail, en catégorie Charolaise, a livré son verdict jeudi 19 novembre au concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois.

Ils étaient 27 candidats, venus du Legta La Barotte haute Côte d'Or et de la Maison familiale rurale de Liernais. L'enjeu était de terminer sur l'une des deux premières marches du podium afin de se qualifier pour la finale nationale qui se déroulera dans le cadre du prochain Salon international de l'agriculture à Paris. Après le jugement de plusieurs bêtes et la correction des différentes copies, la victoire est revenue à Charlotte Allyot, élève à la MFR de Liernais et deuxième l'an passé à ce même concours. Si une seule place avait été qualificative pour la Porte de Versailles en 2014, la jeune fille de 18 ans, originaire d'un petit village près d'Autun, avait tout de même défendu les couleurs de la Côte d'Or au Sia suite au désistement du vainqueur départemental de l'époque. Charlotte Allyot avait alors terminé à la 26ème place nationale. Brillante vainqueur de ce concours, l'élève de Liernais pourrait toutefois ne pas *«remettre le couvert»* : une deuxième participation consécutive pourrait, selon ses professeurs, ne pas être permise par les organisateurs. Consolation pour elle, si cela venait à se confirmer : son école avait déjà prévu de l'emmener une dizaine de jours à Paris tout comme une autre partie des élèves liernaisiens.

Une troisième place qualificative ?

Flavio Py, 16 ans, scolarisé au Legta la Barotte haute Côte d'Or, termine deuxième de cette finale départementale et est certain de représenter son école en février prochain. Le jeune homme de 16 ans *«montera»* à Paris une seconde fois après un premier voyage l'an passé qui visait à représenter les vaches Brunes de l'exploitation agricole de son établissement scolaire : *«C'est une surprise pour moi de me qualifier, je pensais avoir bien réussi mais pas assez pour me qualifier. Je tenterai de terminer dans les 30 premiers à Paris ! Si j'y arrive, ce sera déjà bien»*

Troisième de cette finale, Sophie Barbieux de la MFR de Liernais réalise elle aussi une très belle performance pour sa toute première épreuve de jugement de bétail. La jeune Chalonnaise pourrait être la seconde représentante côte d'orienne en race Charolaise si Charlotte Allyot ne parvenait pas à prendre part au concours. La troisième et dernière finale départementale, cette fois-ci pour les ovins, équins et bovins bruns, aura lieu le mois prochain à Châtillon-sur-Seine.



Charlotte Allyot (au centre) remporte l'épreuve, suivie de Flavio Py et Sophie Barbieux.



Les différents partenaires ont remis des lots aux élèves.

AURÉLIEN GENEST

Formation

Plus malin que les ovins

«*Service de remplacement Côte d'Or*» vient de s'intéresser à la manipulation des moutons.

Une quinzaine de participants, dont une dizaine d'agents et le reste en exploitants : la formation organisée vendredi 13 novembre à Diancey près de Liernais par *«Service de Remplacement Côte d'Or»* a rencontré un vif succès. La journée s'est divisée en une matinée théorique suivie d'une après-midi pratique au Gaec du Moulin de Jonchery, chez Jean-Marie et Francis Guyot. Une présentation statistique des accidents du travail, l'étude des risques liés à la manipulation, le comportement et les cinq sens des ovins étaient proposés par Dominique Régnier, formateur à la MSA. Différentes techniques pour attraper, déplacer, contenir, asseoir, coucher et attacher un ovin ont également été exposées. *«La manipulation des ovins peut avoir des conséquences sur la santé des opérateurs par des postures qui sont contraignantes pour le corps et qui entraînent des troubles musculo-squelettiques»* indique Dominique Régnier. Les bonnes postures pour la protection du dos et des épaules étaient à l'ordre du jour : *«lors de la manipulation, les efforts sont importants et très sollicitants pour les muscles et les articulations, d'autant plus que ces sollicitations sont souvent aggravées par une posture défavorable et un geste soudain sans échauffement préalable. S'organiser, s'équiper, se former pour réaliser les manipulations sans forcer pour maintenir un ovin, pour le retourner, pour déplacer des équipements, permet d'éviter ces efforts importants»* poursuit le formateur, qui a également fait la part belle à des équipements de contention pour améliorer les conditions de travail. Mickaël Nicolas, conseiller à la MSA Bourgogne, rappelle que cette formation était organisée dans le cadre de contrat de prévention signé en décembre 2011 avec les services de remplacement Auxois Nord, Auxois-Morvan et Haute Seine : *«Ces contrats arrivent à échéance en décembre 2015. Différentes actions de prévention des risques professionnels ont été programmées tout au long de ces quatre années et cette formation sur les risques avec les ovins venait clore ce partenariat technique et financier».*



Dominique Régnier, formateur à la MSA, a présenté différentes techniques de manipulation. Pour la filière ovine, la manipulation et la contention des animaux est le poste le plus accidentogène, suivi des manutentions et transports manuels puis des soins apportés aux animaux.

AURÉLIEN GENEST

Syndicalisme

Le point sur le plan de soutien

FDSEA et JA dressent un premier bilan des actions menées par la cellule d'urgence.



François-Xavier Lévêque et Fabrice Faivre, le 17 novembre à Bretenière.

Les présidents de la FDSEA et des JA ont présenté la déclinaison départementale du plan de soutien à l'élevage lors d'un conseil d'administration conjointement mené la semaine dernière. Pour rappel, quatre *«portes d'entrée»* composaient ce plan d'urgence : le Fonds d'allègement des charges (Fac), les mesures sociales de la MSA, la mise en œuvre de l'année blanche et les mesures fiscales. Le Fac a été très sollicité par les Côte d'Oriens avec 730 dossiers arrivés en DDT. Un montant de 780 000 euros a été mis à disposition. La cellule d'urgence, composée de la DDT, des banques, de la DRFiP (Direction régionale des finances publiques), d'un cabinet comptable, de la Chambre d'agriculture, des syndicats et de la MSA, a élaboré une grille de *«priorités»* afin de répartir au mieux cette enveloppe. Un taux de spécialisation élevage supérieur à 30% et un ratio *«annuités sur EBE»* supérieur à 50% sont demandés pour prétendre au soutien. L'une des trois conditions suivantes doit être également remplie : le demandeur doit être JA ou investisseur depuis 2010, avoir un ratio *«dettes court terme (dont fournisseur) sur actif»* supérieur à 20%, ou un ratio «dettes totales sur actif» supérieur à 40%. Un total de 327 exploitations rentrent ainsi dans le dispositif et se partageront la somme de 760 000 euros, pour une moyenne égale à 2 325 euros par exploitation (avec des planchers de 800 à 4 000 euros). L'arrivée d'une autre enveloppe, d'un montant d'1,5 million d'euros à l'échelle de la Bourgogne, a été annoncée lors de la dernière visite à Dijon du ministre de l'Agriculture. Un montant encore *«insuffisant»* selon Fabrice Faivre, qui informe qu'une cellule d'urgence étudiera les modalités d'attribution dès lors que la part réservée à la Côte d'Or sera connue.

Peu de demandes sur l'année blanche

La mise en oeuvre de l'année blanche, dispositif consistant à reporter les annuités en fin de tableau, n'a en revanche recensé que 236 dossiers sur le département (dont 174 déposés parmi un dossier Fac). Fabrice Faivre s'est dit quelque peu étonné de la faible ampleur de cette demande, l'année blanche étant à ses yeux l'un des dispositifs susceptibles d'apporter le plus de souffle aux exploitations.

Les mesures sociales MSA ont connu bien plus de succès avec 324 demandes pour l'année n-1, 40 demandes de reports sur 2016 et 337 demandes de prise en charge. Un revenu annuel inférieur à 4 184 euros était exigé pour rentrer dans l'option n-1: *«plus de 1 000 dossiers sont éligibles en Bourgogne mais peu d'éleveurs rentrent dans les clous. Les exploitations céréalières, qui avaient parfois des revenus négatifs en 2014, sont les plus représentés dans cette option n-1»* commente le président de la FDSEA. La quatrième et dernière porte d'entrée concerne les mesures fiscales. *«Nous avons là aussi plus de 700 dossiers qui visent des demandes de report et de remise gracieuses. A celles-ci pourront peut-être s'ajouter le dossier des calamités qui sera examiné le mois prochain et qui aurait, vraisemblablement, de fortes chances d'être reçu pour notre département».*

Aurélien Genest

Samuel Bulot nouveau secrétaire général

Samuel Bulot a été élu secrétaire général lors de cette réunion du conseil d'administration. Agriculteur à Prâlon près de Sombernon, Ce Côte d'orien de 42 ans élève un troupeau de Montbéliardes et Simmental avec une associée et un salarié à temps partiel. Samuel Bulot cultive également 38 hectares de céréales depuis son installation en 1999 sur la ferme de ses grands-parents. Président de la commission lait de la FDSEA depuis 18 mois, Samuel Bulot succède à Samuel Maréchal qui a été félicité par Fabrice Faivre pour son implication à ce poste essentiel du syndicat.

L'importance du syndicalisme

Présent à chaque action syndicale, Samuel Bulot affiche sa volonté de défendre aux mieux les intérêts des agriculteurs : *«C'est une opportunité de découvrir un autre aspect de mon métier, tout en allant plus loin dans mon engagement syndical. Pourquoi le syndicalisme est-il si important pour moi ? Imaginez ce que pourrait être l'agriculture sans syndicat... Si l'on ne bouge pas, on n'a malheureusement rien. Les enveloppes supplémentaires que nous avons eues à la suite du plan d'urgence ne sont pas arrivées par hasard. Ce métier là, je l'ai fait par passion pour l'élevage, nous sommes tous fiers de travailler pour nourrir la population. Pour autant, il ne faut pas que cela se fasse à n'importe quel prix, nous devons tous*



nous réunir pour faire avancer l'agriculture. Pour un certain nombre d'agriculteurs, cela passe avant toute chose par une cotisation au syndicat. Le frein économique n'est pas une raison valable devant tous les avantages économiques que permet la carte Moissons, à commencer par les tarifs avantageux du fioul que celle-ci propose».

Emmanuelle Baumont remplace Cécile Vecchi au service juridique emploi.



Du changement à la FDSEA. Arrivée en 2011 en provenance de Montpellier, Cécile Vecchi a décidé de retourner dans le Sud de la France exercer une autre fonction. Le poste de juriste de la FDSEA de Côte d'Or est désormais assuré par Emmanuelle Baumont, jeune femme de 25 ans originaire de Toulouse arrivée en Côte d'Or il y a trois ans. Emmanuelle Baumont connaît bien le milieu agricole pour être mariée à un pépiniériste du Val de Saône. Très bien accueillie dans les nouveaux locaux de Bretenière, la nouvelle juriste accompagne les employeurs dans leur réflexion sur leurs besoins de main d'oeuvre, dans le recrutement et la gestion de leurs salariés et dans l'application de la réglementation. Le service juridique emploi (SJE) propose également des formations et les documents exigés par le droit du travail (document unique d'évaluation des risques, panneau d'affichage, règlement intérieur du personnel, convention collective...)
Contact : 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1350
VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015

Foire-concours de Luzy

Affluence normale, des ventes en plus

La foire-concours de Luzy s'est tenue vendredi 20 et samedi 21 novembre à la Grande Halle de la commune. Malgré la météo, le public de professionnels et d'amateurs était au rendez-vous. Malgré la FCO, les animaux étaient tous au rendez-vous et des ventes supplémentaires ont même été enregistrées.



Malgré la neige, il y avait du monde, samedi encore, pour le défilé des animaux primés sur le ring.



C'est Longchamp, présenté par le Gaec Beauzon frères de Préporché, qui a remporté le 1er Prix d'honneur des veaux inscrits et le Super prix d'honneur de toutes les foires non reconnues de la Nièvre.



Le Prix d'honneur des veaux non inscrits est allé à un autre veau appelé également Longchamp et présenté par le Gaec de Chanaux (Fléty).

En dépit des premières neiges qui se sont invitées à la fête, vendredi et samedi matins, la foire-concours de Luzy, qui clôt traditionnellement la saison des foires-concours dans la Nièvre, a répondu à toutes les attentes des organisateurs. Le public, de professionnels comme de visiteurs, n'a pas boudé et ce, malgré les tristes événements qui ont secoué la France durant la semaine précédente. Les animaux et leurs éleveurs sont venus presque aussi nombreux que les années précédentes, malgré la crise de la FCO. Enfin, événement inédit, les ventes semblent avoir été plus nombreuses cette année... Tout était donc réuni samedi matin, au moment du défilé des animaux primés sur le ring de la Grande Halle, pour que l'ambiance soit beaucoup plus détendue et conviviale... Sous les commentaires de Stéphane Billoux, l'inspecteur du Herd Book Charolais, les bovins dûment enrubannés des trois couleurs nationales, ont été présentés au public, venu nombreux. S'il y avait beaucoup de responsables politiques, à quinze jours du scrutin des élections régionales, il y avait aussi beaucoup de monde, autour des barrières, et pas seulement des éleveurs de la Nièvre et de la Saône-et-Loire toute proche. En dépit du froid et de l'humidité, tous ont su apprécier la qualité jugée *«exceptionnelle»* par les commentateurs des animaux présentés. Plus encore que d'habitude, les membres des jurys ont dû souligner, au micro, que la tache avait été rude pour départager les beaux specimen représentés. Autre motif de satisfaction, exprimé cette fois par Christophe Thiry, le président du Comité d'organisation, dont c'était la deuxième édition : *«le nombre d'élevages est constant, malgré la conjoncture, la crise sanitaire et les récents événements parisiens !»*

50 élevages et 290 bêtes

Ainsi, ce sont 50 élevages des deux départements qui sont venus apporter leurs plus beaux animaux, soit *«290 bêtes, comme d'habitude, ce qui est une belle performance dans le contexte»* a indiqué le président, au moment de la remise des prix, à la salle des fêtes. Mais ce qui l'enthousiasme davantage encore, ce sont les premiers retours des éleveurs quant aux chiffres des ventes durant les deux jours : *«Il y a déjà eu entre 30 et 40 transactions depuis hier matin, alors que ce ne sont que 20 à 25 d'habitude. Peut-être que les éleveurs ont attendu la foire de Luzy pour acheter»* s'essayait le responsable en fin de matinée. Peut-être aussi que, compte tenu de l'avancée dans la saison, l'approche des vêlages et les circonstances économiques, les professionnels ont revu leurs exigences financières un peu à la baisse, favorisant ainsi un accroissement des ventes... Rien n'est à exclure. Reste que Luzy, notamment depuis quatre ans et l'ouverture de la Grande Halle, demeure le rendez-vous incontournable de la race charolaise, et notamment des veaux inscrits, avant l'ultime rendez-vous de Moulins-sur-Allier (03), qui vient de se dérouler, ce jeudi. La foire-concours est aussi le symbole d'un canton qui connaît le plus fort taux d'installation des jeunes éleveurs depuis dix ans dans le département. La maire de Luzy et 1ère vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre, Jocelyne Guérin, n'a d'ailleurs pas manqué, samedi matin, en remerciant les participants, d'insister sur le fait que *«l'agriculture a de l'avenir et que nous devons trouver les moyens de l'accompagner. C'est compliqué et on ne maîtrise pas tout mais nous devons vous représenter et porter le message»* a-t-elle estimé.

EMMANUEL COULOMBEIX



L'ensemble des éleveurs primés et participants se sont retrouvés samedi matin à la salle des fêtes de Luzy, avant de faire défiler leurs animaux sur le ring de la Grande Halle.

Le palmarès

Super prix d'honneur des foires non reconnues de la Nièvre : Longchamp présenté par le Gaec Beauzon frères de Préporché.
Prix d'honneur des veaux mâles inscrits : 1er prix, Longchamp du Gaec Beauzon frères ; 2è, Lewis de Thierry Cyprès (Montigny-sur-Canne) ; 3è, Livreur de Ronnie Stewart (Cressy - 71).
Prix d'ensemble des veaux inscrits : 1er prix Grand élevages, Gaec Beauzon de Préporché ; 1er prix Petits élevages, EARL Stéphane Berger de Ternant.
Prix d'honneur taureaux juniors : Jasmin du Gaec Martin de Luzy.
Prix d'honneur taureaux adultes : Hambourg de l'EARL Buteau d'Issy l'Evêque (71).
Prix de famille par le père : EARL Buteau.
Trophée viande : 1er, Lewys de Roland Montcharmont de Millay ; 2è, Loisir de l'EARL Gaudet de Marly-sur-Aroux (71).
Trophée jeunes : 1er prix, Laniste de Thierry Cyprès de Montigny-sur-Canne ; 2è, Larzac de Mathieu Poupon de Chiddes.
Prix d'honneur vaches : Heroine de François Baudin d'Issy-l'Evêque (71).
Prix d'honneur des veaux mâles non inscrits : 1er prix, Longchamp du Gaec de Chanaux de Fléty ; 2è, Labyrinthe du Gaec de Chanaux.
Prix d'ensemble des veaux mâles non inscrits : Gaec de Chanaux.
Prix de la Ville de Luzy : Levis du Gaec Poupon JM & M de Chiddes.
Prix du canton de Luzy : Lochness du Gaec de Chanaux de Fléty.
Prix d'honneur des laitonnes : Lady de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny.
Prix d'honneur des génisses de 18 mois : Juline du Gaec de Maublanc de Chalmoux.

Semaine économique de la Chambre d'agriculture

Bernard Blin: «*On arrive à tirer parti de ce qu'on a !*»

L'une des six visites d'exploitations prévues dans le cadre de la Semaine économique de la Chambre d'agriculture s'est arrêtée chez Bernard Blin, à Saint-Hilaire en Morvan. Coup de projecteur sur des références technico-économiques riches d'enseignement.



Bernard Blin est un éleveur morvandiau aussi discret que performant. Son sourire en dit long sur sa relative sérénité professionnelle.

Bernard Blin n'est pas *«bling-bling»*. Il n'a pas dans sa cour de ferme de tracteur rutilant développant tout ce que la technologie moderne offre de puissance mécanique... Et pourtant ! S'il lui arrive d'afficher une mine réjouie, sans surjouer la sérénité et le confort, c'est qu'il dispose de références technico-économiques exemplaires à bien des égards. Les techniciens le confirment, il n'y a pas de recette miracle. Et même des freins, comme des parcelles séchantes, sensibles à la sécheresse sur un sol très léger. La réunion du 19 novembre, qui a réuni une trentaine de participants autour de l'exploitant, a dressé concrètement, à partir de ses nombreuses statistiques, le tableau d'une entreprise bien conduite, maîtrisée, sobre et au développement optimisé, depuis 1982 et la reprise familiale. Bernard Blin, qui touche *«au dernier tiers de sa carrière»*, est avant tout un chef d'entreprise qui sait mener sa barque, au gré des besoins, des possibilités et des freins, raisonnant de façon globale le potentiel de son système, pour organiser son travail et déterminer ses choix.

EBE de 73910 euros

Comme dans les cinq autres fermes visitées, la Chambre d'agriculture a passé en revue les chiffres. Bernard Blin, seule UMO de l'exploitation, dispose de 111 ha de SAU, qu'il a progressivement acquise et rapprochée (44 parcelles de 3 à 4 ha chacune en trois blocs), sur lesquels il cultive 5,90 ha de céréales avec des rotations longues (deux ans de céréales puis prairies temporaires de 3 à 6 ans voire plus) et il élève de 80 à 85 vaches mères. Il est producteur de broutards repoussés, de broutardes, de génisses 24 mois maigres et de vaches maigres. Sa surface fourragère est constituée de 65,90 ha de prairies permanentes et de 39,20 ha de prairies temporaires pour 128 UGB alimentaires (1,22 UGB/ha). C'est l'évaluation de l'économie globale (chiffres 2014), présentés la semaine dernière, qui parle le mieux. Dans le secteur 3 (produit brut), l'éleveur touche 117 810 euros (-20 000 euros d'achat d'animaux et de variation d'inventaire) et intègre plus de 3000 euros en positif pour l'autoconsommation de ses céréales. Dans le secteur 3 (aides publiques), Bernard Blin reçoit 45 500 euros de DPU, PMTVA, ICHN et autre PHAE, tandis que le secteur 2 (charges opérationnelles) est maîtrisé à 35 800 euros (34 000 euros pour les bovins et 1 800 euros pour les céréale), autant que le secteur 4 (charges de structure) limité à 37 800 euros. L'exploitant parvient donc à un excédent brut d'exploitation (EBE) de 73 910 euros, suffisant pour assumer les annuités, l'autofinancement, la rémunération de la main d'oeuvre et un amortisseur de conjoncture qui est une sorte de réserve financière. Et ce n'est pas tout.

Multi-factorialité

Dans son profil de l'année 2014, dont les documents ont été remis à chaque participant, chacun des critères de produits et de charges a été passé au crible des références moyennes du secteur, à système d'exploitation comparable. Sur les 25 lignes comparées (du nombre de vêlages à la rémunération de la main d'œ uvre, du prix du kilo vendu à l'EBE sur produit, et du pourcentage de DPU/ha de SAU au tonnage de paille consommée par UGB...), l'éleveur fait mieux dans 11 critères, autant que la moyenne du groupe dans 10 critères et seulement moins bien dans les critères de rendement moyen par ha de céréales (40 au lieu de 45 t), de charges diverses pour l'élevage (bâches, ficelles, petit matériel, prophylaxie...) et dans les annuités LMT + ADI / PB (18% au lieu de 15 à 17%). De quoi donner à réfléchir.

Ainsi, son EBE sur produit atteint 50%, au lieu d'une moyenne de groupe qui oscille en 2014 entre 37 et 41%. La ferme de La Fosse fait figure de modèle représentatif de cette partie du Morvan, avec des investissements très maîtrisés, des pratiques réfléchies, des charges sociales limitées à leur plus simple expression, des réponses pertinentes à une multi-factorialité de la performance économique. Si, pour Frédérique Marceau et Christian Bourge, conseillers techniques à la Chambre, l'exploitation de Bernard Blin démontre qu'avec un regard de chef d'entreprise vigilant et consciencieux, *«on peut arriver à vivre dignement de son métier»*, pour l'intéressé, sa méthode se résume à une simple question de bon sens : *«tirer parti de ce qu'on a !»*



Plus d'une trentaine de professionnels se sont retrouvés à La Fosse, sur la commune de Saint-Hilaire en Morvan, le 19 novembre, dans le cadre de la Semaine économique de la Chambre d'agriculture.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

07/12 2è projet collectif solaire à Corbigny

Suite à une réunion du 23 novembre à Corbigny, où ont participé 21 personnes durant plus de 3 heures, un deuxième projet photovoltaïque collectif est en cours d'élaboration autour de Corbigny. La décision de créer une nouvelle société, pouvant répondre à l'appel d'offre de la CRE du 21 mars prochain, a été prise. Le principe est simple : s'associent tous les agriculteurs qui souhaitent construire un bâtiment de stockage ou une stabulation équipés de panneaux solaires, avant la fin 2016, sachant que le bâtiment est payé en 16 ans par l'énergie produite par le toît. La réunion de constitution aura lieu lundi 7 décembre prochain à 18h au marché au cadran de Corbigny. Contacts : Fabienne Cardot (mairie) ou Etienne Bourgy (Chambre d'agriculture).

27/11 Réunion technique sur le risque météo à Prémery

Les GDA et Ceta, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organisent une réunion technique sur le thème *«gestion financière du risque climatique»*, vendredi 27 novembre prochain de 10h à midi, à la salle sociale (Rue Ambroise Croizat) à Prémery (à côté de l'EHPAD Les Colchiques). Cette intervention sera réalisée par Sara Albert, ingénieure commerciale chez Météo Protech, société de courtage en assurance et réassurance. Elle aide les entreprises du monde agricole à se prémunir des conséquences financières du changement climatique, à partir de ses propres bases de données météo et de sa propre plateforme de tarification.

27/11 Réunion d'hiver avec les instituts à Prémery

Les GDA et Ceta, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organisent une réunion technique d'hiver, avec les représentants des Instituts Arvalis et Terres Inovia (ex-Cetiom), vendredi 27 novembre, de 13h45 à 17h, à la salle sociale de Prémery, rue Ambroise Croizat (à côté de l'EHPAD Les Colchiques). Programme: 14h, introduction ; 15h15, Comment gérer les ravageurs du colza à l'automne ; 14h45, céréales ; 15h20, comment expliquer les faibles teneurs en protéines des blés en 2015 ?; 15h40, les leviers pour faire de la protéine sur blé tendre ; 16h, la gestion des campagnols des champs ; 16h40, soja : inoculation, désherbage et récolte avec une coupe flexible; 17h, pistes de recherche et nouveaux programmes R&D multipartenaires ; 17h15, clôture. Toutes les informations sur www.bourgogne.chambagri.fr.

▸ Formations

8 et 16 décembre Formation Certiphyto «*AB*» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation spécifique Agriculture biologique (AB), les 8 et 16 décembre prochains à Château-Chinon. Dans le cadre d'Ecophyto 2018, tout agriculteur appliquant des produits phytosanitaires devra être détenteur de ce Certificat individuel (Certiphyto) dès l'automne 2015. Il est valable 5 ans. Cette obligation peut concerner les producteurs bio même s'ils n'interviennent que ponctuellement et avec une gamme de produits limitée. Financement par Vivea. Contacts : Claude Girerd et Magali Allard. Inscriptions avant le 27 novembre. Programme et bulletin d'inscription sur demande à cfppa.chateau-chinon@educagri.fr ou au 03 86 79 49 30.

08/12 «*Accueillir un stagiaire ou un apprenti sur son exploitation*» à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre ouvre une formation « accueillir un stagiaire ou un apprenti sur son exploitation », mardi 8 décembre, à Nevers. L'objectif est d'apprendre à évoluer dans sa fonction d'accueil et de transmission des savoirs auprès des porteurs de projets en agriculture. Tarif : 50 euros. Contacts et inscriptions auprès de Christophe Bossaron, responsable de stage, au 06 80 17 22 79 ou par mail à christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr.

10/12 «*Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats*» à Corbigny

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose aux éleveurs de moutons une formation « comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats », jeudi 10 décembre, à la salle de réunion du 1 rue du Petit Fort, à Corbigny. Tarif : 50 euros. Contacts et inscriptions auprès de Christophe Rainon, responsable du stage, au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

9, 10 et 11 décembre « Approfondir la gestion du troupeau allaitant » à Decize

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours et demi, les 9, 10 et 11 (matin) décembre, à son antenne de Decize, sur le thème « approfondir la gestion de son troupeau allaitant ». L'objectif est d'acquérir des notions technico-économiques pour gérer son troupeau allaitant et définir son système de production. Tarif : gratuit. Contacts et renseignements auprès de Frédérique Marceau, responsable du stage, au 03 86 93 04 03 ou par mail à frederique.marceau@nievre.chambagri.fr.

Maîtrise de le reproduction en élevage allaitant

La base c'est l'observation

La Chambre de la Nièvre a organisé un rallye «maîtrise de la reproduction», dans trois fermes, du 30 octobre au 18 novembre. L'occasion de mettre l'accent, cette année, sur les vêlages précoces et l'insémination artificielle.



Les organisateurs du rallye sont satisfaits : entre 15 et 20 personnes ont assisté, en moyenne, à chacune des trois visites proposées sur le thème de la maîtrise de la reproduction.

Du 30 octobre au 18 novembre, trois exploitations ont ouvert leurs portes dans le cadre du rallye *«maîtrise de la reproduction»* organisé par la chambre d'agriculture de la Nièvre. Ainsi l'EARL de Rosemont (Laurent Bisson) à Luthenay Uxeloup, le Gaec de Fontaine Blanche (Éric Boucher et son frère), et le Gaec Taupin (Régis et Francis) à Saizy ont permis de replacer la reproduction au centre de la réflexion technico-économique de la soixantaine de visiteurs qui s'y sont succédés. Outre les éleveurs professionnels qui ont répondu présents à l'invitation de la Chambre, un groupe de BTS du Legta du Morvan s'est aussi associé à la porte ouverte au Gaec de Fontaine blanche.

«L'œil de l'éleveur»

«Avec de 15 à 20 personnes en moyenne à chaque visite et de par la qualité des échanges tant des éleveurs hôtes sur leurs pratiques que des visiteurs sur leurs propres façons de faire, nous sommes satisfaits de ces rencontres» indiquait Christophe Dagouneau, la cheville ouvrière de l'événement, mardi dernier. *«Ce sont trois systèmes relativement similaires dans l'approche technique, avec tant de femelles à la reproduction, mais sur le plan de l'organisation de la conduite du troupeau, des bâtiments, des équipements, pour sécuriser leurs plages et leurs nombres de vêlages, ce sont des structures très différentes»*. Les trois fermes font donc du vêlage précoce et de l'IA (soit à 100% soit à 80% en complément de la monte naturelle). Par le vêlage précoce, *«l'enjeu est de réaliser le maximum de fécondations avant la mise à l'herbe, en bâtiments. De décembre à janvier, ces vêlages permettent ensuite de mettre les animaux sur le marché à un moment où les prix sont plus attractifs, mais cela doit tenir compte des surcoûts liés à la technique»*.

Notamment lorsque l'insémination artificielle est mise en œuvre. Que ce soit dans une optique de faire des broutards, comme chez Laurent Bisson, ou d'une course à l'index pour faire des reproducteurs, comme chez Éric Boucher...

Ce qui ressort de tout cela, *«c'est que la base de la maîtrise de la reproduction, c'est l'observation et la surveillance. Le gros du travail consiste à savoir détecter les chaleurs. Les éleveurs sont à la limite plus stressés par cela que par la surveillance des vêlages. On en revient au métier, à l'œil de l'éleveur»* insiste Christophe Dagouneau. Quant à l'IA, elle offre une opportunité de *«bénéficier plus vite et plus efficacement du progrès génétique, dans un système naisseur tel que celui des frères Taupin, pour faire des animaux plus homogènes»*.

E.C.

Manipulation de bovins

Emmanuel Lorré, champion de France

Un élève du Legta du Morvan a été désigné champion de France de manipulation des bovins, le 13 novembre dernier, à Tours. Il participait à cette épreuve organisée par la MSA, au niveau national, avec 10 autres concurrents.

A juste 17 ans, Emmanuel Lorré suit une première Bac Pro agricole au lycée de Château-Chinon. Originaire de Tannay et fils d'un ouvrier agricole qui lui a transmis la passion des animaux, le jeune homme fait l'objet d'une publication glorieuse sur la page facebook de son établissement et reçoit depuis le 13 novembre de nombreuses félicitations de ses jeunes compagnons d'études.
Ce vendredi-là, il participait à la finale nationale du Concours de manipulation des bovins, qui avait lieu à Tours, dans le cadre de la 1ère édition de Ferme Expo. Cette compétition est née de la volonté de la MSA de mettre l'accent sur la prévention des risques à la ferme auprès des plus jeunes. Emmanuel Lorré a donc obtenu la première place devant 10 camarades de toute la France, sous les yeux de Pierre-Marie Joseph-François, préventeur de la MSA Bourgogne.

Ressentir l'état et la psychologie des animaux

«Au départ, c'est un autre candidat de Saône-et-Loire qui avait été sélectionné pour aller à la finale» relate Emmanuel, très modestement. Sauf que le jeune en question a eu un empêchement et la MSA *«m'a demandé de le remplacer»*. Aves ses camarades de classe, le jeune étudiant avait suivi un stage prévention de deux jours, l'année dernière avec le préventeur de la MSA.

Comme il s'en était bien tiré, c'est donc lui qui a été choisi pour défendre les couleurs du Legta du Morvan à Tours: *«une épreuve écrite sur la connaissance des bovins, des couloirs de contention et des matériels d'élevage, un QCM où j'ai obtenu 60 points sur 60 questions»* résume Emmanuel, ainsi qu'une épreuve pratique de 25 minutes qui consistait en *«un tri de trois vaches, les passer dans le couloir, en prendre une annoncée par le jury pour la traiter par voie buccale (licol), la relacher et en prendre une au lasso pour l'attacher fermement à un poteau puis pratiquer la méthode de couchage à l'Italienne»*.

A ce jeu-là, les quatre jurés professionnels ont estimé qu'Emmanuel Lorré était le meilleur. Le secret ? *«Être serein, ne pas avoir la grosse tête le jour J et bien connaître les bêtes ! Si on ne les comprend que quand elles sont dans le parc, c'est foutu ! Mon père m'a transmis la capacité de ressentir l'état et la psychologie des animaux»* avance-t-il fièrement.

E.C.

Service de Remplacement

Bientôt les appels à cotisation 2016

Le Service de Remplacement de la Nièvre prépare ses appels à cotisation pour 2016. Dans quelques jours, une lettre sera adressée aux agriculteurs du département. Vous pourrez, dès réception souscrire votre contrat pour cette nouvelle année et ainsi vous sortir d'éventuels mauvais coups du sort.



Dominique Pot et Amandine Leboucher sont à pied d'œuvre pour préparer les appels à cotisations 2016 du Service de Remplacement de la Nièvre.

Amandine Leboucher et Dominique Pot sont en pleine préparation de la campagne d'adhésion au service de remplacement de la Nièvre 2016. Les agriculteurs Nivernais intéressés pourront souscrire aux différentes formules proposées par le SR. «*L'objectif étant de pallier une absence volontaire ou involontaire de l'exploitant*» en mettant à sa disposition un salarié pour assurer le travail courant sur l'exploitation. «*C'est une question de tranquillité pour l'exploitant, avec ce contrat, on ne se pose plus la question: Que se passe-t-il s'il m'arrive un accident ou si je veux partir en vacance?*». Les motifs d'absence des chefs d'exploitation sont multiples: maladie, accident, décès, congés, responsabilité professionnelle, formation, maternité, paternité…Même si le principal intérêt de ce service se mesure dans les cas de maladie, accident ou décès, couvert par le contrat collectif géré avec Groupama, il est possible de ne souscrire qu'à une adhésion partielle (qui exclut ces motifs).

2 777 journées de remplacement en 2014.

En 2014 ce ne sont pas moins de 2 777 jours de remplacement qui ont été consommés par les 406 adhérents nsivernais. Cela représente onze équivalents temps plein et trois salariés embauchés en CDI sur 2014 (quatre en 2015). Les formules proposées incluent une souscription à un contrat collectif: 377 personnes sur 406 adhérents ont choisi cette couverture. Si, à eux seuls, la maladie, l'accident et le décès ont représenté 1 247 jours de remplacement, d'autres motifs sont aussi assurés. Les absences pour congé ont représenté 531,5 jours, la maternité - paternité, 480 jours, les responsabilités professionnelles et la formation ont représenté quant à eux 499 journées de remplacement. Pour ces derniers motifs, développement agricole et mandat syndical, il est important de se renseigner avant d'adhérer au service car les critères d'éligibilité à ces motifs sont restreints.

AMANDINE LEBOUCHER

▶ Contact

Pour toutes vos questions, Amandine Leboucher et Dominique Pot sont joignables au 03.86.93.40.93 ou par mail: service.remplacement58@yahoo.fr.

Chronique emploi

Avez-vous le droit de rompre un contrat d'apprentissage ?



photo Jérôme Chabavre

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail par lequel l'employeur s'engage à assurer à l'apprenti une formation professionnelle, dispensée pour partie dans l'entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis (CFA). L'apprenti suit sa formation et travaille pour l'entreprise pendant toute la durée du contrat d'apprentissage

Rupture du contrat d'apprentissage pendant la période d'essai :

Chaque partie peut mettre fin au contrat jusqu'à l'échéance de la période d'essai c'est à dire au bout des 45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée par l'apprenti sans fournir d'explication, ni justifier de leur décision (Loi Rebsamen)

Cela signifie que, pour les contrats conclus après le 18 août 2015 :

• On ne tient plus compte des périodes pendant lesquelles l'apprenti est en formation théorique au sein de son CFA.

• Seules sont retenues les périodes où l'apprenti est en formation pratique en entreprise.

Le but est de permettre à l'apprenti et à l'entreprise de disposer de 45 jours effectifs pour s'évaluer. L'apprenti doit avoir le temps de découvrir le métier en question, de se familiariser avec l'entreprise, tandis que l'employeur doit pouvoir s'assurer de la motivation de son nouveau collaborateur.

Rompre le contrat d'apprentissage après la période d'essai :

L'employeur peut proposer à l'apprenti de rompre son contrat de travail. Cependant, il doit veiller à ne pas être trop insistant car faire lourdement pression sur un apprenti pour le forcer à rompre son contrat peut non seulement être qualifié d'exécution déloyale du contrat, mais aussi de harcèlement moral donnant lieu au versement de dommages et intérêts.

En l'absence d'accord, la rupture ne pourra être prononcée que par le conseil de prud'hommes :

• en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'une des parties à ses obligations ;

• ou en raison de l'inaptitude de l'apprenti à exercer le métier auquel il voulait se préparer.

En revanche en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé, le contrat d'apprentissage peut prendre fin à l'initiative de l'apprenti, avant le terme fixé à condition d'en avoir informé l'employeur.

En cas de rupture, l'employeur est tenu de reverser à l'État l'intégralité des sommes perçues au titre du soutien à l'embauche d'apprentis.

GED AGRI RURAL 58



► Agenda

11/12 Formation Application de la Directive Nitrates en bio

En tant qu'agriculteur bio, vous n'utilisez pas d'engrais azotés minéraux. Cependant, tout agriculteur ayant une parcelle située en zone vulnérable est tenu d'enregistrer ses pratiques, même en l'absence d'apport azoté organique. Afin de répondre à vos questions, le Sedarb vous invite à participer à la journée de formation organisée à Auxerre, 19 av Pierre Larousse, vendredi 11 décembre, de 9 h à 17 h 30
Au programme :
Evolution par rapport à la précédente réglementation, présentation des documents d'enregistrement des pratiques, méthode de calcul de l'équilibre de la fertilisation azotée et mise en application via un outil d'aide à la décision.
Inscriptions, programme détaille et renseignements complémentaires : Hélène Levieil au 03 86 72 92 27 - helenelevieil@sedarb.org

10/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 10 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

GDS 89 : planning des collectes de Dasri

Lundi 14 décembre :
De 8 h 30 à 9 h 30 : Parking Salle des Fêtes à Villeneuve la Dondagre
De 10 h 15 à 11 h 15 : Plateforme tri sélectif près du centre de secours à Cerisiers
De 12 h 00 à 13 h 00 : Place de l'église à Jaulges
Mercredi 16 décembre :
De 8 h 30 à 9 h 30 : 110 Bourgogne parking du silo de Charny, 2 bis route de Saint-Martin, à Charny
De 10 h 00 à 11 h 00 : Place de l'Eglise à Tannerre en Puisaye
De 11 h 30 à 12 h 30 : Déchetterie zone industrielle à Saint-Sauveur-en-Puisaye
De 13 h 30 à 14 h 30 : Cabinet vétérinaire, 2 rue Montassy, à Courson les Carrières
Jeudi 17 décembre :
De 8 h 30 à 9 h 30 : 10 avenue du 4e RI, GDS 89 à Auxerres
De 10 h 45 à 11 h 45 : Clinique vétérinaire, 12 chemin des Jumériaux à Tonnerre
De 12 h 15 à 13 h 15 : Point propreté route d'Auxerre, à Noyers sur Serein
De 14 h 30 à 15 h 30 : Parking déchetterie, route de Tonnerre à Etaules

110 Bourgogne

Premier bilan de l'année écoulée

Précédant l'Assemblée Générale de la coopérative, qui se déroulera le 4 décembre prochain à Auxerrexpo, plusieurs assemblées de section se sont tenues dans le département la semaine dernière, pour dresser un bilan de l'année écoulée.



Jean-Marc Krebs, directeur de la coopérative 110 Bourgogne

Si la collecte 2014 est en augmentation de 8,5 %, approchant les 472 000 tonnes, avec notamment une production de colza en hausse de 56 %, et un doublement de la récolte de maïs, l'année aura surtout été marquée par des blés fortement dégradés en qualité, suite à la germination sur pied apparue après de fortes chaleurs couplées à l'humidité de début juillet. Avec pour conséquence directe, une chute des prix du blé meunier qui a fluctué de 170 à 180 €/t, pour atteindre son niveau le plus bas fin septembre, à 130 €. Une chance, rappelle le directeur de 110 Bourgogne, Jean-Marc Krebs, *« que la parité euro/dollar ait chuté au cours de l'exercice, ce qui a redonné de la compétitivité sur le marché mondial à nos céréales, avec des prix progressant de près de 50 €/t en 3 mois»*.
La campagne 2014/2015 aura été particulièrement difficile pour l'union de commercialisation Cérévia, la mauvaise qualité de blé ayant pour conséquence des résiliations de contrat à l'export et un changement de stratégie : *«décision a été prise de réorienter nos blés de qualité vers nos marchés intérieurs»*.

Le secteur approvisionnements en hausse de 3,9 %

En matière d'appros, le CA est en hausse de 3,9 %, à 47 millions d'€, la dernière campagne ayant été marquée par une légère augmentation des produits azotés et une baisse des apports de phosphore te de potasse. Autre secteur en hausse : la nutrition animale, avec une progression de 3 % du CA des aliments composés. La centrale d'approvisionnement en agro-fournitures Area, à laquelle appartient le groupe SeineYonne, voit dans le même temps son chiffre d'affaires atteindre 800 millions d'€, avec un rayon d'action s'étendant désormais de la frontière belge à la Méditerranée.

Le service agro-développement continue de mener un travail important sur ses parcelles d'expérimentation de Cuy, Nitry et Prusly-sur-Ource, qui totalisent à elles trois : 12 ha de surfaces expérimentales pour 2725 micro-parcelles d'essai.
La production de semences à la station de Châtillon-sur-Seine est en diminution de 11 % par rapport à la dernière campagne. Les mauvaises conditions de récolte en juillet 2014, ayant fortement impacté la qualité de la collecte et par là même, sa valorisation.
La coopérative compte au total 44 adhérents multiplicateurs, pour une surface emblavée de 1 055 ha, répartis pour 830 ha en cultures d'automnes et 225 ha en cultures de printemps.

Plus de clients mais un panier moyen à la baisse

Avec 24 magasins et près de 23 000 m² de surface de vente, l'activité Nati vert/Gamm vert voit son activité s'éroder légèrement, avec un CA de 17,2 millions d'euros. Toutefois, souligne Jean-Marc Krebs, *« l'attractivité de nos magasins reste excellente, avec 577 000 passages en caisse enregistrés, en dépit d'un contexte économique morose, qui a fait baisser le prix moyen du panier. »* Se félicitant au passage de la bonne gestion des stocks par les équipes en place : *«il ne faut jamais oublier que le premier client d'un magasin, c'est la benne !»* L'activité de la filière 110 Vigne poursuit son développement, avec un CA en hausse de 13,4 %, à 5,4 M d'€ : *«les tonnages d'engrais sont en hausse et on note également une forte augmentation des produits secs (emballages, cartons, étiquettes, verres)»*.
Plusieurs actions de communication à l'attention des consommateurs se sont tenues pendant l'année écoulée. Comme à Montereau, en mars dernier, dans le cadre du Forum Alimentation et Agriculture à destination du grand public et des écoles : *«avec pour objectif de montrer le travail au quotidien des adhérents pour produire des denrées alimentaires de qualité et gérer au mieux la protection des plantes et leur alimentation, en respectant l'environnement»*.

DOMINIQUE BERNERD

Promotion du métier

Les Jeunes Agriculteurs témoignent auprès de collégiens

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne a organisé une rencontre auprès d'une vingtaine d'élèves de classe de 3e (option Découverte Professionnelle), du collège Chènevière des Arbres à Ancy le Franc. C'est aux Brions, sur la ferme d'Heinz Ziegler, adhérent JA et exploitant en polyculture élevage vaches laitières, que se sont rendus les jeunes collégiens.

Auparavant, celui-ci était venu en cours de matinée, assisté de Nicolas Poinsot, exploitant céréalier, à la rencontre des élèves pour une intervention en classe, orientée sur les évolutions du secteur agricole et la diversité des métiers de l'agriculture.
Au final, une journée de rencontres et d'échanges qui aura peut-être fait naître de nouvelles vocations, les élèves s'étant montrés particulièrement intéressés et attentifs, notamment lors de al visite de l'exploitation.



Les collégiens de 3ème sur la ferme d'Heinz Ziegler, aux Brions.

JA 89

Sénat

Redonner à la France son rang de première agriculture européenne

Les sénateurs de l'Yonne, Jean-Baptiste Lemoyne et Henri de Raincourt, cosignent une proposition de loi pour la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire.



Le sénateur de l'Yonne, Jean-Baptiste Lemoyne, à la tribune du Sénat

Le 28 octobre dernier, les sénateurs des groupes Les Républicain (LR) et UDI, au rang desquels les deux représentants de l'Yonne, Henri de Raincourt et Jean-Baptiste Lemoyne, ont présenté une proposition de loi visant à relancer la compétitivité du secteur agricole et de la filière agroalimentaire. Ce texte, qui sera discuté au Sénat le 9 décembre prochain, est l'aboutissement d'un travail de concertation entamé le 16 juillet dernier, à l'initiative de son président, Gérard Larcher.

Une conférence agricole consacrée aux filières porcine, bovine et laitière, s'est ainsi tenue au palais du Luxembourg, en présence des représentants de la profession, de distributeurs et de transformateurs. Pas de solutions *«miracles»* à la clé, mais un constat commun de la gravité de la crise traversée par toutes ces filières.

Cette proposition de loi est articulée autour de trois axes : l'amélioration du dispositif de contractualisation, l'allégement des charges et l'incitation à l'investissement. Ses co-signataires proposent toute une série de mesures comme la prise en compte des coûts de production des agriculteurs dans les clauses de détermination des prix, un allégement des charges patronales pour les salariés permanents des entreprises agricoles, ou encore l'extension de 5 à 6 ans de l'exonération partielle de cotisations sociales pour les jeunes agriculteurs.

Spécifiant également qu'un agriculteur dans un secteur en crise et ayant emprunté pour investir, puisse reporter le paiement de ses échéances, (dans une limite n'excédant pas 20 % de la durée du prêt restant à courir) et que les travaux de construction ou de rénovation de bâtiments d'élevage, soient éligibles à la déduction pour investissement (DPI). Dans un communiqué de presse commun, Jean-Baptiste Lemoyne et Henri de Raincourt déclarent : *«l'agriculture doit demeurer un fleuron de l'économie de la France. Les hommes et les femmes qui nourrissent la planète et sont également des piliers de nos territoires doivent être soutenus avec des mesures concrètes, pragmatiques, permettant de lutter à armes égales face à nos concurrents. Il y a urgence ! Les agriculteurs veulent pouvoir vivre décemment de leur travail et nous devons créer des conditions favorables à cet objectif majeur»*.

Si les mesures réclamées dans le texte de la proposition de loi relèvent en grande partie du national, il est un fait qu'une partie des réponses se situe au niveau européen. C'est dans cette perspective que le Sénat a reçu le 8 octobre dernier, le commissaire européen de l'agriculture, Phil Hogan, pour rappeler la préoccupation de ses membres et engager le dialogue avec les autorités européennes pour faire évoluer la Pac.

Interview

■ **Pourquoi ne pas avoir mis en œuvre toutes ces dispositions alors que vous étiez au pouvoir ?**

«Un rapport a été remis par le député des Bouches du Rhône, Bernard Reynès, en 2009, permettant de mettre en place une expérimentation pendant un an sur les allégements de charges, avec basculement vers une TVA compétitivité conduisant à baisser les cotisations pesant sur le travail du fait de recettes basées non plus sur les cotisations, mais sur la consommation et donc les produits importés. Cela avait été voté à la fin 2011 pour application au printemps 2012, mais le dispositif a été abrogé du fait de l'alternance de majorité. Peut-être avons nous trop tardé pour le mettre en œuvre à l'époque».

■ **De l'aveu même des acteurs du monde agricole, la crise semble plus relever de problèmes structurels que conjoncturels, notamment en filière élevage**

«C'est précisément l'état d'esprit de cette proposition de loi, qui considère que l'on est surtout aujourd'hui dans la gestion de la crise au fil de l'eau : un plan annoncé le 22 juillet, un complément le 3 septembre… Au fil effectivement des crises conjoncturelles, mais le problème à résoudre est aussi structurel. J'en veux pour preuve le fait que l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire françaises, qui étaient régulièrement en 1ère ou 2e place, reculent aujourd'hui à la 4e place. Et on se fait tailler des croupières notamment, par les allemands et là, on ne peut évoquer un problème de monnaie puisqu'on a la même. C'est bien pour ça que les mesures inscrites dans ce projet, sont des mesures pérennes. Comme la possibilité pour tout agriculteur, de bénéficier d'une année blanche dès lors qu'il rencontre un problème, ou de systématiser le report du paiement de ses échéances, dans une limite n'excédant pas 20% de la durée du prêt restant à courir».

■ **Il est demandé dans cette proposition de loi, que les coûts de production des agriculteurs soient enfin pris en compte dans les clauses de détermination de prix**

«C'est même l'un des éléments novateurs du projet, puisqu'il modifie le code rural, sur les modalités de détermination du prix en faisant rentrer les notions de coûts de production dans les textes. Nous sommes bien conscients de cette logique de filière devant prendre en compte l'amont et l'aval. C'est ce que rappelle l'article 2, qui instaure un rendez-vous annuel de l'ensemble des acteurs des filières agricoles, afin de calibrer ce qui est acceptable ou non. Pas sous forme d'entente bien sûr, puisque ce serait attaquable judiciairement, mais plutôt dans une logique de discussions à minima».

■ **La France est souvent accusée par le monde agricole, d'aller plus loin que les seules directives européennes. En un mot, de vouloir laver «plus blanc que blanc»**

«C'est précisément un argument évoqué dans l'article 8, qui vise à mettre fin à la sur-transposition de la directive européenne régissant les installations classées pour la protection de l'environnement dans le domaine de l'élevage. En clair, coller littéralement aux recommandations bruxelloises, mais sans aller au-delà, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, c'est même notre grand travers national… Par ailleurs, il est spécifié à l'article 12, qu'une fois par an, les administrations auront obligation à faire du toilettage dans les normes en vigueur et proposer un plan visant à distinguer ce qui est superflu ou non, excessif ou non. Et on espère bien avec cette clause de rendez-vous annuel, parvenir petit à petit à enlever toutes les «scories».

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

29/11 Marché aux truffes de Noyers

Marché aux truffes dans le centre historique de Noyers sur Serein, dimanche 29 novembre : début de la vente de truffes au son de la clarine à 10 h 30 ; produits du terroir et artisanat d'art, de 9 h à 14 h; intronisations ; omelette aux truffes.

28/11 Marché de Noël de Véron

Marché de Noël à Véron (Salle des fêtes et Place de la mairie), samedi 28 novembre, dès 11 h 30. Une cinquantaine d'exposants seront présents (métiers de bouche, artisanat local, vin chaud, marrons, crêpes…) Renseignements au 06 10 62 41 41

06/12 Marché de Noël à la ferme

Marché de Noël à la ferme, chez Julien Henry, apiculteur récoltant, 15 rue des maisons Brûlées à Villiers Louis (près de Sens). Restauration sur place; Cuisson de pain d'épices ; Rotonde chauffée ; Ferme de Flo' avec ses petits animaux. Pour tout renseignement : tél 03 86 88 24 23 www.apiculteur-henry-julien.com

12 et 13/12 Marché de Noël d'Argenteuil-sur-Armançon

Marché de Noël sur le thème *«Le Père Noël au pays du carnaval»* à Argenteuil-sur-Armançon, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10 h à 20 h. Avec au programme : La maison du Père Noël, son atelier et sa Boîte aux lettres ; animations de rue (carnavals de Rio et de Venise) ; sculptures ; dégustation de vin chaud; promenade en calèche ; crèche dans l'église ; carrousel avec chevaux de bois, marché de Noël avec plus de 80 exposants, artisans et producteurs. Concert le samedi à 16 h ; spectacle brésilien avec lumières et artifices à 18 h. Grand spectacle pyromélodique dimanche à 19 h. Animations pour les enfants, dégustations sur place (escargots, huîtres, châtaignes…) Entrée gratuite.



V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage - Viticole
Nombreuses références
Secteur 21
M. STRAUB 06 83 41 72 77
Secteurs 58 et 89
V. UREK 06 80 47 34 55
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr

▸ Formations

Prochaines formations proposées par la Chambre d'agriculture et ses partenaires

Les associations de culture récoltées ou non
Formation d'1 journée, mercredi 16 décembre, avec Gwenaëlle Hellou, chercheuse à l'ESA d'Angers
Contact : Christophe Vivier au 03 86 94 22 26

Piloter mon entreprise sur mes premières années d'installation
Formation d'1 journée, mardi 15 décembre, avec Cyrille Fournier et Emeline Richard, de la Chambre d'agriculture 89
Contact : 03 86 94 28 41

Se convertir au bio, quelle faisabilité sur mon exploitation ?
Formation sur 2 jours, jeudi 10 et mercredi 16 décembre, avec Pierre Robin, de la Chambre d'agriculture 21
Contact :
Patrice Cote au 03 86 94 82 90

Le couple en agriculture et la vie de l'exploitation agricole
Formation d'1 journée, vendredi 8 janvier, avec un avocat spécialisé
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16

Désherbage durable: une solution pour la gestion des résistances
Formation d'1 journée, mercredi 13 janvier, avec Ludovic Bonin, d'Arvalis Institut du végétal- Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05

Evaluer mon exploitation
Formation d'1 journée, jeudi 7 janvier, avec des experts fonciers et un avocat spécialisé
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16

Désherbage mixte: quand mécanique et chimique se combinent
Formation sur 2 jours, mardi 19 et mercredi 20 janvier
Contact : Sarah Gonzalez au 03 86 94 28 46

Comment me préserver et agir en situation de stress
Formation sur 2 jours, jeudi 14 et vendredi 15 janvier, avec coach - Contact : Marie-Noëlle Caron au 03 86 94 82 93

FDSEA 89

Nouvelles sphères de compétences territoriales

Michel Thomas, de la FNSEA, était l'invité du Conseil d'administration de novembre et a rappelé les grands principes de la loi NOTRe, ainsi que ses incidences sur les instances et collectivités locales

La dernière Foire Saint-Martin était encore dans tous les esprits et c'est par un tour de table pour recueillir le sentiment de chacun sur son déroulement qu'a débuté le conseil d'administration de la FDSEA 89 qui s'est déroulé le 17 novembre dernier à la Chambre d'agriculture.
Si tout le monde s'accorde à dire que ce fut un réel succès populaire, grâce notamment à une météo estivale inédite et aux efforts des bénévoles présents pour la journée, de l'avis de tous, ils ne sont pas assez nombreux et leur renouvellement tarde à se manifester dans les faits. D'où un sentiment de lassitude chez certains : *«c'est difficile d'être présent de 8 h du matin jusqu'à tard le soir et d'être ainsi mobilisé la journée complète. Un plus grand nombre de bénévoles permettrait d'organiser des roulements de quelques heures et on ferait passer beaucoup plus de messages à destination du grand public»*. Déception aussi en ce qui concerne l'animation proposée autour de la projection d'un film sur l'agriculture, dans une bétaillère faisant office de salle de cinéma : *«située à côté du pressoir à pommes qui en couvrait le haut-parleur !»* Proposition est faite d'organiser un plus grand espace l'an prochain, sous les arcades du marché couvert et d'assurer la présence de professionnels pour apporter leur commentaire sur ce qui sera projeté… Il est également acté d'installer le stand de dégustation à côté de celui du Drive fermier, afin de proposer au public une continuité dans la démarche.

Un appel à la mobilisation a également été lancé pour l'opération *«Fermes et caves Ouvertes»* qui se déroulera comme à l'accoutumée le week-end de Pentecôte : *«une réelle opportunité de parler de notre métier et l'idée serait d'avoir une ferme ouverte par canton, sur la base d'un projet cantonal, pour parvenir ainsi à trouver une nouvelle dynamique. On arrive aujourd'hui à une surreprésentation viticole, sans aucune exploitation céréalière, occasionnant trop de zones blanches sur le territoire»*. La solution pouvant passer aussi par un projet par section autour d'une ferme ou d'une exploitation. Toutes les idées sont les bienvenues d'ici le prochain Salon de l'agriculture, où l'objectif est de faire de la communication sur la manifestation

Le président de la nouvelle FRSEA sera jurassien

Le 2 novembre dernier a été acté la fusion des deux FRSEA Bourgogne et Franche-Comté. Il a été décidé que le candidat à la présidence de la nouvelle entité serait Frédéric Perrot, actuel président de la FDSEA du Jura, Francis Letellier, en devenant le vice-président. Reste à savoir combien de places d'administrateur nationaux à la FNSEA seront proposées à la nouvelle région, dont les candidats à la présidence ont été auditionnés par les responsables actuels des deux FRSEA, afin de juger de la place qu'ils souhaitent donner à l'agriculture bourguignonne et franc-comtoise dans le nouveau schéma. Francis Letellier insiste sur le fait que : *«notre travail sera bien de reprendre notre place au sein des régions car on ne peut pas ignorer le syndicat majoritaire que nous représentons aujourd'hui»*.
Parmi les autres sujets évoqués : le renouveau de la section gibier, avec l'arrivée potentielle d'une vingtaine de nouveaux adhérents. L'occasion de rappeler une nouvelle fois toute l'importance *«à faire remonter tout dégât de nuisibles, quel qu'il soit, afin d'avoir les arguments pour éviter un possible déclassement»*. Concernant la FCO, le département débloquera un financement pour aider à réaliser des PCR sur les animaux appelés à sortir de la zone réglementée pour aller vers des zones saines, sans que cela concerne l'export. Par ailleurs, la ville d'Avallon a décidé d'octroyer une enveloppe de 7 500 € en soutien à la filière élevage.


Chef du service « Territoires » à la FNSEA, Michel Thomas est venu rappeler les grands principes de la Loi NOTRe aux administrateurs présents

L'importance d'être présent dans les conseils municipaux

En fin de Conseil, Michel Thomas, chef du service *«Territoires»* à la FNSEA, est venu apporter quelques éclaircissements sur les répercussions de la loi NOTRe sur les collectivités et instances locales. Une loi dont l'acronyme, il est bon de le rappeler signifie *«Nouvelle Organisation Territoriale de la République»* et qui vise à préciser les compétences de chaque échelon territorial, avec la volonté de *«spécialiser»* chacun sur un domaine particulier. Deux pôles seront désormais privilégiés du fait de la nouvelle loi : les Intercommunalités et la Région, avec pour conséquence de voir les départements et les communes perdre certains champs d'action. La loi NOTRe ne faisant que renforcer la loi de 2010, sous la précédente mandature, qui appelait déjà les communes à se regrouper.

L'Intercommunalité aura ainsi un avis à donner sur le futur Schéma Économique mis en place par la Région et les projets de développement qui l'accompagnent. En 2020 au plus tard, elles auront également à gérer tout ce qui est eau et assainissement, la collecte et le traitement des déchets, les Plans locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), ainsi que tout ce qui a trait à la gestion du foncier. D'où ce rappel, sur *«l'importance pour le monde agricole à continuer a être présent dans les conseils municipaux. Tout part de là»*.


Exceptionnellement, ce Conseil de novembre s'est déroulé dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD

Afdi

Des agriculteurs icaunais à Madagascar

Thierry Michon, Étienne Henriot et Joseph Roux reviennent de Madagascar, mandatés par AFDI pour partager leur expérience de coopérateurs avec des organisations paysannes locales et mener un travail sur le renouvellement des générations, ainsi que l'installation des jeunes.

Un programme de développement et de production de semences certifiées a été engagé par deux Organisations Paysannes de Fiannarantsoa, à 500 km au sud de la capitale malagache, toutes deux partenaires d'AFDI dans la région. Souhaitant éviter toute concurrence entre elles et réaliser des économies d'échelle, les deux OP ont engagé avec AFDI, une réflexion sur la mise en place d'une structure commune type coopérative, pour, dans un premier temps, pérenniser et optimiser la commercialisation des semences produites. C'est dans ce contexte que Thierry Michon, président d'AFDI Bourgogne Franche-Comté, accompagné d'Étienne Henriot, président de la coopérative Capserval, se sont rendus le mois dernier à Madagascar.

«Toute la filière est à mettre en place» reconnaît Thierry Michon et les difficultés multiples : *«le rayon d'action entre producteurs pouvant atteindre 100 km, il est important de réfléchir en priorité à la logistique et apporter une forme d'équité, certains étant mieux placés pour trouver des acheteurs potentiels que d'autres..»* Apprendre en quelque sorte à travailler ensemble, dans un contexte souvent difficile : manque de lisibilité faute de vision à long terme, absence de l'État, corruption… En ayant toujours à l'esprit *«que le moindre risque peut mettre en péril la survie même de la famille, Ils n'ont pas le droit à l'erreur…»*

Du mal à se projeter dans l'avenir

C'est plus avec sa casquette de président de coopérative et administrateur au sein de diverses Unions de coopératives, que de président de Chambre d'agriculture, qu'Étienne Henriot s'est rendu en mission sur la *«Grande Ile»*. Conscient de la difficulté parfois à faire passer un message tout en évitant d'apparaître comme donneur de leçon : *«il nous faut toujours faire attention à ça car il est facile de se mettre des œillères et vouloir calquer un peu notre propre modèle…»* Lui aussi a été marqué par la difficulté des Malgaches à se projeter dans l'avenir : *«cinq ans pour eux, c'est une échelle trop longue… La question souvent se résume à «comment vais-je nourrir ma famille pendant l'hiver ?»* Confiant néanmoins en l'avenir : *«pas de fatalisme pour autant, nous avons rencontré des gens courageux, avec de la volonté et qui ont envie d'avancer…»* Un avis partagé par Joseph Roux, jeune céréalier installé, dans le Sénonais, lui aussi missionné par l'AFDI, *«pour témoigner sur l'installation des jeunes et le renouvellement des générations dans les OP»*. Avec le constat de certains freins liés à une différence de culture : *«en raison d'absence de baux, rien n'est formalisé pour sécuriser les jeunes dans l'installation et seul prévaut, le plus souvent, le droit d'aîné dans les familles»* Difficultés également en ce qui concerne la transmission du savoir : *«il existe un réel respect des anciens qui, par définition, sont les sages et ont toujours raison, sans que les plus jeunes aient droit à la parole…»*



Photo Thierry Michon

Ce n'est pas pour rien que l'on surnomme Madagascar, *«l'île rouge»…*

Dominique Bernerd

Viticulture

Un secteur qui embauche

L'entreprise PSAV (Prestations de Services Agricoles et Viticoles), basée à Préhy, dans le chablisien, vient de contractualiser six emplois d'avenir, pour répondre aux besoins liés à une activité en forte croissance



Les contrats des six emplois avenir ont été signés dans les locaux de l'entreprise à Préhy, en présence de la Secrétaire générale de la préfecture, Marie-Thérèse Delaunay

Ils se prénomment Mathieu, Yannick, Thomas, Alexandre, Thomas, Victor… Tous ont moins de 25 ans et tous étaient en recherche d'emploi, depuis plusieurs années pour certains. Ils viennent d'être embauchés en CDI par l'entreprise PSAV, dans le cadre d'emplois d'avenir contractualisés avec l'État. Comme un goût de Noël avant l'heure, pour ces jeunes aux parcours divers, peu ou pas qualifiés, mais tous prêts à se former aux travaux de la vigne et du vin, pour un nouveau départ dans leur vie professionnelle. Les emplois d'avenir ont été créés en novembre 2012 et constituent une mesure phare du gouvernement. Ils ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la formation des jeunes les moins qualifiés, en leur permettant l'acquisition de compétences ou de savoir-faire techniques. Ce dispositif a ainsi bénéficié depuis son lancement, à près de 1 300 jeunes icaunais, dont 80 % en manque de qualification. L'Yonne étant le département bourguignon qui a le plus développé des passerelles entre les prescripteurs, les jeunes en demande d'insertion et le monde de l'économie, puisque le tiers des contrats conclu depuis le lancement du dispositif concerne le secteur marchand.

L'agriculture, qui inclut la viticulture, arrive en 3ème position avec 11 % des emplois d'avenir signés, après le commerce et la grande distribution (34 %) et le BTP (26 %).

Un accord régional a été signé avec la FRSEA, portant sur les modalités d'accueil et d'intégration des jeunes dans les métiers du monde agricole, au travers notamment du dispositif Adema mis en place par la profession et les partenaires sociaux.

35 % du salaire pris en charge pendant 3 ans

En constante progression depuis sa création il y a 6 ans, l'entreprise PSAV, premier prestataire manuel viticole de l'Yonne, doit faire face à un besoin croissant de main d'œuvre. Elle intervient dans l'ensemble du Chablisien et de l'Auxerrois et envisage demain un développement de sa zone géographique jusqu'au Tonnerrois et au Vézelien. Ce recrutement en CDI de six jeunes, *«correspond à un réel besoin de l'entreprise»*, explique son dirigeant, Jean-Claude Duval, habitué à investir dans des formations continues auprès de son personnel, pour proposer des prestations de qualité et un savoir faire professionnel. Les contrats signés le 13 novembre dernier dans les locaux de PSAV à Préhy, en présence de la Secrétaire générale de la préfecture, Marie-Thérèse Delaunay, sont aussi une réelle opportunité pour l'entreprise, puisque 35 % du salaire sont pris en charge par l'État, durant les trois ans qui suivent. A charge pour elle d'accompagner ces jeunes inexpérimentés au travers d'actions de formation et de tutorat. C'est déjà commencé pour les nouveaux embauchés, qui présents depuis début novembre, viennent de recevoir leur équipement en vue de leur formation à la taille dans les vignes : un sécateur et une baissette électriques d'une valeur de plusieurs milliers d'euros. Preuve de la confiance que leur témoigne leur nouvel employeur.

Dominique Bernerd



Afdi Bourgogne

Le travail mené à Madagascar porte ses fruits

Du 9 au 20 novembre un groupe d'agriculteurs et de représentants professionnels malgaches emmenés par AFDI, a sillonné la Bourgogne (Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne). L'occasion de faire le point sur les actions de développement en cours et à venir.



Les agriculteurs malgaches et leurs représentants (ici à Bretenière) en visite sur différents sites régionaux, ont pu échanger avec les professionnels français, s'informer du fonctionnement de certaines structures coopératives et d'établissements d'enseignement agricoles et parfaire leur connaissance de l'organisation agricole française. Ils ont ainsi multiplier les rencontres avec les représentants professionnels locaux et régionaux.

On retiendra leurs prénoms français... ils s'appellent Angeline, Julienne, Fanja, Laure, Abdel, Gérard, Eric, Marcel... Tous passés par la formation Afdi et en charge maintenant de responsabilités au sein des structures malgaches. En dix ans et plus, ils ont participé activement à la construction de SOA, syndicat malgache indépendant d'organisations agricoles, à l'animation du Cram (centre régional des agriculteurs malgaches) et des Clam (cercles locaux), à toute une structuration du tissu agricole malgache, appuyé par Afdi, ses formations, ses animateurs, ses techniciens et les professionnels bénévoles qui se rendent périodiquement sur le terrain.

Le chemin parcouru est évident et s'il reste encore beaucoup à faire, il faut aussi déjà comme le souligne Christian Olivier (AFDI Côte d'Or), *«préparer l'avenir et le passage de relais à de nouvelles générations»*. Il est réconfortant pour Afdi *«de voir là le résultat de son travail et de son implication sur le terrain»*. Les paysans malgaches, pour ceux qui sont organisés en Cram ont pris leur avenir en main, ils sont capables de défendre un projet ou d'orienter une politique agricole, l'Etat malgache a joué le jeu , *«le travail mené tous ensemble porte ses fruits»* résume Christian Olivier. *«La stratégie Afdi d'expérimentation terrain, avec la mise en place d'une démocratie participative prouve donc son efficacité, assure des actions ciblées et des résultats concrets»*.

Échange, coopération, dialogue

Cette visite de responsables et agriculteurs malgaches à Bretenière et sur certains sites bourguignons, a aussi été l'occasion de mesurer l'efficacité du fonds de développement agricole, dispositif mis en place il y a cinq ans et fonds d'aide alimenté par différents bailleurs, dont l'Europe (Feader), les Nations Unies, l'agence française de développement, l'Etat malgache à hauteur de 10%, etc. Un financement indispensable pour faire décoller les projets et assurer leur pérennité. La participation active des représentants des paysans malgaches et des paysans eux-mêmes dans la gestion de ce fonds apparaît comme un gage de sa bonne utilisation. Le principe de base du fonctionnement en France comme à Madagascar reste l'échange, d'autres fédérations nationales malgaches sont donc aussi invitées au dialogue et à la coopération en fonction des dossiers et des compétences de chacun.

Sur le terrain, la réalité reste complexe et très diverses. Certaines zones particulièrement difficiles du fait des conditions climatiques difficiles accumulent les handicaps : sécheresse, enclavement, insécurité alimentaire, infertilité des sols... Ce qui amènent de grandes difficultés quant à la mise en place d'une organisation agricole efficace et pérenne. Sur ces zones difficiles *«Afdi tape dans le dur»* et doit participer à de gros programmes d'aide de l'Union européenne, hors de tout appui professionnel sur le terrain.

Pour structurer au mieux, encore faut-il bien connaître la réalité du terrain. Le syndicat SOA est donc passé à l'action en menant une grande enquête terrain, pour engranger des références sur les exploitations familiales malgaches. Le constat, même si l'échantillon est relatif, est sans appel et donne la mesure de ce qui reste à faire et des actions à mener : pour plus de 50% des exploitations familiales malgaches, les revenus de l'agriculture ne couvrent pas les besoins alimentaires de base, ce qui génère une grand insécurité alimentaire. Les résultats des exploitations pâtissent de nombreuses contraintes : les aléas climatiques, l'accès au marché, l'accès aux financements... Une éclaircie cependant dans ce sombre tableau : les membres des organisations professionnelles s'en sortent plutôt mieux que les autres, à tout point de vue : technique, financier, vie quotidienne.

AMK

Le réseau SOA et ses OP membres

Le réseau SOA constitue un syndicat qui regroupe 16 organisations paysannes membres, réparties sur 9 régions, représentant plus de 14 000 exploitations familiales. SOA est lui-même membre de plusieurs réseaux et développe de nombreux partenariats techniques et financiers avec des organisations agricoles, des associations, des centres techniques, des agences et des instances de coopération internationale.

▶ Repères

Les grandes dates du partenariat Afdi avec le Cram de Madagascar

1996 : création du Cram avec 8 Clam sur du conseil technico-économique
2003 : début de l'approvisionnement groupé
2009 : appui au développement des services économiques
2010 : mise en place d'une antenne Afdi BFC à Fianarantsoa pour le renforcement de la gouvernance et des leaders
2013 : orientation vers la multiplication et la commercialisation des semences
2014 : échanges sur la stratégie de développement de la filière semences
En 2015, Madagascar compte 20 organisations paysannes de base (Clam), dont 16 actives et regroupe 280 adhérents répartis au niveau des 12 communes rurales dans les quatre districts de la Région Haute Matsiatra.

La délégation malgache reçue à Auxerre

Après leur séjour dijonnais, la délégation malgache composée de représentants du Cercle Régional des Agriculteurs Malgaches (Cram), a été reçue à Auxerre par JA 89 et la FDSEA de l'Yonne, avant une rencontre en fin d'après-midi à la Chambre d'agriculture, où le président, Etienne Henriot, leur a présenté le fonctionnement de l'institution.

Une politique gouvernementale en défaveur de l'agriculture, une inflation galopante, une surface moyenne par exploitation inférieure à 1 ha, l'érosion des sols, les premiers effets du changement climatique… Autant de difficultés auxquelles le pays doit faire face, comme en ont témoigné les représentants de la délégation aux salariés et administrateurs de la Chambre d'agriculture, présents pour l'occasion. Un beau moment d'échanges aussi et de partage, entre membres d'une même *«famille»*, celle de l'agriculture.



Photo souvenir d'une rencontre et de beaux moments d'échange entre le Nord et le Sud.

Dominique Bernerd

Circuits de proximité

Pomona signe, Loc'halles Bourgogne assure

En signant la charge d'engagement Loc'Halles Bourgogne, Pomona, au travers de ses filiales Terre Azur et Passion Froid, confirme sa volonté de développer un approvisionnement local. Loc'Halles Bourgogne y trouve un second souffle.

C'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois qui se concrétise par cette signature officielle par le groupe Pomona au travers de ses filiales Terre Azur et Passion Froid, installées à Chevigny-Saint-Sauveur (21). Avec la signature de cette charte, Terre azur et Passion Froid, s'engagent à vendre des produits issus d'exploitations régionales avec un mode de commercialisation en circuits cours et de proximité.

Les producteurs concernés étaient conviés à cette signature et invités à présenter leurs produits. Des produits qui relèvent de démarches qualité ou font l'objet d'une réelle traçabilité. Des produits aussi divers que les légumes, la viande bovine, les volailles, les produits laitiers, les fromages, les œufs, le pain, les escargots... De quoi satisfaire les clients du groupe Pomona *«très attaché à son empreinte régionale»*. Le groupe est leader sur le livré et compte 3000 clients dans la restauration collective et commerciale.



Débouché et rémunération garantis

Terre Azur commercialise ainsi 20 000 t de fruits et légumes, 600 t de produits de la mer. Ses fournisseurs régionaux assurent la fourniture de 2000 t de fruits et légumes (10% du total livré) et le groupe envisage d'ici quelques années de doubler ces approvisionnements de proximité en portant la mise à 4 000 t. Terre Azur a conclu des partenariats avec une dizaine de producteurs locaux : Gaec du Paradis (71), Kultive (89), SCEA Milesi Jovignot, EARL Cressonnières (21), EURL Estivalet (21), Agro DFG SARL (21), Demange SARL, Vitalfa SARL (21).

Le groupe Pomona achète déjà 100% de ses salades sur la région.



Un partenariat gagnant-gagnant pour les producteurs régionaux et le groupe Pomona, dans la droite ligne de ce que le Conseil régional souhaite développer au travers de la plate-forme Loc'Halle Bourgogne.

Quant à Passion Froid, ses entrepôts recèlent une large gamme de produits du terroir, dispose de 200 références en produits locaux et s'approvisionne auprès d'une quarantaine de fournisseurs bourguignons et francs-comtois.

«En dépit de l'évidence» constate François Patriat, président du conseil régional qui assistait à cette signature, *«l'initiative n'a pas été si facile à monter»*, il a fallu beaucoup de patience pour se caler par rapport aux contraintes des cahiers des charges. Ceci fait, ce partenariat entre les producteurs locaux et les entreprises du groupe Pomona assure aux producteurs la garantie d'un débouché et d'une rémunération satisfaisante. Certains d'ailleurs, ne sont pas faits prier pour vanter la qualité d'un partenariat qui les satisfait en tout point, sur le plan de la logistique déployée comme sur le plan financier. Reste, poursuit le président du Conseil régional un gros travail à mener notamment pour sensibiliser et informer les gestionnaires de la restauration collective.

AMK



▶ Formations

Sedarb

Application de la Directive Nitrates en bio

Le 5ème programme d'application de la Directive Nitrates est entré en vigueur en juin 2014. Il entraîne plusieurs changements réglementaires dans les exploitations.
Par ailleurs, suite à la révision du zonage des zones vulnérables, une majeure partie du territoire bourguignon est concernée.
En tant qu'agriculteur bio, vous n'utilisez pas d'engrais azotés minéraux. Cependant, tout agriculteur ayant une parcelle située en zone vulnérable est tenu d'enregistrer ses pratiques, même en l'absence d'apport azoté organique. Afin de répondre à vos questions, le SEDARB vous invite à participer aux journées de formation organisées les :

• Mardi 8 décembre de 9 h à 17 h 30 à Diconne (71) - Salle Chauvelot
Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Stéphane Grippon - Sedarb - 03 80 31 45 61
stephane.grippon@sedarb.org

• Mercredi 9 décembre de 9 h à 17 h 30 Bretenière (21) 1, rue des Coulots
Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires :
Stéphane Grippon - Sedarb - 03 80 31 45 61
stephane.grippon@sedarb.org

• Jeudi 10 décembre de 9 h à 17 h 30 à Nevers (58) - 25, Bd Léon Blum
Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires :
Aurélie Billon - Sedarb - 03 86 72 92 26
aurelie.billon@sedarb.org

• Vendredi 11 décembre de 9 h à 17 h 30 à Auxerre (89) -19, avenue Pierre Larousse
Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires :
Hélène levieil - Sedarb - 03 86 72 92 27
helene.levieil@sedarb.org

Programme :
- Mesures du 5ème programme
- Évolution par rapport à la précédente réglementation
- Présentation des documents d'enregistrements des pratiques
- Méthode de calcul de l'équilibre de la fertilisation azotée et mise en application via un outil d'aide à la décision: plan prévisionnel de fumure ; cahier d'enregistrement des pratiques ; évaluation de l'azote produit sur l'exploitation

Bourgogne Franche-Comté

Le grand oral des candidats aux face à l'agriculture

Les syndicats FDSEA et JA de Bourgogne Franche-Comté ont rencontré les candidats aux élections régionales de décembre. La rencontre a eu lieu mardi 24 novembre sur l'Earl Druot à Mutigney (39). Six listes étaient représentées.



"Les représentants FDSEA et JA de Bourgogne et de Franche-Comté ont travaillé de concert pour organiser cette journée", soulignent Frédéric Perrot, président de la FRSEA BFC et Francis Letellier, ancien président de la FRSEA Bourgogne.

Ce matin-là, un froid mordant et un épais brouillard attendaient les têtes de liste des partis politiques candidats aux élections régionales sur l'exploitation de Marie et Eric Druot à Mutigney. *«La visibilité est très faible, ce qui caractérise bien l'état de l'agriculture aujourd'hui»*, lache Éric Druot. L'éleveur de Prim'Holstein va finir l'année 2015 avec un prix du lait payé 340 euros/tonne pour un prix de revient de 350 euros. *«Vous, les candidats, vous nous répondrez sans doute que vous ne pouvez pas agir sur le prix du lait mais, en tant qu'élus ruraux et à votre niveau, vous devez faire tout ce qui est possible pour les prix de nos produits»*. L'exploitation, en plus des deux associés, emploie l'équivalent d'un mi-temps pour les remplacements et les travaux d'été. Elles se situe également en zone défavorisée simple. L'emploi et l'environnement sont deux thèmes qui rejoignent les préoccupations des politiques, de même que l'économie et l'installation.
Et c'est autour de ces quatre idées fortes que les FDSEA et les JA de Bourgogne Franche-Comté ont invité les candidats aux élections à réagir, à travers une série de questions.

Investir dans les ressources humaines

Le budget agricole des deux conseils régionaux de Bourgogne et Franche-Comté est l'un des plus faibles de France (7,5 millions €). *«Nous attendons de nos futurs élus un engagement fort sur la ligne budgétaire agricole de la nouvelle région, sans lissage par le bas»*, prévient Samuel Legrand, président de JA Bourgogne. Au niveau de l'installation, il y a deux politiques très différentes entre la Bourgogne et la Franche-Comté, notamment un accompagnement fort du dipositif à l'installation en Franche-Comté. Quel sera l'avenir de ce dispositif ?
Se pose aussi la question du renouvellement des générations. Le documentaire sur l'élevage diffusé la veille, le 23 novembre, sur une chaîne de service public a consterné les agriculteurs. *«Comment attirer les jeunes alors que les métiers de la production souffrent trop souvent d'une image négative ?»*
Pour Denise Yoder, présidente de la FDSEA 90, *«les groupements demployeurs avec l'emploi à temps partagé sont une solution pour créer de l'emploi dans les zones rurales. Les emplois tremplin des services de remplacement sont également une piste à creuser»*. Le volet recherche et innovation est aussi à ne pas oublier. Enfin, l'accompagnement des exploitations en difficulté doit se faire à différents échelons. *«Nous avons besoin d'une politique locale pour accompagner les exploitations fragilisées par les crises. Quels liens sont possibles entre la région et les actions soutenues par les conseils départementaux ?»*, demande Denise Yoder.



Boris Verne, président JA Franche-Comté, aux côtés de Marie et Éric Druot qui accueillaient les candidats sur leur exploitation.

Encourager les investissements productifs

Sylvain Curcerey, président de la FDSEA 70, rappelle que la Bourgogne Franche Comté compte 63000 actifs agricoles. *«Il faut les maintenir car ils représentent une grande dynamique sur nos territoires. Aussi, la modernisation de nos outils de production est nécessaire pour gagner en efficience. Quelle sera l'application du Feader au sein de la nouvelle région et le niveau des aides aux bâtiments d'élevage ? Quel appui à l'agriculture de précision, au développement des énergies renouvelables ?»*. Emmanuel Aebischer de Haute-Saône, administrateur FNPL, va dans le même sens, en appelant au soutien des filières : *«Aujourd'hui le lait ne trouve plus preneur. Nous le vivons très mal. Il nous faut des investissements productifs. Des entreprises laitières sont prêtes à le faire mais manquent de moyens et de perspectives. Le monde laitier a besoin du soutien des politiques régionaux»*.
Concernant les filières végétales, Jacques de Loisy, FDSEA

régionales

21, agite une feuille de papier montrant sur un diagramme le nombre des exploitations céréalières en déficit depuis 2013. *«La filière céréalière BFC représente 20 500 emplois. L'enjeu d'avenir pour nous sera de produire plus et mieux en renforçant la compétitivité des exploitations céréalières»*. Si le Conseil régional est attendu sur son soutien aux exploitations face aux aléas climatiques, ne pourrait-il pas s'investir aussi sur des mesures d'accompagnement qui favorisent la compétitivité comme la gestion du parcellaire, la maîtrise de l'eau,... ?

Prenant la parole au nom de la filière viande, Guillaume Gauthier, président JA 71, appelle les élus à soutenir des investissements dans des bâtiments *«économes en paille et en temps»*, à *«expérimenter en filière allaitante des systèmes qui permettent de produire à moins cher»* sans brader la qualité. *«L'élévage a besoin d'un soutien fort. Il faut aussi que nos politiques montrent l'exemple par une approche locale de la consommation, en restauration hors domicile et dans les cantines»*.

Une agriculture en équilibre avec son milieu

«Équilibre». Le mot est assez fort pour constituer à lui seul un programme. C'est le message que Stephane Aurousseau, président de la FDSEA 58 a adressé aux candidats aux élections régionales. *«Les agriculteurs voteront pour des politiques qui sauront faire preuve d'un juste équilibre et de discernement dans l'accompagnement des exploitations par rapport aux réalités des territoires au niveau environnemental. Ils voteront pour ceux qui reconnaîtrons que les paysans et les ruraux sont la solution au réchauffement climatique et non le problème, et que la cause est à chercher du côté de la concentration urbaine. Ils voteront pour ceux qui sauront reconnaître les nombreux efforts déjà accomplis comme la mise aux normes des bâtiments d'élevage, la réduction des taux de nitrates et de l'usage des produits phytosanitaires...»*. Des questions très précises ont été posées aux candidats concernant la réalisation des retenues d'eau pour sécuriser les récoltes, la simplification des normes en concertation avec les professionnels, la prise en compte de l'impact économique des normes environnementales sur les exploitations, le maintien de la politique de montagne et de zones défavorisées en Bourgogne Franche-Comté, le soutien accordé à l'agriculture biologique qui doit s'élargir à d'autres modes de production (production intégrée, agriculture de précision, polyculture-elevage)...

Une volonté de concertation et de bon sens que Philippe Monnet, président de la FDSEA 25 résumera d'un mot "pragmatisme". *«Nous attendons de nos élus des décisions réfléchies et responsables»*. A voir comment les nouveaux élus prendront en compte la pause réglementaire annoncée par le Premier ministre. Pour répondre aux questions de la profession agricole, les 10 listes des partis politiques candidats aux élections régionales ont été invitées à s'exprimer ce 24 novembre dans le Jura. . Six têtes de liste et leur représentant ont répondu présents.

IP



"Entre 40% et 70% des exploitations céréalières ont été en déficit ces trois dernières années", alerte Jacques de Loisy (FDSEA 21). Sixième productrice de cérales en France, la région BFC mérite toute l'attention des politiques.

Élections régionales

Les propositions des candidats

A quelques jours du scrutin régional, coup de projecteur sur les propositions des dix listes en lice (par ordre alphabétique).

Alliance écologiste indépendante Julien Gonzales, tête de liste

Priorité au bio. L'agriculture biologique est la priorité des verts. La Bourgogne Franche-Comté étant capable de produire en bio une grande partie de ses besoins alimentaires, les aides régionales et les fonds européens agricoles seront en priorité orientés vers la conversion des agriculteurs en bio, les installations en bio seront aussi favorisées. AEI envisage aussi de développer un programme régional de soutien à la commercialisation des produits bio et de décourager les élevages en batterie. La mise en place d'une taxe régionale sur les exploitations d'élevage industriel est annoncée pour financer l'agriculture bio.

Europe Ecologie-Les Verts, Cécile Prudhomme, tête de liste

L'agriculture du champ à l'assiette. L'agriculture est au centre du projet des Verts. Il s'agit donc de soutenir l'agriculture biologique en priorité pour les conversion, les bio installés et les jeunes qui souhaitent s'installer. Au plan national, le mot d'ordre c'est *«de ré-équilibrer les budgets. Pour un euro investi dans le conventionnel, ce sera un euro investi dans l'agriculture bio»*. Les Verts défendent également l'approvisionnement local et bio dans la restauration collective, la transformation des pratiques par la réduction des pesticides, la réduction de la maltraitance animale, la formation bio dans les filières professionnelles, l'autonomie alimentaire des élevages, la structuration des filières pour amener le développement du bio dans la restauration scolaire.

Debout la France Maxime Thiébaut, tête de liste

Pour une agriculture de proximité et le développement des circuits courts. Debout la France dénonce le traité transatlantique (TAFTA) signé par le PS, l'UDI et l'UMP avec les Etats-Unis. La liste entend développer un label unique pour la mise en valeur des produits de Bourgogne Franche-Comté et des savoirs faire régionaux en matière agricole et agroalimentaire. Au niveau national, ce parti a pour objectif de *«garder nos agriculteurs dans toutes les régions»* en protégeant les terres agricoles de l'artificialisation des surfaces. A l'ordre du jour aussi une simplification de la PAC, le financement de *«centres de méthanisation»* par les communes et les intercommunalités et le financement de *«toutes»* les agriculture, sans exclusive.

Front de Gauche-PCF Nathalie Vermorel, tête de liste

Agriculture durable contre productivisme. La politique régionale doit favoriser le développement d'une agriculture durable, capable de rémunérer les producteurs et de dégager de la valeur ajoutée, de relever les défis environnementaux, de développer les circuits courts et d'améliorer les échanges entre les citoyens et les agriculteurs. Les aides régionales devraient être réorientées en fonction de nouveau critères, plus qualitatifs et selon une politique foncière privilégiant une ceinture verte autour des villes. Le soutien à la filière bois et la valorisation de ses métiers fait partie des propositions de FG-PCF.

Front national Sophie Montel, tête de liste

L'agriculture locale sera favorisée avec le développement des circuits courts afin que manger français deviennent la norme dans les cantines de tous les établissements régionaux. La Région fera la promotion en France comme à l'international le savoir-faire et l'excellence des produits de la grande région Bourgogne-Franche-comté. Le soutien à l'agriculture bio et aux marché locaux est affirmé. Au plan national, le FN promet de rembourser intégralement les frais liés aux mises aux normes et d'instaurer « un bureau des normes » dans chaque région où il serait élu pour lutter contre les réglementations abusives.

Lutte ouvrière Claire Rocher, tête de liste

Satisfaire les besoins de tous. Priorité donnée aux petits producteurs, contre une agriculture capitalistique soumise à l'économie de marché.

MoDem Christophe Gudler, tête de liste

De la fourche à la fourchette et pour le développement du bien manger. Le candidat du MoDem est attaché à l'agriculture bio, à l'aide aux conversions, et aux circuits de distribution courts. Politique appliquée dans les cantines des collèges du Territoire de Belfort, dont il est élu. Sur ce territoire, un logiciel "agrilocal"permet aux producteurs bios et locaux de vendre leurs produits.

Parti socialiste Marie-Guite Dufay, tête de liste

Pour le développement d'une agriculteur de qualité et sous signes de qualité qui se positionnent aussi à l'international. Les fonds européens seront orientés vers la modernisation des bâtiments et des outils de production et de transformation. Pour une agriculture durable aussi, respectueuses de pratiques écologiques. Pour le développement des circuits courts et d'une alimentation de proximité qui assurent une meilleure rémunération aux producteurs. Au plan national, le PS insiste sur la dimension écologique de son projet et manifeste sa volonté d'apporter le plus possible *«de produits bio, des produits de saison, des produits locaux, qui favorisent à la fois le développement durable et l'économie circulaire»*.

UDI/LR François Sauvadet, tête de liste

Accompagnement et accord-cadre. La tête de liste François Sauvadet s'engage à signer un accord-cadre avec la profession agricole qui permettra une accompagnement des agriculteurs et un développement de l'agriculture régionale sur le long terme. En ligne de mire, l'augmentation de la valeur ajoutée et un accompagnement orienté vers les investissements productifs qui sera ré-évalué chaque année pour une meilleure adaptation au contexte. Des dispositifs d'accompagnement pour les projets énergétiques et d'avance remboursable pour soutenir les trésoreries sont envisagés. Priorité donnée aussi à la transmission des exploitations, à l'innovation, à la diversification et aux circuits de proximité.

UPR Charles Henri Gallois, tête de liste

Sortir de l'Union européenne. L'utilisation de la totalité de la contribution de la France au fonds européen devrait permettre de mieux aider les agriculteurs. Sur le plan régional il s'agirait de créer et de soutenir financièrement des centres de distribution des produits agricoles, sur le modèle des AMAP, afin de développer les circuits de proximité au bénéfice des producteurs locaux. Priorité aussi à l'installation des jeunes, y compris urbains.

Abattage d'urgence

Évaluer les risques (financiers)

L'abattage en vue de la consommation humaine des bovins accidentés depuis moins de 48 heures, quel que soit leur âge, est autorisé sous certaines conditions très strictes. Lesquelles ? Interbev Bourgogne fait le point.

L'abattage en vue de la consommation humaine des bovins accidentés depuis moins de 48 heures, quel que soit leur âge, est autorisé sous certaines conditions très strictes (arrêtés ministériels en date du 7 avril 2005 et du 18 décembre 2009 et accord interprofessionnel du 5 juillet 2012).

Mais, concrètement, que faire lorsqu'un animal est accidenté sur son exploitation ?

Pour rappel, un animal est considéré comme accidenté lorsqu'il présente des signes cliniques dus à un traumatisme ou à une défaillance alors qu'il était en bon état de santé auparavant. Passé le délai de 48h, cette disposition n'est plus légale.

La décision de faire abattre un bovin d'urgence se doit d'être réfléchie au vu des coûts importants en cas de saisie totale sur l'animal. L'éleveur (qui en est resté propriétaire) se verra facturer la totalité des frais d'abattage, éventuellement le coût du test ESB, les coûts d'enlèvement de la carcasse par l'équarrisseur.

Le CVI est indispensable au transport d'un animal accidenté !

Le Certificat Vétérinaire d'Information (CVI), délivré par le vétérinaire, accompagne l'animal jusqu'à l'abattoir. En son absence, le bovin est euthanasié et détruit. L'éleveur encourt alors une amende qui peut aller jusqu'à 7 500€ et un emprisonnement de 6 mois.

EDITH BRUNEAU, INTERBEV BOURGOGNE

Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Interbev Bourgogne:
1 rue des Coulots
21110 Bretenière
Tél. 03.80.48.43.21
Fax. 03.80.48.43.43
portable 06.87.96.23.94
interbev.bourgogne@interbevbourgogne.fr



Photo: Réussir SA

▸Cas particulier

L'abattage d'urgence en dehors d'un abattoir

Possible si les deux conditions suivantes sont réunies:
- **État d'extrême urgence reconnu par le vétérinaire**
- **Animal intransportable.**

Pour éviter que la carcasse ne soit saisie à l'abattoir, le bovin est saigné et éviscéré sous le contrôle du vétérinaire.
Placer l'estomac et les intestins dans un récipient à part qui suivra la carcasse jusqu'à l'abattoir.
Le vétérinaire rédige un document de traçabilité accompagnant les viscères plus le CVI qui accompagnera la carcasse.
Transport de la carcasse (non dépouillée, non fendue et tête présente solidaire du corps) dans des bonnes conditions d'hygiène et dans un délai le plus court possible jusqu'à l'abattoir.



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**

Chronique ovine

L'entretien mécanique des prairies n'améliore pas leur productivité

Certaines prairies de longue durée accumulent de la matière organique sur les premiers cm du profil. Ce feutrage asphyxiant limite les échanges gazeux au détriment du rendement. De nombreux outils d'entretien sont munis d'une fonction de scarification ou d'aération du profil. Ces techniques d'aération sont censées améliorer la productivité de la prairie grâce à un meilleur fonctionnement du sol, une meilleure circulation de l'air et de l'eau, un meilleur réchauffement... Destinée à aérer le sol superficiellement (2 à 5 cm), la scarification ouvre le sol pour fractionner les racines, favoriser la circulation de l'air et la minéralisation de la matière organique. Certains outils de décompaction permettent un travail encore plus en profondeur (plus de 5 cm) et sont destinés à redonner du volume à un sol très tassé.

Aucun effet positif

Toutefois, les essais réalisés(1) n'ont montré aucun effet positif du passage des outils d'aération sur la production de la prairie. Celle-ci est au mieux égale à celle du témoin mais peut, certaines années et pour les outils les plus agressifs, être inférieure de 30 % à celle du témoin. Enfin, le passage d'outils d'aération du sol n'a pas eu d'effet significatif sur les indices de nutrition P et K, pas plus que sur la valeur alimentaire du fourrage récolté au 1er cycle. Dans une prairie, on dispose d'un outil d'aération au moins aussi performant qu'est le ver le terre ! Des études ont montré que deux tonnes de lombrics sont présents en moyenne par ha de prairie. Une tonne de lombrics remuent 250 tonnes de terres par an en creusant des galeries, ce qui contribue aussi à l'aération de la prairie. Par ailleurs, l'apport d'un fumier vieilli contribue à l'activité des lombrics.



Les vers de terre sont aussi efficaces que les outils pour aérer la prairie.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/ CIIRPO

(1)*«Quel entretien pour les prairies permanentes ? De l'amélioration par les pratiques à la rénovation totale»* Fourrages 2013.

Épandage

La certification Éco-épandage peine à convaincre les constructeurs

Éco-épandage est le seul moyen de s'assurer des performances des matériels d'épandage de matière organique.


Irstea

La commercialisation d'appareils certifiés Éco-épandage reste encore anecdotique. Pour l'instant, seuls deux constructeurs ont obtenu la certification sur certains de leurs modèles : Pichon pour les tonnes à lisier et épandeurs, et Buchet pour les épandeurs. Cette offre encore très limitée s'explique par le niveau d'exigence très élevé des tests, notamment pour les épandages de matières solides (un autre constructeur est sur le point de présenter des épandeurs certifiés) et par le manque d'engouement des constructeurs. Bon nombre d'entre eux hésitent à s'engager dans une démarche exigeante et relativement coûteuse, sans certitude sur son impact commercial. Le fait que la démarche ait été initiée par deux constructeurs, Rolland et Pichon, en collaboration avec Irstea, la chambre d'agriculture de Bretagne et VetAgro Sup, a été un argument pour mettre en cause l'indépendance de la démarche. *«Mais le doute a rapidement été levé par les deux industriels initiateurs qui ont, dès le début du projet, invité toutes les autres marques à participer à la réflexion. Le référentiel a été bâti avec un souci de neutralité et aussi de pragmatisme par rapport aux attentes des utilisateurs, relativise Emmanuel Piron, d'Irstea. Désormais, c'est une filiale d'Axema (1) qui chapeaute le projet et qui va faire vivre la certification.»* Jean-François Goupillon, responsable du pôle technique d'Axema, confirme l'indépendance du référentiel Éco-épandage : *«notre filiale Axema Promotion Service, qui n'est pas liée aux actions syndicales d'Axema, est propriétaire de la marque Éco-épandage. La certification est ouverte à tous les constructeurs de matériel d'épandage de matières organiques. Et si les demandes sont encore peu nombreuses, les constructeurs suivent de près le projet»*. Le site internet www.eco-epandage.com est maintenant disponible. Outre la présentation de la certification, ce site recense l'ensemble des modèles certifiés.

Un projet avant-gardiste anticipant la réglementation

Le succès d'Éco-épandage est suspendu à la motivation des constructeurs à s'engager dans cette voie de la certification. La mise en oeuvre des tests sur le banc Irstea engendre un coût non négligeable, avec un certain nombre d'incertitudes quant au nombre de tests à réaliser et de modifications à apporter aux machines. Mais pour Emmanuel Piron, la plus lourde tâche se situe dans l'audit de l'entreprise. *«Le constructeur doit prouver qu'il met tout en oeuvre pour garantir la conformité de ses machines dans le temps. C'est la même méthode que pour une démarche qualité.»* Éco-épandage est un projet inédit dans le machinisme agricole. Il constitue la première certification environnementale du secteur portant sur un bien d'équipement. Mais il se limite pour l'instant à une portée nationale. Les constructeurs présents sur plusieurs marchés en Europe craignent que chaque pays adopte sa propre certification. Au final, le principal élément déclencheur pourrait venir des pouvoirs publics s'ils décidaient que la certification Éco-épandage devienne un critère dans l'attribution des futures aides à l'investissement.

MICHEL PORTIER

Groupe Buchez

44 agriculteurs nivernais en visite chez Kuhn



Adeptes de faire découvrir à leurs clients les infrastructures de leurs principaux fournisseurs, les Ets Buchez ont organisé fin octobre, une visite des usines Kuhn de La Copechagnière en Vendée et Chateaubriant en Loire-Atlantique. 44 agriculteurs ont participé à ces deux jours de visite, l'occasion de découvrir une petite partie des 15 sites de production à travers le monde que compte le constructeur alsacien. Le site de La Copechagnière est dédié à la fabrication des matériels d'élevage : pailleuses, mélangeuses, … et des broyeurs de haie. Depuis 2014, un second site a été mis en route pour faire face au développement des *«grandes machines»* de conduite d'élevage (mélangeuses à 3 vis, mélangeuses automotrices,…) La surface dédiée à l'activité mécanosoudure devait donc passer par un agrandissement. Dans cette usine, la tôle arrive brute et est transformée de A à Z. A Chateaubriant, ce sont des déchaumeurs à disques et à dents et des semoirs monograines qui sortent de cet établissement et bien évidemment des charrues. N'oublions pas que l'on est sur l'ancienne usine Audureau. 4500 charrues sortent chaque année de ce site. Rappelons que le groupe Kuhn réalise un chiffre d'affaire de plus d'un milliard d'euros et emploie 5 200 personnes dans le monde. Chaque année, 65000 machines sont produites, machines protégées par plus de 1 900 brevets dans le monde. Kuhn investit 4% de son chiffre d'affaire dans la recherche et le développement. Le groupe Buchez est l'un des plus importants distributeurs Kuhn en France, la proximité à travers les 5 bases de la concession corbigeoise et une politique de stock important et permanent contribue fortement à cette performance.

▶ Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

POLARIS Polaris 570 Sportsman
6 513 €HT
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

L'Eleveur Bourguignon
Cages - Écorneurs
Barrières césariennes et vêleuses
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATERIEL POUR L'ÉLEVEUR
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Nouveautés

Des disques pour petites puissances



Le Diskatech de Quivogne est un déchaumeur à disques indépendants conçu sur la base d'un châssis à 10 disques de 1,30 m de large, sur lequel peuvent être boulonnées des extensions de 4 ou 8 disques portant respectivement la largeur de travail à 1,83 et 2,35 m.
Montés sur élastomère, les disques de 560 mm de diamètre (450 ou 510 mm en option) sont suivis d'un rouleau barre, pouvant basculer au-dessus de l'outil pour en réduire le porte-à-faux.

L'Inro en version semi-portée



L'outil de strip-till Inro de Carré, se décline désormais en version traînée. Par ailleurs, l'Inro peut servir à l'enfouissement des digestats au niveau de la ligne de semis, attelé à une tonne à lisier.s

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/11/2015	Bourg-en-Bresse 24/11/2015	St Christophe-en B. 18/11/2015	National 18/11 au 24/11/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	3,96 € ↓	3,97 € ↓
	R	3,57 € ↑	3,50 € ↓	3,66 € ↓	3,58 € ↓
	O	-	3,15 € ↓	-	3,22 € ↓
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,15 € ↓
	O	-	2,65 € ↓	-	3,01 € ↓
Vaches lait (L)	O	2,55 € ↓	NC	-	2,71 € ↓
	P	-	2,35 € ↓	-	2,42 € ↑
Génisses VML	U	4,10 € ↑	4,35 € →	4,70 € ↓	4,29 € ↓
	R	3,85 € ↑	3,75 € →	3,90 € ↓	3,69 € ↓
	O	-	3,05 € →	-	3,03 € ↓
Taureaux VML	URO	-	2,35€ →	2,54 € ↓	2,46 € ↓

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 24/11/2015**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,76	2,63
300-350 kg	2,84	2,63	2,44
350-400 kg	-	2,49	2,33
400-450 kg	-	2,39	2,30
450-500 kg	-	2,38	2,31
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,39	2,30
300-350 kg	-	2,44	2,30
350-400 kg	-	2,36	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	2,38	-
500-600 kg	-	2,38	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	2,17
400-450 kg	-	2,25	2,14
450 kg et +	-	2,15	2,05
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	1,86	1,65 -
5 -10 ans	-	1,80	1,59 -
+10 ans	-	1,73	1,51 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,20	-

Bovins : 1711
Les apports restent conséquente dans toutes les catégories. 90% de vendus dans une ambiance globalement morose.

Broutards, Laitonnes, Génisses 18 mois : On constate cette semaine, la présence d'un plus grand nombre d'acheteurs. Malheureusement, cela n'a pas suffi a enrayer une nouvelle baisse des cours. La suppression des débouchés dans certains pays continue de nuire fortement au commerce.

Vaches génisses de 30 mois et taureaux : La faiblesse des commandes de la part des abattoirs se ressent fortement sur le marché du maigre et continue de faire plonger les tarifs.

Vente d'animaux culards et formés mardi 1 décembre (inscription obligatoire avant vendredi 27/11)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 23/11/2015**

Bovins (307)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
195 à 380 kg	560 - 920	2,40 - 2,86
395 à 490 kg	930 - 1130	2,28 - 2,45
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
175 à 350 kg	400 - 810	2,17 - 2,39
Génisses		
330 à 465 kg (16-24mois)	-	-
460 à 740 kg (24-36mois)	710 - 1430	1,54 - 1,98
Taureaux		
825 à 1130 kg	1030 - 1730	1,10 - 1,53
Vaches		
Vaches légères	750 - 1000	
Vaches entre deux	1020 - 1270	
Vaches lourdes	1290 - 1550	

En broutards, les tarifs sont facilement maintenus avec peu de relève mais sans amélioration des cours.
Vente globale en laitonnes, cours stables.
Commerce laborieux en génisses.
Les sorties en vaches maigres sont toujours importantes face à une demande très sélective et qui oriente les tarifs à la baisse.

Bovins gras : 21
Vache de viande : 3,60 à 3,82 kg de viande
Commerce très dificile en bêtes grasses avec peu de ventesréalisées.

Prochain marché bovins le lundi 30 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 28/10/2015**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85
de 5 à 10 ans	nc	1,82
+ 10 ans	nc	1,58s

Broutards, Laitonnes : Toujours pas d'apport, pas de cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 24/11/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	-

Tendance : Mauvais commerce dans l'ensemble.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/11/15 au 22/11/15*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,56 €	-
350 kg	-	2,42 €	-
400 kg	-	2,40 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,35 €	-
500 kg	-	2,26 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,39 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,28 €	-

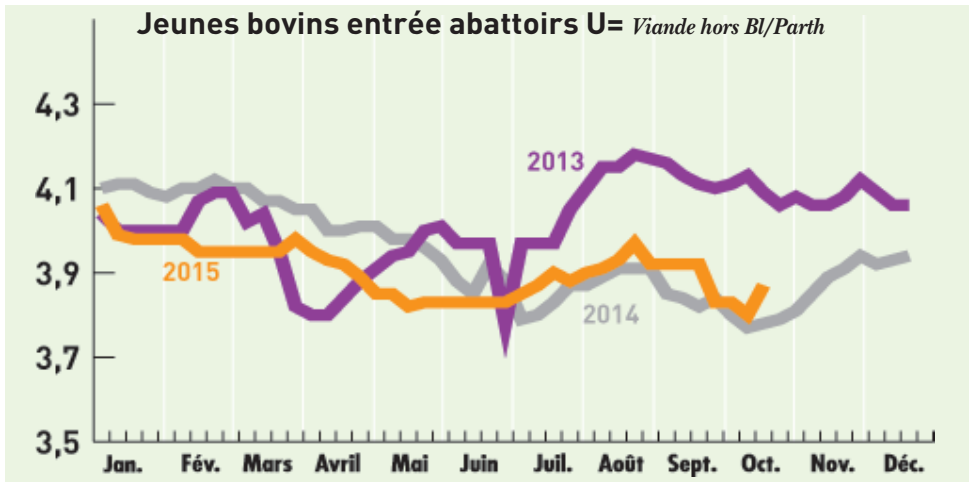
Tendance :
Beaucoup d'apport et marché calme.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations Bassin Centre-Est du 16/11/15 au 22/11/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,96 €	3,80 €	3,64 €			
Races mixte		-	3,49 €	3,48 €	3,43 €	-	
Races lait					-	3,25 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,13 €	4,02 €	3,60 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,13 €	4,11 €	3,95 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,33 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,30 €	3,18 €	-	-
Races lait				-	2,89 €	2,81 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,39 €	4,15 €	3,98 €			

Tendance : Sortie abondante en femelle et commerce très calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 16/11/15 au 22/11/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,95 €	3,90 €	3,82 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,70 €	4,24 €	4,05 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,04 €	3,94 €				
Races mixte					3,24 €	3,20 €		-
Races lait							2,83 €	2,80 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,75 €	4,62 €	4,22 €	4,06 €				

Tendances SEM. 48 / 2015

Bovins de boucherie

Les disponibilités sont importantes avec un afflux de marchandise sortie d'herbage pour une consommation atone dans le climat d'insécurité actuel. La tendance commerciale est dépressive et toutes les catégories de marchandise sont touchées. Les tarifs se tiennent avec difficulté pour les femelles haut de gamme à l'approche des concours de fin d'année. Les tarifs sont plus discutés dans les génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère, mais la baisse est marquée dans les allaitantes de choix secondaire, avec une très forte pression des industriels. Dans les laitières, la pression des abattoirs s'accentue sur un marché encore largement approvisionné. En jeunes bovins, même si la consommation n'a pas relevé la tête en Italie, le recul de l'offre sur le marché intérieur permet une stabilisation des prix. ■

Broutards

Les volumes restent conséquents et largement suffisants pour les besoins du marché. Les exportateurs peinent à trouver des places en quantité suffisante sur les différents marchés européens. Les acheteurs sont en position de force et peuvent demander à la fois de la qualité et du prix à des vendeurs qui voient la saison hivernale arriver. L'ambiance reste pesante avec de tarifs revus à la baisse dans les mâles de 380 à 450 kg. La vente est difficile avec des tarifs revus à la baisse dans l'ensemble des femelles. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le mauvais commerce dans la viande et la profusion saisonnière de l'offre pèse fortement sur l'ambiance commerciale. Les tarifs se replient dans l'ensemble des catégories. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre reste suffisante pour le nombre de places disponibles pour les sorties des vacances de Pâques. Le commerce est tendu avec des tarifs malmenés dans les veaux frisons ou montbéliards convenables. La valorisation est réduite dans les sujets plus légers. Le tri reste sévère dans les croisés laitiers avec des difficultés dans les petites femelles. Dans les veaux de race à viande ou croisés bien conformés, l'offre est mesurée. Les tarifs se maintiennent dans les très bons veaux croisés/montbéliards, mais le tri est sévère dans les ordinaires. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 23 novembre) :
"Le marché est équilibré dans un contexte d'offre et de demande limitées. Une amélioration des cours de JB est à prévoir. Le marché des vaches laitières reste relativement lourd."
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 23 novembre):
"L'offre, toujours importante, est absorbée par le marché. Les cours demeurent inchangés."

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 23/11/2015*

Agneaux (919)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,55 - 3,03	2,47 - 2,82
Gras (38-44 kg)	-	2,41 - 2,97	2,22 - 2,55
Gras (44-50 kg)	-	2,24 - 2,63	-
Gras (+50 kg)	-	1,93 - 2,25	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (119)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	0,92 - 1,08	0,78 -1,04	-
Divers			
Béliers (11) : 81 à 113 €	0,95 - 1,22	-	
Agneaux maigres : 36 à 86 €	-	1,38 - 2,54	-
Caprins (28) : 18 à 38 €		-	0,38 - 0,46
Boucs :			

Ovins : 1084
93% de vendus malgré un marché difficile et une baisse des cours assez marquée dans toutes les catégories.

Effectifs : Agneaux: 919 - Brebis : 119
Béliers : 11 - Caprins : 28 - Divers : 7.

Prochain marché le lundi 07 décembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 16/11/2015*

Ovins : 322	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 96	2,21 - 2,82
Agneaux gras	103 - 135	2,30 - 3,00
Brebis	25 - 86	0,40 - 1,18
Béliers	-	-

Cours reconduits dans l'ensemble des catégories avec très peu d'invendus.

Prochain marché le 30 novembre aux horaires habituels

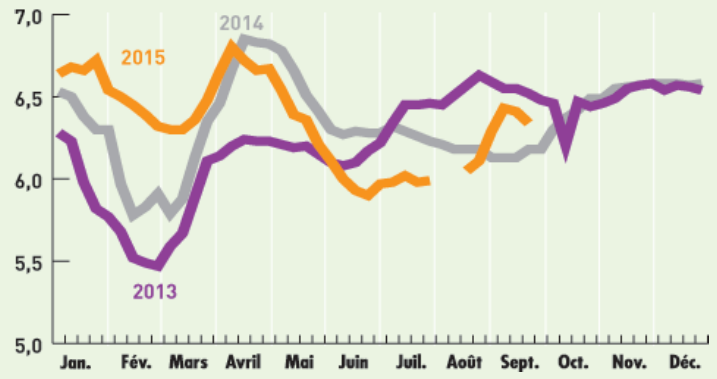
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 16/11/15 au 22/11/15*

Poids	U	R	O
Couvert 13 -16 kg	-	6,54 €	6,21 €
Couvert 16-19 kg	6,58 €	6,52 €	6,20 €
Gras 13 -16 kg	-	5,69 €	-
Gras 16-19 kg	-	5,42 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/11/15 au 22/11/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,24 €	()	2,41 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 16/11/2015 au 22/11/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,60 =	6,57 -0,05	5,72 0,20	-	-	-	-
	R Var.	6,38 0,11	6,34 0,01	6,29 -0,02	-	6,61 0,02	6,54 0,02	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,23 -0,10	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,54 0,08	6,51 0,07	5,70 0,18	-	6,58 -0,07	6,41 -0,04	5,78 0,02
	R Var.	6,20 0,06	6,29 0,03	6,22 -0,02	5,60 0,02	6,54 -0,05	6,52 -0,03	6,41 0,05	5,77 -0,14
	O Var.	5,95	6,07 0,27	6,18 0,18	-	6,21 -0,02	6,20 -0,09	6,01 -0,10	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,91	-		5,69 =	5,42 -0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : L'avis des professionnels n'étant pas pris en compte, les membres de la commission refusent de commenter la conjoncture **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Bourg-en-Bresse du 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5
Canards de Barbarie mâles pièce
Canards de Barba euros/pièce
Pigeons 6,50 à 7,00 euros/paire
. 8,50 à 9,00 euros/pièce
cour (prix au kg vif) :
P de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015 - 2/11/2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
2e coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
3e coupe	210 €	180 €

Porcins

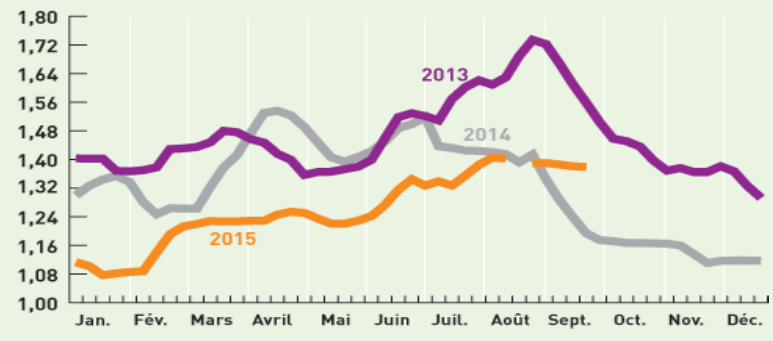
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 19 novembre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/15*

1,44 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

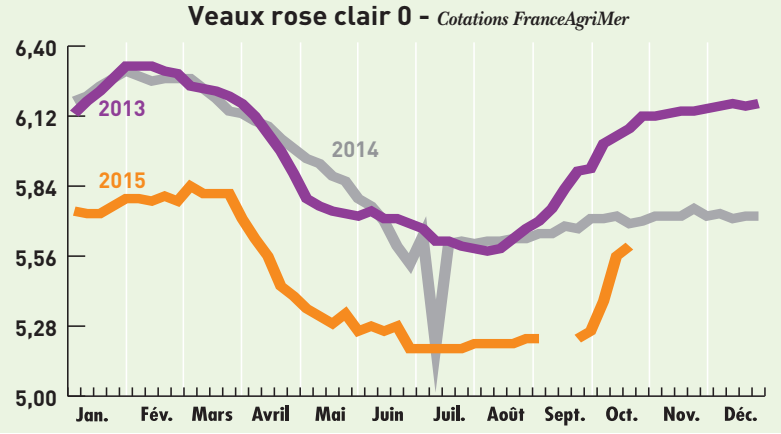
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/11/15 au 22/11/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,62 €	6,39 €	-
O	-	5,78 €	4,58 €	3,96 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/11/15 au 29/11/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	106	540 - 600 €	390 - 440 €	200 - 260 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		200 - 280 €	130 - 160 €	60 - 80 €	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 410 €	220 - 280 €	90 - 160 €	30 - 60 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		480 - 530 €	320 - 400 €	180 - 230 €	70 - 100 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	862	130 - 210 €	100 - 180 €	10 - 70 €	10 - 40 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/11/15 au 22/11/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,65 €	2,38 €	1,65 €	–
Bons	2,33 €	2,03 €		

Céréales

Marché du 19 novembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	nov-juin	168	N C
	fourrager	déc.-janv.	158	N C
Aube/Yonne	meunier	nov.-avr.	163 à 164	N C
	fourrager	nov.-avr.	154	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-avr.	150 à 151	N C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	nov.juin	152	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS	nov.-déc.	170	T C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		n.p.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône		nov.-déc.	152	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	163	N C
		janv.-mars	165 à 166	N C
Saone et Loire		nov.-mars	162 à 164	N C
POIS	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Côte d'Or		nov.-déc.	205	V C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main		inc.	
PULPES DE BETTERAVES	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	5 de nov.	167	V

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteurs 1 MF 6170 1 MF 6245 avec fourche 1 JD 1750 planteuse à poireaux groupe d'irrigation semoir à engrais
✆ **03.85.36.44.61**

18 - Vds MB John Deere W540, TBE, 750HB, révision John Deere tous les ans, jamais maïs, matériel très soigné, 88.000 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

21 - RECHERCHE pour collection : prospectus, - publicités, - objets publicitaires sur tracteurs et matériels agricoles (réf. 4701)
✆ **06 28 56 48 82**

38 - Retraité vend Same 4x4 100 TB 2100H, moteur Deutz 100 cv arceau sécurité rabatable très bon état.
✆ **04 76 38 45 56**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge Montbéliard prêts à saillir, super origine
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 5 génisses Prim'Holstein 3 semaines à 2 mois origine + 10 000 L
✆ **04 77 65 53 15**

58 - VENDS tracteur JD 630 Prenium avec chargeur Quicke Alo Q55? 1.90 m., 105 cv, 5 000 h, TBE, pneus neufs, 37 000 euros, - pailleuse Lucas Castor + 60 Ruc Twin double tapis, 16 500 euros, TBE (réf. 480C)
✆ **06 22 09 13 21**

Travail sol

07 - Sarras vends 80 bottes rd de foin 2014 bonne qualité prix intéressant
✆ **06 80 88 69 12**

21 - RECHERCHE charrue de 4 à 6 disques labourant commun brabant (les 4 ou 6 supports de disques s'inversant pour mouvement hydraulique), - godet à terre de 1.30 m environ accrochage euro (réf. 470D)
✆ **06 42 75 69 96 après 21 h**

38 - Vds charrue bi-socs Huard HB1 manuelle 300€.
✆ **06 43 73 68 43**

89 - VENDS brabant Bissoc Huard plus 4 socs neufs, 150 euros (réf. 4705)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

Récolte

21 - Vds MB Claas Lexion 460 EVO, 2003, 2300 km, coupe V26, 6 M, 2 scies.3D, humidimètre, quantimètre.Prix 92000 € (4802)
✆ **06 64 86 47 90**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 480D)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds andaineur Kuhn GA300GM.
✆ **04 76 07 51 87 HR**

42 - Vds récolteuse à fléau Kuhn 120 de coup. goulotte hydrolique
✆ **06 81 31 07 42**

71 - Recherche presse balles rondes, 120 x 120 ou volume variable PU large filet trac. 60 à 120 CV.
✆ **06 23 19 33 18**

84 - Recherche coupeuse à lavande ou à plantes aromatiques.
✆ **06 63 28 22 01 - 06 19 79 88 33**

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud 800L 16m (15m poss.) Berjustprogress tremieincurp cuve corr. dévers tracteur MF 1982 5300 H
✆ **04.78.98.02.99 ou 06.89.87.29.47**

Arbo-viti

26 - Vds 2 sécateurs électriques Felco F 820 peu d'heures, révisés.
✆ **06 82 25 63 69**

26 - Vds cause retraite atomiseur Fructair 2000 TCI Berthoud + calibreuse abricot MAF à grille 6 calibres.
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

69 - Vds 6 cuves ciment 25 à 82 hl et 4 bacs à vendanges dont un petit porté sur 3 points (1100 kg). Prix intéressant à débattre.
✆ **06 85 84 40 67**

Distribution

38 - Vds désileuse pailleuse Kuhn altor 4560 tbe 4000 euros.
✆ **06 33 80 74 64**

42 - Vds dessileuse portée 1.5 m3 Euromark neuve jamais servie 1500 euros
✆ **04 77 97 13 52**

Irrigation

26 - Vds enrouleur Irrimec 82/320 très bon état.
✆ **06 79 71 17 21**

Manutention

01 - Particulier recherche télescopique et mini pelle avec problème mécanique
✆ **06.13.29.38.19**

Trav. publics

69 - Rech. pelle arrière tracteur ou autre.
✆ **04 78 05 35 17 rép. ou 06 70 20 63 37**

Agri. divers

01 - Vds vêleuse Wink cornadis veaux 1 de 4 m 8 places et 2 de 3m 6 places Jourdain tbé pneus occ. 13-6 R28 12-4R24 420 70R28 13-6R38 420 85R38 480 70R38
✆ **04.74.14.01.87**

07 - Vends pelle hydr. Poclain TC45 CHCN + porte char charrue n-stop 4 corps 12 Kwerland
✆ **06 15 07 69 22**

18 - Vends broyeur de branches Bugnot BVE55, révisé, 750 h, 22 cv, diam. admissible 12 cm, TBE général, 7.800 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

18 - Vds combiné de semis rotative + semoir Nodet, en 3 m - tracteur Landini Legend 115, 4 RM, 3.917 h, bon état, à voir.
✆ **06 72 13 07 45.**

38 - Vds port char pour pelle ist + b70 renault benne. Bas prix, tél le soir
✆ **04 74 58 34 61 ou 06 76 71 34 44**

38 - Cause retraite vds tracteur Ford 7910 4 roues motrices, tracteur Same Laser 100 4 roues motrices, pulvé traîné caffini 2000L, vibro 6m20, cultivateur 3m, tombereau maïs hydro 4T, broyeur girax 1m50.
✆ **04 74 97 70 86**

42 - Vds cornadis 28 places CK + épandeur Krose 6 T TBE + pompe à vide Alpha Laval
✆ **04 77 54 18 39**

42 - Vds 2 caméras Camerail an 2010 tourelle 2 phares dont une sur rails 15 M
✆ **06 78 51 97 62**

42 - Vds cse cessation Rota howard 1.80 m broyeur DR4 Desvois 2.80 m,RB chambre va diam. 1.60
✆ **06 82 02 83 33 ap 20 h**

71 - Vds, cse cessation, tracteur MF.6455, 4 RM, pont AV suspendu, 3.450 H - 1 benne Brimont 14 T, an. 98, caisse très propre, pneus 420 x 22.5 - dessil/paill. Lucas Castor 60 G, cde élect., an. 2008 - 1 semoir engrais centrifuge Sulky DPX1504, épandage de 12 à 28 m, le tout en TBE.
✆ **06 26 28 92 10 ; 03 85 84 39 71**

74 - Vds 1 pipelait Alfa 4 postes pul élec tuyau diam 40, tank Alfa 650 l, 23 tapis, 2 pots Alfa, 10 abreuvoirs Alfa.
✆ **04 50 03 39 19**

Elevage

21 - VENDS pailleuse distributrice Kuhn Primor 5060, 6 m3, goulotte orientable, TBE. (réf. 4805)
✆ **06 82 69 28 68**

58 - RECHERCHE panneaux cornadis 6 m., 10 places (réf. 470F)
✆ **06 27 74 79 50 - 06 72 77 44 76**

69 - Vends cessation retraite tank à lait Japy 700 l.
✆ **04 74 60 10 42 HR**

69 - Tank à lait 1000 l. + pipeline Westfalia 4 griffes prix faire offre. Le tout TBE.
✆ **04 74 26 32 89 HR**

PETITES ANNONCES 03 80 78 90 40

Véhicule

Utilitaire

07 - Vends J9 130000kms de 1986 9ch - passe au contrôle - état moyen - prix 2000
✆ **04 75 36 70 34**

26 - Vds Renault Premium caisse frigo 16 palettes 1997, mines 20 01 2016.
✆ **06 80 42 35 29**

38 - Vds Lada 4x4 94 5000 km contrôle OK bet. 1500 €
✆ **04 76 81 61 27 HR**

42 - Vds bétaillère Mitsubishi Lanter 136000 km an 2000
✆ **06 08 78 15 58**

Tourisme

38 - Vds Kangoo essence pour pièce 1999, 175.000 km, bon état, prix 500 euros.
✆ **04 76 07 58 25**

42 - Vds Megane 2 DCI atte. rem. 2004 - 160000 km - entretien garage - bon état - 4500 euros -
✆ **04 77 26 14 65**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds foin prairie artif br 125 tb qualitée stock à l'abris.
✆ **06 85 90 73 88**

42 - Vds maïs ensilage enrubanné livraison assurée - très bonne qualité
✆ **06 82 29 74 85**

Batiment

Fourrage

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. **06 11 37 50 64**

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

38 - Jeune agriculteur cherche terrain labourable en Drôme minimum 20hec étudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

38 - Recherche parcelle de noyers à louer dans le 38.
✆ **06 76 46 60 92**

Divers

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ **06.82.07.33.68**

38 - Vds chauffage air pulsé gaz Sovelor, distributeur engrais Vicon.
✆ **06 41 55 24 33**

42 - Vds cuisinière DE Dietrich b. CM 4 cases clapiers ciment - très bon état le tout
✆ **04 77 54 47 36 hr**

AUER
VEND une ossature métallique neuve
Bâtiment longueur 47 ml
3 halls accolés de 19,85 ml (59,55ml)
Hauteur à la sablière 7 ml - Pente 22%
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au **03 25 88 31 62**

63 - Cherche. vêtements anciens et travail, bourgeron, veste «bleu», velours, blaude, blouse maquignon... même en très mauvais état. Achat ou débarras.
✆ **06 85 97 74 64**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
2 décembre à 14 h : 52 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
3 décembre à 10 h : 67 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 16 novembre - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics TP 240 - 24 T PTC porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
✆ 01 49 84 94 28
152 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 30001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAC35 - Photo non contractuelles

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com



84 - Vends mobiliers de reprise salle à manger rustique aulne, buffet 4 portes en 2.20, table rectangle 2m x 0.80, 4 chaises : 350 euros – Bahut moderne 3 portes en orme 2.10 m : 150 euros – Bahut 4 portes 4 tiroirs Louis XIV chêne massif et placage 2.40 m : 400 euros – Très beau living provençal en noyer 2.75 m : 1200 euros – table ronde régence merisier diam. 115 : 200 euros – lot de 6 chaises LXV cannées : 300 euros – table de ferme placage chêne 1.80 x 0.80 : 150 euros – salle à manger acajou polyester an. 60 buffet 5 portes 2.50, table 1.85 x 0.95 : 300 euros – living régence merisier 2.3 : 590 euros – buffet bas 4 portes régence merisier 2.40 : 300 euros – salon d'angle 5 places tissu vert : 250 euros – salon d'angle moderne 5 places : 400 euros – table ronde + allonge de 50 chêne massif : 200 euros – lot de 4 chaises chêne : 120 euros. Meubles Fabrol RN 7-84 Lapalud

✆ **04 90 40 35 79**

89 - A vendre environ 75 corbeaux en brique pour rénovation 5 € pièce. (4803)

✆ **03 86 56 44 38**

Offre

Emploi

18 - Offre d'emploi CDI "Agent de remplacement" en polyculture élevage Le Service de Remplacement du romorantinais, recherche un salarié agricole en CDI pour assurer l'accompagnement et le remplacement de 15 exploitations (Bovin, caprin, volaille et céréale). A l'aise avec les animaux (traite, alimentation surveillance, vêlages) et apte à la conduite de matériel d'élevage, vous interviendrez, selon un planning établit à l'avance, pour pallier les absences des chefs d'exploitations. Fort d'une première expérience agricole, vous êtes organisé, autonome et discret. Poste sur secteur Romorantin, à pourvoir le 1/12/2015. CDI 35 h + heures supp. Rémunération selon expérience. Permis + voiture indispensable. Ind. kilométrique. Envoyez CV et lettre de motivation, avant 25/11/15, à : SR 41, 11 rue L.Joseph Philippe, 41018 Blois ou srja@ja41.fr.

✆ **02 54 46 25 27.**

38 - CDI TECHNICO COMMERCIAL Le GDS recrute pour sa filiale commerciale : assistant de vente - développement commercial - gestion de dépôt et des expéditions - connaissance/expérience secteur agricole souhaitée. Qualités requises : relationnel/sens de l'accueil, rigueur, dynamisme/réactivité. Maîtrise Pack office/NTIC, première expérience e-commerce bienvenue. CDI - 35 h/semaine rémunération selon compétences niveau : Bac + 2 Technico commercial. Lieu : RIVES (Espace des Trois Fontaines). Candidature (CV + lettre motivation) à adresser par mail : info@gds38.asso.fr (à l'attention de Mme MANGIONE).

✆ **info@gds38.asso.fr**

69 - Exploit. viticole cherch. employé travail de la vigne conduite tracteur enjamb.

✆ **04 78 47 93 45**

69 - Ferme laitière 40 vl. cherche vacher CDI tps plein pour traite / Alim / Etc. Expérience exigée. CV+LM à Ferme du Mornantais - La Côte - 69440 Mornant.

Service

01 - 01 CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs TP engins agricoles rectif culasse etc... http//michelservignat.wix.com/ctrm

✆ **06.63.43.51.15**

25 - URGENT retraité agricole + bûcheron expérience bois de chauffage recherche logement T2 (faible retraite) contre petits travaux forêt ou agricultrice (veuve). étudie toute proposition. Même domaine forestier privé. Possède adresse de clientèle, possède matériels de bûcheronnage vente de l'ensemble 20.000 euros Ecrire à M. BEAUFILS Marcel, 51 rue de la 5ème DB 25750 Arcey.

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.

✆ **07 89 27 58 68**

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 60 ans, non fumeur, sérieux, agréable, simple, rencontre Dame même profil 50/60 ans pour relation durable.

✆ **06 19 69 44 21**

58 - Homme 34 ans, non fumeur, courageux, agréable, fidèle, souhaite rencontrer femme entre 25 et 44 ans pour relation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 460C)

✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

42 - Achète grosses carpes 8 à 12 kg faire offre au

✆ **06 17 44 21 92**

73 - Vends génisses Abd 18-22 mois indem IBR.

✆ **06 87 02 57 64**

74 - Vends VL + génisses fraîches vêlées troupeau montbéliarde à 9 000 l.

✆ **06 72 70 40 03**

74 - Recherche agneaux pour biberons.

✆ **06 40 28 07 04**

Bovin

01 - Vds Blonde d'Aquitaine 1 taureau à génisse 3 ans 1/2 jeunes mâles 10 à 24 mois IBR A type mixte livraison possible

✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds génisses 46 et 12 terme nov. déc. janv. origines certifiées sanitaire OK désinsectisation faite, contrôle par PCR négatif

✆ **06.37.72.17.46**

01 - Vds cause retraite troupeau MO PH MY 9500

✆ **06.77.32.49.69**

01 - Vds génisses Montb terme 17 novembre au foin CL étable indem.

✆ **06.70.54.91.74**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 440F)

✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds génisses pleines vaches lait 1ère 2ème lact. race PH gar sanitaire ok cont. lait.

✆ **06 71 21 49 36**

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Trameson, 18350 Charly.

✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC vds choix de TB taureaux charolais, 18 mois, dociles, avec de bonnes ascendances. EARL Breton, Germigny.

✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Vends 10 taureaux 14 – 15 mois et 3 taureaux de 2 ans dont 5 taureaux pour génisses, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (440E)

✆ **06 15 28 77 63**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)

✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)

✆ **06 07 75 59 74 – 03 80 97 23 28**

21 - Elevage charolais (21) GAEC Henriot, vd reproducteurs HBC, 12 mois, origine IA, velage facile, garanties sanitaires (4801)

✆ **06 21 88 22 77**

CAUSE CESSATION
VENTE DE CHEPTEL AU CADRAN
44 Vaches et
12 Génisses charolaises
Garanties pleines - Cheptel IBR
JEUDI 3 DÉCEMBRE 2015
Expo : 12h - Vente : 14h30
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

21 - Eleveur HB LIMOUSIN vend taureau adulte, mâles 15 mois, génisses 12 mois, pères RRE VS, TGS, livraison assurée (réf. 480A)

✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage GAEC Froidurot VEND 4 taureaux 18 mois, TGS, Primables. Livraison assurée (réf. 4806)

✆ **06 80 01 02 55 - 06 83 95 58 61**

25 - VDS génisses d'élevage Montbéliardes tout âge avec papier.

✆ **06 80 37 47 55**



38 - Vds taureau Limousin de 5 ans cause consanguinité calme.

✆ **06 85 30 49 42**

38 - Vds vaches Charolaises sélectionnées avec veaux TGS cause retraite.

✆ **04 74 58 73 81**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans HBC facile livr. assur. Cuisset JM St Germain Lespinasse

✆ **06 30 92 60 12**

42 - Elevage HBA vds 1 taureau type viande 5 ans et veaux M 1 an TGS Ibra

✆ **06 07 59 08 74**

42 - Elevage Aubrac vds génisses 1 an et 2 ans pour reproduction TGS

✆ **06 85 02 07 60**

42 - Vds 22 génisses Holstein de 12 à 18 mois IBRA livr. assur.

✆ **06 86 57 38 41**

42 - Vds génisses MO terme fin Nov. Déc. Janvier CL ind ibr 1150 euros départ ferme

✆ **04 77 54 85 69**

42 - Vds cse retraite troupeau Charolais issu la depuis 35 ans indexé inscrit HBC

✆ **04 74 64 27 48**

42 - Vds génisses PH au choix 15 jours prêtes à inséminer CL tt garantie sanitaire

✆ **04 77 20 88 77**

42 - Vds plusieurs taureaux Limousin de 1 an à 20 mois

✆ **06 36 36 59 79**

43 - Polignac cse cessation, à vdre Prim Holstein génisses tt âges, génisses pleines, vaches prêtes et en lait

✆ **06 82 21 33 75**

57 - Vends taureaux Charolais Hbc 12 m et 10 m, ind. Ibr ttes garanties sanitaires.

✆ **06 31 92 87 43**

58 - VENDS reproducteurs Blond d'Aquitaine mâles et femelles 18 mois et veaux de l'année (réf. 460B)

✆ **06 83 26 95 44**

58 - VENDS plusieurs bons taureaux 18 mois, - génisses 18 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux 58320 (réf. 470A)

✆ **06 75 69 10 18 - 03 86 68 80 03 - 06 62 66 56 54**

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend taureaux de 18 mois et grand choix de veaux de l'année, TGS, IBR paratube (réf. 470G)

✆ **06 10 09 65 69**

69 - TBO taureaux 18 mois HBC charolais TGS Savigny (69) - www.elevagegrangesteph.e-monsite.com

✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.

✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vend très bon taureaux charolais inscrits 15 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.

✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Cherche pension pour hiverner gén. 18 mois.

✆ **06 80 18 70 32**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)

✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.

✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends bons taureaux 18 mois, HBC, TGS, IBR A, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.

✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage limousin vend taureaux reproducteurs 12-15 mois, issus I.A., inscrits HBL ou non.

✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends, cause retraite, 8 vaches, 2 génisses 30 mois, laitonnes, taureaux 4 ans, IBR A, charolais.

✆ **06 88 59 25 67**

71 - Dpt 71-39 prends bovins en pension du 15-04 au 15-10, pâture indépendante par lot, surveillance sérieuses références.

✆ **06 84 21 69 15**

71 - Vends vaches charolaises pleines, cause surnombre.

✆ **06 72 98 57 88**

71 - Vends 20 génisses limousines 18 mois, prêtes à saillir, indemnes IBR, TGS, dociles.

✆ **06 85 54 80 24**

89 - VENDS 20 taureaux 18 mois HBC et génisses 18 mois, TGS, livraison possible, photos site GAEC Cadoux (réf. 480B)

✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

19 - VDS BREBIS LIMOUSINES dont certaines suitées + JEUNES AGNELLES de l'année.

✆ **06 87 36 87 90 ou 05 55 95 60 15**

21 - VENDS 12 brebis charollaises pleines (réf. 4804)

✆ **03 80 84 32 38**

26 - Vds agnelles préalpes cause surnombre.

✆ **07 85 54 74 03 ou (HR) 04 92 66 03 79**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.

✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Vds jument PSA 5 ans N° SIRE 10357951G, 1 cheval Lusitanien 12 ans N° sire 03109365E.

✆ **06 80 15 48 15**

Chien

89 - VENDS chiots type Beauceron, pure race Non Lof nés le 04/10/2015, disponible le 04/12/2015, 350 euros, mère 250268710241400 (réf. 4702)

✆ **03 86 34 15 77 - 06 75 86 17 50**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation

✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Adresses utiles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

LA FLAMBEE

SA au capital de 514.515,43 €
Siège social : Sennecey Les Dijon (21800)
302 306 832 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Septembre 2015 :

- Monsieur Gilles ROY domicilié à Ornans (25290) – 99 Rue Pierre Vernier a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Michel BERGIER, démissionnaire ;

- Le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE – ACTIS dont le siège est à Besançon (25000) – 8 Rue Madeleine Brès, a été confirmé, suite à la fusion absorption de la Société COREC par la Société ACTIS.

Le Président – Directeur Général

AL214815702

E.C.E. SOCIETE D'EXPLOSIFS DU CENTRE EST

Société anonyme au capital de 616 000 €
Siège : Zone d'activités du Breuil
21490 Ruffey les Echirey
430 272 567 RCS Dijon

En date du 06/11/15 et à compter de ce jour : 1/ L'Assemblée générale a nommé aux fonctions d'administrateur M. Daniel Jobard demeurant à Le Russey (25210) ZA Les Butiques, en remplacement de la SARL ALLER DEVELOPPEMENT, administrateur personne morale démissionnaire, représentée par José Aller. 2/ Le Conseil d'administration a nommé aux fonctions de Président du conseil d'administration M. Daniel Jobard, en remplacement de M. Henri Aller, Président démissionnaire. Pour avis,

AL214815814

TRANSFERT DE SIÈGE

ATOL LES OPTICIENS LE VESINET

SASU
au capital de 44 593 euros
Siège social : 27 Rue Buffon 21200 Beaune
RCS Dijon 538 695 586

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 27 Rue Buffon, 21200 Beaune au 26 Rue du Maréchal Foch 78110 Le Vesinet à compter du 30 juin 2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

Le Président

AL214815815

BOURGOGNE FRET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Bis rue Eugène Edon,
21150 Venarey les Laumes
790 954 267 RCS Dijon

Le 28 octobre 2015, le Président de la société Bourgogne Fret Services a (i) décidé du transfert du siège social du 13 Bis rue Eugène Edon, 21150 Venarey les Laumes au 45 rue Longvic, 21300 Chenôve à compter du 23 novembre 2015 ; (ii) décidé de la mise à jour corrélative des statuts, ainsi qu'il suit :

Ancienne mention : « Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 13 bis rue Eugène Edon, 21150 Venarey Les Laumes »

Nouvelle mention : « Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 45 rue Longvic 21300 Chenôve »

Pour avis,

AL214815826

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL FEVRET

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
porté à 150 000 euros
Siège social : 2 rue Chevreul
21000 Dijon
RCS Dijon 401 229 661
SIRET 401 229 661 00012

Par décision du 19 novembre 2015, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société «SARL FEVRET», ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital social

Ancienne mention : 7 622,45 euros

Nouvelle mention : 150 000 euros

Pour avis

La Gérance

AL214815811

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 13.11.2015 dans le présent journal, concernant la constitution de la société CHENOVIMMO, il fallait lire : ASSP passé à EXINCOURT en date du 23.10.2015 et non du 21.10.2015.

Pour avis.

AL214815695

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LA CONTREE

Société civile au capital de 150 000 €
Siège social : 21450 Ampilly les Bordes
418 365 920 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/11/2015, la collectivité des associés a décidé de transformer l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC DE LA CONTREE

Date d'agrément par le préfet de COTE D'OR : 16 septembre 2015

N° d'agrément : 1 275

Pour avis, La gérance

AL214815407

WAVE CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 3, rue Millotet
21 000 Dijon
798 853 206 RCS Dijon

Par un procès-verbal du 16 octobre 2015, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2015, le capital a été augmenté en numéraire de 5.000 euros pour être porté à 10.000 euros et le siège social a été transféré 39, boulevard Carnot – 21 000 Dijon à compter de ce jour. Les articles 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon

AL214815626

SCEA DU MOULIN DE ROUVRAY

Société civile au capital de 378 100 €
Siège social : Moulin de Rouvray
21340 Jours En Vaux
497 498 907 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/11/2015, la collectivité des associés a décidé de transformer SCEA en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC DU MOULIN DE ROUVRAY

Date d'agrément par le préfet de COTE D'OR : 24 mars 2015

N° d'agrément : 1 254

Pour avis, La gérance

AL214815648

LOC1GO

SARL au capital de 101.500 €
7 rue Paul Cabet
21000 Dijon
791 203 94+6 RCS Dijon

Aux termes d'un procès verbal d'AGE du 23/10/2015, les associés ont décidés :

- l'augmentation de capital de 47.320 € pour le porter à 148.820 €

- l'augmentation de capital de 92.680€ pour le porter à 241.500 €

- la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée.

L'objet de la société, sa durée, son siège social et sa dénomination demeurent inchagés

Président : ACE sarl 13 boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, 454 042 177 RCS Paris

Commissaire aux comptes

Titulaire : PBSD AUDIT CONSEIL, 24 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris

Suppléant : PARIS ELYSEES EXPERTISE ET AUDIT. 81 Avenue de Wagram. 75017 Paris

Admission aux assemblées : tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Pour avis

AL214815692

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

NUITS-SAINT-GEORGES: Vigne AOC «Nuits Saint Georges 1er Cru» et AOC «Nuits Saint Georges»

Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

1 ha 02 a 70 ca - Les charmois: F-194-865[193] - Ronciere: BL-52

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14/12/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand

21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214815825

LEBONIMMOBILIER

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social : Saint Apollinaire (21850)
8 Rue Frédéric Passy
519 904 981 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date à Dijon du 17 Novembre 2015 :

- L'objet social a été modifié, les activités étant désormais les suivantes : conseil en investissement financier, mandataire en opérations de banque et services de paiement, mandataire d'intermédiaire d'assurance, agence immobilière, conseil en gestion de patrimoine, formation, animation, développement d'un réseau de mandataires et conseillers, conseil en gestion ;

- La dénomination sociale a été modifiée de « LEBONIMMOBILIER » en « DV CONSULTING » ;

- Le siège social a été transféré de Saint Apollinaire (21850) 8 Rue Frédéric Passy à Dijon (21000) – 13 Rue Marguerite Yourcenar.

Les articles 2 (Objet), 3 (Dénomination) et 4 (Siège) des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Gérant

AL214815701

SASIS SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 24 Rue Louis Blanc
75010 Paris
811 766 351 RCS Paris

Aux termes d'un acte en date du 19 novembre 2015, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social du 24 Rue Louis Blanc à Paris (75010) au 25 Rue du Faubourg Bretonnière à Beaune (21200) à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Paris sous le n°811 766 351, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.

Gérance : Madame Aki SAITO, demeurant 4 Place au Beurre à Beaune (21200), et Monsieur Keishi SUGIMURA, demeurant 25 Rue du Faubourg Bretonnière à Beaune (21200).

- et réalisé une augmentation du capital social de 9 900 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 10 000 euros.

- d'étendre l'objet social à l'activité de restauration franco-japonaise et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL214815703

AUX POULETS ROTIS

SARL au capital de 1000 euros,
4 rue du professeur Robert Debre
Bâtiment 4B 21000 Dijon.
RCS Dijon 811894468.

Suite A.G.E du 28-10-2015 et à compter du 31-10-2015: Transfert du siège social à: 52 rue Berbisey cool + , 21000 Dijon. Démission gérant: Martins Isabelle. Nomination nouveau gérant: Hassane Essaber, 20 place de la République 21000 Dijon. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon.

AL214815706

ALCYACONSEIL

GROUPE ADAMAS

SC au capital de 489 200 euros
Siège social : Beaune (21200)
6 Rue des Tonneliers
792 871 378 RCS Dijon

Suivant délibérations de l'assemblée générale en date du 20 octobre 2015, il a été décidé :

de transformer la société en société par actions simplifiée, et d'adopter le texte des statuts qui régiront la société sous sa nouvelle forme, emportant cessation des fonctions de gérant de Monsieur Manoël BOUCHET, de nommer en qualité de président Monsieur Manoël BOUCHET demeurant à Beaune (21200), 2 rue de la Bouzaize, de nommer en qualité de directeur général Monsieur Matthieu GROMELLE demeurant à Caderousse (84860), Ferme les Islons, de nommer en qualité de CAC titulaire COFIME AUDIT dont le siège social est à Colmar (68000), 5 rue Bertrand Monnet et CAC suppléant COFIME, dont le siège social est à Colmar (68000), 5 rue Bertrand Monnet et de modifier l'objet social. La société a notamment pour objet la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères.

Le capital, le siège et la durée demeurent inchangés.

Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives et a autant de voix qu'il possède d'Actions.

Toute Transmission de Titres s'effectue librement lorsqu'elle intervient entre les Associés de la Société et toute autre Transmission d'Actions est soumise à une procédure d'agrément définie dans les statuts.

Pour avis.

AL214815707

CUMA LES MENOIZES DE LA SUZE À DIANCEY

N° d'agrément : 21/87/535
RCS Dijon : 342 842 747

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA les Menoizes de la Suze à 21430 Diancey du 05 mai 2015 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

- L'augmentation du Capital Social à 9 575€ et d'augmenter la valeur nominale de la Part Sociale à 15 €

- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 05 mai 2015

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Francis GUYOT

AL214815818

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DES CHAMPS FLEURIS

Société civile au capital de 39 850.17 euros
Siège social : 21440 Francheville
315 093 567 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/10/2015, la collectivité des associés a :

- autorisé Monsieur Duthu Gabriel à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31.10.2015,

- décidé d'agréer Monsieur Duthu Antoine, demeurant 7 Route Royale – 21390 Clamerey, en qualité de co-gérant de la société à compter du 01/11/2015.

Pour avis, la gérance

AL214815668

SUSHI POWER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 Euros
Siège Social : 21300 Chenôve,
112 Avenue Roland Carraz
R.C.S. Dijon 793 911 751

Suivant une décision de la collectivité des associés en date du 30/09/2015, et suite à une cession de parts reçue le 14/10/2015 par Me VIARD, notaire à Dijon, il a été, savoir :

- pris acte de la démission de Mlle Gwendoline HU de son mandat de gérant à compter du 14/10/2015,

- décidée de nommer Mme Wanping XU, dt à Francheville (21440) 10 rue dus Beaux Verds Hameau de Prairay, en qualité de gérant, sans limitation de durée, à compter du 14/10/2015,

- décidée de modifier en conséquence l'article 8 des statuts.

Pour avis et mention.

La gérance

AL214815691

PAGNE

Aux termes d'une décision du 17 novembre 2015, il résulte que la collectivité des associés de la société PAGNE, SARL au capital de 8.000 Euros, dont le siège est à Dijon (21000) – 6 B place Saint Bénigne, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 450 021 498, a désigné en qualité de gérant, sans limitation de durée, M. Luc GUILLOT, demeurant Montigny – Montfort (21500) – 23, Grande Rue – Montfort, à partir du 17 novembre 2015, en remplacement de M. Patrice PERRAUX, demeurant à Dijon (21000) – 13, Rue du Docteur Calmette, démissionnaire, à compter de ce même jour. Il a été, en outre, décidé de transférer le siège social à Montigny – Montfort (21500) – 23, Grande Rue – Montfort, à compter de cette même date. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour Avis.

AL214815699

DOMAINES LEFLAIVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 37 000 euros
Siège social : place des Marronniers
21190 Puligny Montrachet
490 715 836 RCS Dijon

Par décision en date du 30 septembre 2015, l'associée unique, a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 30 septembre 2015 et pour une durée indéterminée, Monsieur Brice Bricheteau de La Morandiere, demeurant à Hong Kong (Chine) - 38 Mount Kellet Road - the Peak, et ce en remplacement de Monsieur Antoine Lepetit, non renouvelé dans ses fonctions de gérant. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis La gérance

AL214815816

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LARA

SCI au capital de 1524 euros,
69 rue Berbisey
21000 Dijon
387 561 855 RCS Dijon.

L'AGE du 25/10/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/10/2015, nommé liquidateur M. Sellal Hamed, 5 rue neuve 52190 Riviere les fosses et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Dépôt au RCS de Dijon.

AL214815817

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Binges du 01/07/2015, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL BAUJARD

Siège : Binges (21270), 61 Rue du Vieux Dijon

Durée : 99 ans

Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles

Capital : 493 400,00 euros

Gérance : Monsieur Baujard Jean-François, demeurant à Binges

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance

AL214815617

SCI L'AGE D'OR AIX EN PROVENCE

au capital de 5 000 euros
Rue de Brully - Gigny,
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 30/10/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI L'AGE D'OR AIX EN PROVENCE

Siège social : rue de Brully - Gigny, 21200 Beaune

Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Philippe PECULIER dt Rue de Brully - Gigny 21200 Beaune

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL214815688

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile sans statuts légal particulier immatriculée au R.C.S de Dijon, dénomée SCI DU CANAL, au capital de 1.000 euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition et l'exploitation de tous immeubles. Son siège est à Montbard (21500) 17 rue Carnot. La gérante est Madame Isabelle Gaillardot demeurant à Semur en Auxois (21140) 18 rue Jean Jacques Collenot.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

La gérance

AL214815690

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 18 novembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ANGE

Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la mise en valeur par exploitation, location, construction, l'amélioration, l'administration, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Régis MANGINOT, demeurant 12 rue des Saules 21490 Varois et Chaignot

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

La Gérance.

AL214815696

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
74 rue Rambuteau
71000 Macon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/11/2015 à Saussy, il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile particulière régie par les dispositions de la loi n°70-1299 du 31 décembre 1970, les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil

Dénomination : GFA DES CORVEES

Siège social : 1 Rue des Champs - 21380 Saussy

Objet : la propriété, la jouissance et l'administration par bail à ferme de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole dont il sera propriétaire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Dijon

Capital : 1.000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Raymond DUMONT et Madame Anne DIATTA épouse DUMONT demeurant ensemble à Saussy (21380) - 1 Rue des Champs.

Cession de parts : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention - La Gérance.

AL214815697

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 18 novembre 2015 constitution de la SARL :

Dénomination :GRIEZIT

Capital social : 13.800 Euros

Siège social : 3 Rue Parmentier 21000 Dijon

Objet : Accompagnement sous toute forme appropriée des décideurs de toute structure publique, parapublique ou privée dans l'étude, la définition l'organisation, la mise en œuvre opérationnelle de politiques et de procédures contribuant à l'atteinte des objectifs et plans stratégiques de ladite structure, à l'anticipation des besoins et obligations auxquels elle aura à faire face ou à apporter une réponse opérationnelle aux nécessités liées à son existence et à son développement, ainsi que toute action liée à cet objet telle que la transmission d'informations et de concept aux clients et à leurs collaborateurs

Gérant : M. Christophe ZANDER, 3 rue Parmentier 21000 Dijon.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL214815698

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Jean de Losne du 19 novembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : H2EAU

Siège social : Port de Plaisance, 21170 St Jean de Losne

Objet social : acquisition, administration de tous immeubles bâtis ou non en vue notamment de la création, l'installation, l'exploitation et la gestion de tous ports de plaisance fluvial ou maritime ; L'achat, la location, de tous matériels, équipements, aux plaisanciers ou aux professionnels de la navigation; prestations de services et conseils de toute nature dans le domaine de la plaisance fluviale ou maritime ; construction, vente, réparation, entretien, location de bateaux ;

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 25 000 euros

Gérance : Monsieur Thietmar Wolfgang Harry Albrecht GERARD, demeurant à St Jean de Losne (21170) Port de Plaisance ; Monsieur Max Damien Ekkehard Karl GERARD, demeurant à St Jean de Losne (21170) Port de Plaisance ; Monsieur Phillippe GERARD, demeurant à St Jean de

Losne (21170) Port de Plaisance ; Madame Nathalie CARON, demeurant FRANXAULT (21170) 34, rue de l'Aigle de Meaux

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

La Gérance.

AL214815705

WAKDEV

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fontaine les Dijon (21121) du 17 novembre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : WAKDEV.

Siège : 7 rue Buffon 21121 Fontaine les Dijon.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 euros.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : le développement, l'édition, la distribution et l'hébergement de sites internet, de logiciels et d'applications pour mobile ou tout autre support informatique - la vente d'espaces publicitaires au sein des applications et logiciels développées par la Société - l'installation, la configuration et la maintenance de serveurs et systèmes informatiques - l'activité de consulting dans le domaine de l'informatique - la vente en ligne de produits informatiques, électroniques, de licence de logiciels et d'applications et de tout autre produit en rapport avec le domaine de l'informatique.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Julien VEUILLET demeurant 7 rue Buffon 21121 Fontaine les Dijon

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis Le Président

AL214815708

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL à associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Le temps d'une pause

Capital: 1000 euros

Siège: 5 rue St Joseph 21700 Nuits St Georges

Objet: Profession d'esthéticienne, exploitation d'un centre de beauté, d'esthétique et de remise en forme avec vente de produits de beauté et accessoires liés.

Durée: 99 ans

Gérant: Mlle Julie Martin, 51 rue Antoine Masson 21130 Auxonne

RCS: Dijon

AL214815813

CABINET DORME
121 bis, avenue de Paris
79000 Niort

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19 novembre 2015, il a été constitué une Société **Civile Immobilière dénommée** : PATJCA

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 14, rue du tilleul - hameau de pleuvey - 21200 Meursanges

Capital : 4000 euros

Gérance : M Aufaure Jean-Claude demeurant 14, rue du tilleul - hameau de pleuvey - 21200 Meursanges

Agrément des cessions de parts: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés par décisions adoptées par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers à la majorité renforcée au moins du capital social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL214815819

SCP «Hervé BRUCHON,
Romain BRUCHON
et Clémentine COURLET
de VREGILLE,
notaires associés»
à Dijon(21000),
6 rue de l'Ecole de Droit

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Hervé BRUCHON, notaire à DIJON, le 16 novembre 2015, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : ESPACE AYURVEDA HARMONIE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 1 500,00 €

Siège : Dijon(21000), 13 Avenue Victor Hugo

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 1 500,00 €

Gérant : Mademoiselle Anne-Laure Spitzer demeurant à Dijon (21000), 12 Rue Rétif de la Bretonne.

Immatriculation : RCS de Dijon

Cession de parts : clauses d'agrément sauf entre associés et descendants

Pour avis et mention

Hervé BRUCHON

AL214815821

NIÈVRE

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SCM GAUTHIER-CHOPELIN

7 rue de la saulaie
58240 Saint Pierre Le Moutier
Siret 799277306.

Le cabinet infirmier dénommé SCM GAUTHIER-CHOPELIN actuellement situé 7 rue de la saulaie 58240 Saint Pierre Le Moutier est transféré 9 route de moulins 58240 Saint Pierre

Le Moutier à compter du 01 novembre 2014. Le numéro de téléphone fixe professionnel reste inchangé.

AL584815589

SARL C2IM

Sigle : DB informatique
SARL au capital de 75.000 €
2bis rue des grandes brunettes,
58340 cercy la tour
492718333 RCS Nevers

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du18/11/2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 18rue de Charleville, 58000 Nevers, à compter du 01/12/2015..

AL584815592

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Étude de Maître Jourdier
Notaire à Decize 58300
8, rue Carnot

MODIFICATION DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de modification du régime matrimonial (art.1397 al 3 c.civ.) suivant acte du 6 novembre 2015 par Mr. Jean Simonet et Mme Nadine Hautin demeurant à Saint Honoré-les-Bains (58360), 25 rue de l'Hâte, mariés sous le régime de la séparation de biens.

Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle avec attribution de la communauté au survivant des époux. Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre RAR ou exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis et mention.

Maître Jourdier.

AL584815599

→ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 18/11/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AMEDEE MILLIEN Laurence, José, Jeannine -

RCS Nevers 485 320 725 -

Restauration traditionnelle -

81 avenue Louis coudant

58340 Cercy-la-Tour

AL584815614

Par jugement en date du 18/11/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SEBECO Restaurant LA SENTINELLE (SARLU)

RCS Nevers 788 835 791

Restauration traditionnelle

Lac des Settons Rive Droite

58230 Montsauches les Settons

AL584815615

→ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES PERRIERES

Les Perrières - 58330 Crux la Ville
Au capital de 173 730,90 euros
RCS Nevers - 323 945 675

Par procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er novembre 2015, l'EARL a été transformée en

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC des PERRIERES

Siège Social : Les Perrières - 58330 Crux la Ville

Gérants : M. et Mme Cointe Benoît et Pascale et M. Cointe Victor, demeurant Les Perrières - 58330 Crux la Ville

Capital Social : 173 730,90 euros divisé en 11 396 parts représentant des biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale en date du 5 octobre 2015

Pour avis, la gérance

AL584815591

SAS MARC PICAUT

SARL transformée en SAS
au capital de 31 000 €
Siège social : 9, rue du Puits Henri
58260 La Machine
391 868 361 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 9 novembre 2015, les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme :

Ancienne mention : SARL

Nouvelle mention : SAS

- Dénomination :

Ancienne mention : SARL MARC PICAUT

Nouvelle mention : SAS MARC PICAUT

- Administration :

- **Ancienne mention :** Gérant : Mr Marc PICAUT dt à La Machine (58) – 9, rue du Puits Henri

- Nouvelle mention : Présidente : Mme Mireille PRASALEK dt à La machine (58) – 17, rue des Frères Lumière

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

AL584815597

S.C.I CHRISLAE

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social
1 Ter Impasse des Marronniers 58300 Decize
449122050 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 26 Octobre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de nommer Monsieur Emmanuel SALLANT et Madame Laëtitia SALLANT demeurant 6 Bis rue de Caqueret 58300 Decize, en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Christian MEURGUES et de Madame Françoise MEURGUES, démissionnaires.

- de transférer le siège social du 1 Ter Impasse des Marronniers, 58300 Decize au 6 Bis rue de Caqueret 58300 Decize à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL584815602

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

BAUDRAS ET FILS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 120.000 euros
Siège social : 31, rue du Petit Mouësse
58000 Nevers
340 174 051 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2015 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour. Il en résulte les modifications suivantes à publier :

Anciennes mentions

Forme : Société Anonyme

Administrateurs :

M. Maurice BAUDRAS dt 10 rue du Moulin d'Ecorce – 58000 Nevers

M. Dominique BAUDRAS dt 25 av des Gondelins – 58000 Nevers

M. Hugues BAUDRAS dt 96 rue Mademoiselle Bourgeois – 58000 Nevers

Président Directeur Général : M. Hugues BAUDRAS

Directeur Général Délégué : M. Dominique BAUDRAS

Commissaire aux comptes :

- **titulaire** : Monsieur Philippe CHAUSSAT dt 20 av Pierre Bérégovoy – 58000 Nevers

- suppléant : ETC AUDIT, place de l'Europe – 89000 St Georges Sur Baulche

Conditions d'admission aux assemblées : tout actionnaire peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions dès lors qu'elles sont libérées ou inscrites à son nom cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Clause d'Agrément : La transmission d'actions est libre entre actionnaires au profit du conjoint, d'un ascendant, d'un descendant de l'actionnaire titulaire des actions à transmettre. Toute autre transmission doit être autorisée par le conseil d'administration.

Nouvelles mentions

Forme : Société par Actions Simplifiée

Président : M. Hugues BAUDRAS dt 96, rue Mademoiselle Bourgeois – 58000 Nevers

Directeur Général : M. Dominique BAUDRAS dt 25, avenue des Gondelins -58000 Nevers

Conditions d'admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés et inscrits à un compte ouvert à son nom.

Clause d'Agrément : A l'exception des transmissions entre associés, qui sont libres toute autre mutation d'action est soumise à l'agrément préalable des associés.

Commissaire aux comptes : Néant

Le dépôt des pièces sera effectué au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président, Hugues BAUDRAS

AL584815610

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

«SCI LE MORILLON»

Société Civile Immobilière
Au capital de 23.324,70 Euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
139 Faubourg du Grand Mouesse
R.C.S Nevers 352 853 196

Suite à l'assemblée générale du 30 octobre 2015, Madame Dominique AUZEL, demeurant 31 rue Gabriel Valette 58000 Nevers, a été nommée en qualité de cogérante à compter de ce jour.

La gérance.

AL584815571

GÉRANCE

Par AGO du 15/10/2015, les associés de la SARL CHAMANE au capital de20 050 €, siège social ZAC des Grands Champs 20 Bd du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers, 520 973 041 RCS Nevers, ont pris acte de la démission de Pierre-Yves Garreau de ses fonctions de gérant à compter du 28/09/2015 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis.

AL584815588

EARL BAUDOT JEAN-FRANÇOIS

Forges 71220 Marizy
Capital Social : 239 040,06 euros
R.C.S. Macon 351 463 211

Suivant délibérations d'AGE en date du 13/11/15, les associés ont décidé à effet du 01/11/ 2015 : de nommer gérante Madame Sophie RAYMOND domiciliée à Villecourt Decize (58), de fixer le capital social à 230 025 €, de transférer le siège social à Villecourt Decize (58), de proroger la durée de la société pour la porter à 99 ans, de dénommer la société «EARL BAUDOT RAYMOND».

Pour avis,

La Gérance.

AL584815596

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SELARL QUIN

SELARL au capital de 3.000 €
Siège social : 64, rue du Cdt Paul Pierre Clerc
58000 Nevers
448 504 381 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 06 octobre 2015 a pris acte de la cessation du mandat de gérante de Mme Jeanne Abgrall ép. Quin avec effet au 30 novembre 2015

Le seul gérant demeurant en fonction est M. Julien Quin, dt 64, rue du Cdt Paul Pierre Clerc – 58000 Nevers.

Pour avis

AL584815609

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

PARIS DECO DU MONDE

SARL au capital social : 10 000 EUROS
Siège Social : 12 Place Colonel Roche
58350 Châteauneuf Val-de-Bargis
RCS : Nevers 802 805 879

Aux termes de l'Assemblée Générale à Caractère Mixte en date du 15 Juin 2015, il a été décidé la poursuite de l'activité sociale malgré les pertes entamant plus de la moitié du capital social.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au Registre du Commerce de Nevers.

Pour avis

AL584815583

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL MONTAGNON

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 38 400 euros
Siège : 10 Rue de la Porte du Croux,
58000 Nevers
RCS Nevers 312 367 188

L'AGE du 31 octobre 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.10.2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard Montagnon, demeurant 10 Rue de la Porte du Croux - 58000 Nevers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue de la Porte du Croux 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL584815587

SCI PONT DE LOIRE

Capital social : 1524,49 Euros
Siège social : 32, rue Alphonse Baudin
58200 Cosne sur Loire
SIREN 352 841 019 R.C.S. Nevers

Le 31 octobre 2015, par acte SSP l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 octobre 2015.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584815594

SCI LES SENETS

Capital social : 15 244,90 euros
Siège social : 20 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers 391
587 466 R.C.S. Nevers

Le 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son andat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584815603

SCI LES SENETS

Capital social : 15 244,90 Euros
Siège social : 20 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
391 587 466 R.C.S. Nevers

Le 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Alain Goux demeurant 20 Boulevard Pierre de Coubertin 58000 Nevers, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Nevers (58000) - 20 Boulevard Pierre de Coubertin.

Pour avis.

AL584815604

CABINET DE SOINS INFIRMIERS DU CHAMP DE FOIRE

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 300 euros
Siège social : Impasse du Ravelin
58000 Nevers
RCS Nevers 477 816 573

Avis de dissolution anticipée

L'AGE du 20.11.2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle Quatresous, demeurant 19 Route de Trangy 58000 Saint Eloi, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé Impasse du Ravelin 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL584815605

SCI DE LA PASSIERE

Capital social : 3 048,98 Euros
Siège social : 20 boulevard
Pierre de Coubertin
58000 Nevers 391
587 367 R.C.S. Nevers

Le 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Alain GOUX demeurant 20 boulevard Pierre de Coubertin 58000 Nevers, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 20 boulevard Pierre de Coubertin 58000 Nevers.

Pour avis.

AL584815611

SCI DE LA PASSIERE

Capital social : 3 048,98 Euros
Siège social : 20 boulevard
Pierre de Coubertin
58000 Nevers 391
587 367 R.C.S. Nevers

Le 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 16 novembre 2015.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584815612

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 novembre 2015, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GRAILLOT dont le siège social est fixé Le Bois de Luzy - 58170 Luzy

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 17 septembre 2015

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les fondateurs.

AL584815582

Christian GRIENEISEN
Edmond GRESSER
Stéphane GLOCK
19 route de Strasbourg
67610 LA WANTZENEAU
Tél. 03 88 59 24 24

SCI CHATEAU PLESSIS SERAPHIN

Aux termes d'un acte reçu par Me Edmond Gresser, notaire à 67610 La Wantzenau, le 9 octobre 2015, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI CHATEAU PLESSIS SERAPHIN

Forme : société civile immobilière

Capital social : 30 000 euros

Siège social : 58360 Semelay, Château Plessis Seraphin

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : la société a pour objet :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Gérant : M. Lukas Reinitzer, demeurant à 7514 Val Fex (Suisse) Chesa Veglia-Crasta.

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Immatriculation : RCS Nevers

Pour avis,

Maître Edmond Gresser

AL584815586

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13 novembre 2015 constitution de la

SAS : GARAGE DE LA ROUTE BLEUE

Capital social : 3 000 euros.

Siège social : ZI de Bretagne - Avenue de Paris - RN 7 58320 Pougues Les Eaux

Objet :

- l'activité de garage, la mécanique, la carrosserie, la tôlerie, l'entretien de tous véhicules, engins, motocycles, cycles,

-la vente de tous véhicules neufs et d'occasion,

-la vente de lubrifiants, pièces détachées, pneus et accessoires automobiles,

-le dépannage et remorquage 24 heures sur 24 de tous véhicules terrestres à moteurs,

-la location sans chauffeur de voitures de courte et longue durée,

Président :Monsieur Jonathan TRAVAUX demeurant 1 bis rue du Crot Galop 58320 Pougues Les Eaux.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL584815590

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/11/2015, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ROGéLEC

Objet social : Electricité générale, Conseil en économie d'énergie, pose de panneaux solaires, installation domotique

Siège social : 24 Route de Brassy, 58140 Marigny-l'Église.

Capital : 1500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. ROGE Nicolas, demeurant 24 Route de Brassy, 58140 Marigny-l'Église

Immatriculation au RCS de Nevers

AL584815593

Maître Marie CHERAMY
notaire à NEVERS (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 17 novembre 2015, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : MECAZO

Forme : Société civile

Capital social : mille euros (1.000,00 €).

Siège social : 11 boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports en numéraires :

Par M. Cédric ROYER : 500,00 €

Par Mme Flora ROYER: 500,00 €

Gérance : M.Cédric ROYER, et son épouse Madame Flora CHAUSSIN, demeurant

ensemble à Saint Ouen sur Loire (58160), 87 rue des Cardonneaux.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - Agrément :

Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY

AL584815600

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à St Doulchard, Cher, du 10 novembre 2015, pour 99 ans, de la SARL dénommée «SARL M3C» au capital de 5.000 € dont le siège social est à Pougny (58200) 2 rue du Chêne.

Objet : exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Gérance : Mme Catherine MICHEL épouse CREVAN demeurant à Pougny (58200) 2 rue du Chêne.

Immatriculation au RCS de Nevers

Pour avis, la gérance.

AL584815601

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14/11/2015 constitution de la SAS : MS CONSULTANTS

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 9 rue St Didier 58000 Nevers

Objet : prestations de services administratifs conseils pour les entreprises et les particuliers

Président : Mme Michelle Soisson demeurant 9 rue St Didier 58000 Nevers

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL584815607

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Hubert ADENOT, notaire à Corbigny, le 18 novembre 2015, enregistré le 19 novembre 2015, B° 2015/1 170 case 1, il a été constitué pour une durée de 99 ans, la SCI JALYNE, société civile, au capital de 1.000,00 € ayant pour objet la gestion et l'administration de tous biens immobiliers. Siège à Corbigny, 7 rue des Forges.

Les associés M. Jacques Poy, demeurant à NUARS, rue des minimes, a fait l'apport de 900,00 € a été nommé gérant dans les statuts.

Mademoiselle Emelyne Poy, demeurant à Bourges, 59 Bd Foch a fait l'apport de 100,00 €

Cession des parts libres entre les associés et avec agrément pour les non associés.

Pour Avis, Maître Hubert ADENOT.

AL584815608

YONNE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LA MAISONNIÈRE

Sarl au capital de 8 000 €
Siège social : La Maisonnière
RN 6 89380 Appoigny
431 990 894 RCS Auxerre

Le 30/06/2015 transfert du siège social au 1 route de Beaurepaire 89113 Charbuy, et modification des statuts. Dépôt légal RCS Auxerre.

Pour avis Cc.

AL894815468

YHCM

SASU au capital de 2 000 Euros
23 rue Pasteur
89100 Sens
R.C.S Sens 812 072 866

Par décision de L'Associé Unique en date du 02/11/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 18 rue de Laurencin - 89100 Sens à compter du même jour.

Président : Monsieur Christophe Mugnier, domicilié à Noé (89320), Le Clos de Noé, 1 Lot. le Sechat.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894815782

SAS ATOUTAXIMUM

Société à Action Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 17 Rue Jules Ferry
89100 Saint Clément
798 206 561 RCS de Sens

Transfert de siège

L'AGE du 16/11/2015 a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour du 17 Rue Jules Ferry à Saint Clement (89100) au 37 Rue haute à Cerisiers (89320).

Pour avis et mention au RCS de Sens.

Le président.

AL894815817

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GAEC DU MONT RÉGNIER

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé
au capital de 899 500 euros
Siège social : les Régniers
89250 Mont Saint Sulpice
489 722 645 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 1er novembre 2015 a décidé d'augmenter le capital social de 110 500 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 1 010 000 euros, et a nommé M. Stéphane GAILLOT, demeurant à Mont Saint Sulpice (Yonne), 11 rue du Crot à Bard, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL894815730

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

TAXIS LUC MOFFRONT

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 3, route d'Ortona
89200 Sauvigny le Bois
RCS Auxerre 534 275 375

Par décision du 19 novembre 2015, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 50 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 50 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 100 000 euros

Pour avis

La Gérance

AL894815813

PJ HOLDING

SARL au capital social de 30.000 Euros
Siège social : 4 rue de Bourgogne
(89140) Cuy
RCS Sens 512 568 221

L'assemblée générale du 30/10/2015 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 170.000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 200.000 euros.

Pour avis.

AL894815819

➜ CONVOCATION

CEREPY

Assemblée Générale Ordinaire
du vendredi 11 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Associés-Coopérateurs et Associés non Coopérateurs de CEREPY sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 11 décembre 2015 à 14 heures 30 précises, dans la salle des Congrès du Parc des Expositions d'Auxerre, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation du bureau de l'assemblée
- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2014,
- Présentation des comptes au 30 juin 2015,
- Rapport des commissaires aux comptes,
- Discussion sur les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes,

Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes,

- Affectation du résultat,
- Nomination et renouvellement d'administrateurs,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses.

Les associés-Coopérateurs ont la faculté, à compter du 15ème jour précédent l'assemblée , de prendre connaissance, aux bureaux de la coopérative :

- des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, ainsi que :
- des bilan et compte de résultat de l'exercice 2014/2015

Pour le conseil d'administration

Le Président,

Laurent Poncet

AL894815788

➜ RECTIFICATIF

SARL VMG

SARL au capital de 7 000 Euros
Siège social :
23 Les Maçons
89500 Cornant
R.C.S. Sens n° 500 135 165

Avis rectificatif.

A l'annonce du 7/11/2014, il fallait lire RCS Sens, et non RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL894815773

➜ APPEL D'OFFRES

SIETEUA

Syndicat Intercommunal d'épuration et de traitement des eaux usées de l'Auxerrois

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Syndicat Intercommunal d'Epuration et de Traitement des Eaux Usées de l'Auxerrois

Station de traitement des eaux usées

La Fontaine Thévenot

89380 APPOIGNY

Tel : 03.86.33.29.72

Mail : sieteua@orange.fr

Contact pour les renseignements administratifs et/ou techniques : Melle KURBETZ

Type de marché : Marché de prestations

Objet du marché : L'objet de la prestation est de réaliser le suivi agronomique des épandages agricoles des boues séchées de la station de traitement des eaux usées de l' auxerrois, d'en assurer leur transport en bigs bags depuis le site de stockage jusqu'aux champs et de les épandre conformément à la réglementation en vigueure.

Allotissement : Le marché est allotit

Lot n°1 : Suivi agronomique des épandages de boues

Lot n°2 : Transport des bigs bags

Lot n°3 : Epandage des pellets

Lieu d'exécution des prestations : 89380 Appoigny

Durée du marché ou délai d'exécution : Le délai est fixé à l'acte d'engagement. La date de fin de contrat est fixée au 31 décembre 2019.

Début prévisionnel des prestations : mars 2016

Type de procédure : Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 code des marchés publics.

Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante

1- La valeur technique 50% :

La pertinence du mémoire technique explicitant la méthodologie et l'organisation mise en œuvre pour l'exécution des missions :

- les moyens humains mis à disposition et leur qualification,
- les références du bureau d'études sur des prestations similaires,
- le programme/déroulement de l'étude,

2. Le Prix 50% :

Le montant de l'offre.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement aux candidats. Il est au choix :

- en téléchargement libre sur la plateforme à l'adresse suivante http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=58076
- envoyé sous format informatique à tous candidat qui en fera la demande à l'adresse mail suivante sieteua@orange.fr

Date et heure limites de réception des candidatures et des offres : Le 22 décembre 2015 à 11h45.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : française.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Contenu du dossier de consultation :

L'acte d'engagement

La décomposition des prix unitaires et forfaitaires

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières

Le règlement de consultation

La présente consultation porte la référence SIETEUA-026

Date d'envoi de l'avis à la publication : Lundi 23 novembre 2015

AL894815783

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DOMAINE PATTES-LOUP

Société civile au capital variable
Siège social : 2 grande rue Nicolas Droin,
89800 Courgis
539 296 657 RCS Auxerre

Selon décisions de l'associé unique en date du 31 octobre 2015 prenant effet le même jour :

– La société a été transformée, sans création d'un être moral nouveau, en société à responsabilité limitée

– L'objet social de la société a été modifié

– A été nommé gérant M. Thomas Pico, demeurant Courgis (Yonne), 26 rue Jacques Ferrand.

– la notion de variabilité du capital social a été supprimée, celui-ci est fixé à 196 360 €.

La société sous sa nouvelle forme présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOMAINE PATTES-LOUP.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 196 360 euros.

Siège : 2 grande rue Nicolas Droin, 89800 Courgis.

Objet : - L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural

- l'achat de raisins, vrac, moûts, clairs, vins,
- le stockage, l'élevage, la vinification
- le négoce de vins, conditionnement, distribution, commercialisation de vins.

Durée : Jusqu'au 24 janvier 2111.

Gérant : M. Thomas Pico, demeurant à Courgis (Yonne), 26 rue Jacques Ferrand.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention, le gérant.

AL894815692

ABEILLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 82 500,00 €
Siège social : 11 rue Pierre Larousse
89400 Migennes
533 974 473 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire :

- A décidé de modifier la dénomination sociale : ABEILLE NATH', à compter du 1er novembre 2015.
- A décidé de transférer le siège social au 4 rue de la Grenetière - 89400 Laroche Saint Cydroine, à compter du 1er novembre 2015.
- A nommé Madame Nathalie Martire aux fonctions de gérante à compter du 1er novembre 2015, pour une durée illimitée.
- A constaté la démission de Monsieur Marc Lauprêtre de ses fonctions de gérant à compter du 31 octobre 2015.
- A décidé de réduire le capital social de 33 350 € pour le porter à 49 150 €, à la suite de l'annulation de 1 334 parts sociales au 1er novembre 2015.
- A constaté que la société est devenue société unipersonnelle à compter du 1er novembre 2015.

Pour avis, la gérance.

AL894815776

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES

Par abréviation CEA FILMS
SAS au capital de 216 000 Euros
Siège social : 5 rue Victor Hugo 89400 Cheny
RCS Auxerre 382 709 988

Avis de modification

Le 12/11/2015 l'associé unique a modifié l'objet social en ajoutant « l'activité d'achat et vente de toute œuvre et objet artistique, l'exploitation et la location directe ou indirecte de galeries d'art ».

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL894815787

MODIFICATION DE STATUTS

L'EURL Gestion Organisations et Participations, GOP, au capital de 847.680 €, sise «Les Coudroits» 89110 La Ferté Loupière, immatriculée au RCS de SENS sous le n° 784484404, conformément à la décision de l'actionnaire unique en date du 18/11/2015 décide de modifier l'article 2 OBJET de ses statuts comme suit :

· Activité de Promotion immobilière consistant à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou de réhabilitation.

· Activité de holding par la prise de participation et d'intérêts sous quelque forme que cela soit et par tous moyens dans toutes sociétés, entreprises et groupements français et étrangers. L'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières, parts sociales, droits sociaux de toutes natures ou biens mobiliers.

· Activité de sièges sociaux consistant en la supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou du même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations courantes des unités rattachées. Mais aussi toutes prestations de service auprès de personnes physiques ou morales, membres ou non du groupe et notamment en matière financière, économique, commerciale, technique et administrative.

· Les transactions sur immeubles et fonds de commerce, sous l'enseigne «IMMO-GOP».

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ainsi qu'à tous autres similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement, et ce, tant ne France qu'à l'étranger.

AL894815789

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI ALPENROSE

Au capital de 1 500 €
Siège social : 27 Bis Rue Léon Blum
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers : 509 427 951

L'A.G.E. du 15 novembre 2015 a nommé en qualité de gérante Mme Nathalie ROBIN demeurant 27 bis Rue Léon Blum, 58640 Varennes Vauzelles, en remplacement de Mme Sophie BICHET démissionnaire à compter du 15 novembre 2015, pour une durée illimitée et à compter de la même date.

Pour avis, la gérance.

AL894815807

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la résolution du plan et ouvrant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LES MACONS DE GY** 9-11 Avenue de Grattery 89000 Auxerre (maçonnerie). RCS 487.495.384. CIP 3754. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894815792

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la résolution du plan et ouvrant la liquidation judiciaire au profit de

Monsieur Yves PIEROG

6, Route de Lignorelles 89230 Bleigny le Carreau (maçonnerie). Répertoire des métiers : 490.827.342 . CIP. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 Bd Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894815795

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl BUREAU D'ETUDES BATIMENT SPINELLI PERE ET FILLE** 5 rue Alexandre Marie 89000 Auxerre (bureau d'études en bâtiment). RCS Auxerre 528431778. CIP 3753. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894815797

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Sàrl LE DON QUIJOTE AUXERROIS** 7 rue René Schaeffer 89000 Auxerre (Restaurant bar et produits accessoires). RCS Auxerre 789616109. CIP 3732. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894815798

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de **la SAS MAISON JEAN-CLAUDE FROMONT** 7, avenue de Chablis 89144 Ligny-le-Châtel (Négoce de vins et spiritueux). RCS Auxerre 385202304. CIP 3697. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894815799

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire et arrêtant le plan de cession dans un cadre liquidatif, au profit de Mesdames Sandrine PARIS et Cécile VIAULT, de **la Sàrl CAPE COD** 25 rue du Général Leclerc Centre Commercial 89200 Avallon (commerce de vêtements). RCS Auxerre 415193150. CIP 3624. Ledit jugement a désigné comme liquidateur judiciaire et comme tenu d'exécuter le plan : Me François CARLO 2 Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL894815800

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique SANTE AUTO** 3 rue de l Ormée 89250 Gurgy. RCS Auxerre 529242190. CIP 3626.

AL894815801

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl VIGNOBLES ET CARACTERES** 8 chemin des Hates 89800 Maligny. RCS Auxerre 511137853. CIP 3073.

AL894815802

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/11/2015 arrêtant le plan de redressement de **la Sàrl à capital variable COMM VII** 29 faubourg Dilo 89600 Saint-Florentin (investissement en bâtiments professionnels et commerciaux). RCS Auxerre 440557734. CIP 3567. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL894815803

Jugement du Tribunal de Commerce de Mâcon du 13/11/2015 ouvrant d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique REVILLONS VINS** 10 rue des Pregirods 89800 Fleys (commissionnaire en vins). RCS MACON 444 320 311. Date de cessation des paiements le 31-10-2015. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire Me Clément THIERRY 22 Quai Gambetta, 71100 CHALON SUR SAONE, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com, dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

AL894815808

SCI LES FAVEREAUX

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 Euros
Les Favereaux
89330 Saint Martin d'Ordon
R.C.S. Sens 442 616 447

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 Novembre 2015, il a été pris acte de nommer en qualité de gérant Monsieur Joël FAROUDJA demeurant à Saint Martin d'Ordon (89330) 17 Les Favereaux à compter du 15 Novembre 2015, suite au départ de Madame UNGLIK Valérie née FLORENTIN qui était cogérante.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894815810

➜ NON DISSOLUTION

CAUFLA

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 rue Paul Cézanne -
Lotissement le Chailleux
89240 Villefargeau
418425153 RCS Auxerre

Le 5 octobre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Pour avis, La Gérance.

AL894815805

AJR POSE ET RENOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social
19, Boulevard du Pont Neuf
ZI des Sablons
89100 Sens
794 268 441 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 06/11/2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL894815812

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Désignation d'un liquidateur amiable

CHATEAU DE LOOZE

SCI
SIREN 323 300 426
Siège social
10, quai du Général Leclerc
89300 Looze

Par jugement en date du 22 septembre 1995 le Tribunal de Grande Instance de Sens a prononcé la dissolution anticipée de la SCI CHATEAU DE LOOZE et nommé Maître Bernard Delibes 2 bd. Davout, 89000 Auxerre en qualité de liquidateur.

Par jugement en date du 11 mai 2015, la SELARL Société Archibald, prise en la personne de sa gérante Maître Virginie Laure, demeurant 1, rue de l'Epée, 89100 Sens, a été désignée pour exercer le mandat de justice précédemment confié à Maître Bernard Delibes. A ce titre elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société en liquidation, et notamment réaliser le patrimoine social, sous réserve toutefois de ceux expressément attribués par la loi aux associés.

Le siège de la liquidation est fixé au C/O SELARL Société Archibald - 1, rue de l'Epée 89100 Sens et tous documents, correspondances et actes concernant la liquidation devront être adressés au liquidateur audit siège.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL894815511

LES BRIMBORIONS

société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 47 800 euros
Siège de la liquidation : La Cour Barrée
13 Route de Vaux
89290 Escolives Ste Camille
RCS Auxerre B 447 751 918

Par décision en date du 16 Novembre 2015 et après avoir entendu le rapport du liquidateur, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL894815743

SARL GOURMAND CUISINE

Aux termes d'une décision en date du 20.11.2015, la SAS SOCIETE FINANCIERE GOURMAND au capital de 238.662,50 €, siège social à Auxerre (89) 16, av. Foch, 413 822 057 RCS Auxerre, a, en sa qualité d'associé unique de la SARL GOURMAND CUISINES au capital de 10.000 €, siège social est à Auxerre (89) Allée Jacquard, 493 783 476 RCS Auxerre, décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution anticipée de GOURMAND CUISINES. Les créanciers de

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Auxerre. Cette dissolution mettra fin aux fonctions du gérant, Madame Valérie Gourmand.

AL894815781

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en Droit des Sociétés
15 rue Pasteur
89100 Sens

L'ATELIER CULINAIRE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
809 936 735 RCS Sens

Avis de dissolution

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 30 octobre 2015, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur François Cachot, demeurant à Joigny (89300) 15 rue Valentin Privé, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 15rue Valentin Privé 89300 Joigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL894815821

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

JOLELEC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 12 rue Claude Debussy
89140 Pont sur Yonne
452 830 821 RCS Sens

Clôture de Liquidation.

L'Assemblée Générale réunie le 19novembre 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe Jollet de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL894815823

➜ **AVIS DE CONSTITUTION**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 octobre 2015 à Brienon sur Armançon, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : Sci Traversière

Forme : Société civile immobilière.

Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 45 000 euros.

Siège social : 12 place Emile Drominy, 89210 Brienon sur Armançon

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 45 000 euros.

Gérant : Mme Marie-Ange CLÉRIN, demeurant 91 rue Vercingétorix, PARIS 14ème

Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL894815688

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2015 à Courgis, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : VERJUS.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, Réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 2 Grande rue Nicolas Droin, 89800 Courgis.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Thomas PICO, demeurant 26 rue Jacques Ferrand, 89800 Courgis.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL894815734

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la SASU Minéral & Sensau capital social de 1000 € en date du 24/11/2015 pour une durée de 99 ans, le siège social sis 7 bis rue Rigault 89100 Sens

Objet : Vente et import de Minéraux, vente et création de bijoux, articles de modes et décoration.

Président : Hubert Daré, 50 rue du mail richelieu 89100 Paron

Enregistré au RCS de Sens (89)

AL894815744

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître LEI-MACHER Aymeric, Notaire Associé, à Paris 5ème (75005), en date du 05/11/2015

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE PRIEURÉ DE COURS

Forme : Société civile

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété,la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle, sans que la vente ne nuise à l'objet civil de la société) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoir, l'annexe ou le complément des biens et dtroits immobiliers en question.

Siège social : Le Prieuré - 89310 Cours commune de Grimault

Capital : 2.000,00 Euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculationau R.C.S.

Cession des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Madame Grelot Cécile Blandine Huguette, demeurant 99 Ter Chemin de la Montagne 94360 Bry sur Marne.

La société sera immatriculée au R.C.S d'Auxerre.

AL894815779

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 novembre 2015 à AUXERRE, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : SC CUBILLE.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 303 191 euros.

Siège social : 6 bis Place du Coche d'eau, 89000 Auxerre

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 302 701 € et parts de société civile immobilière pour un montant de 490 €

Gérant : Monsieur Romain Cubille demeurant 6 bis Place du Coche d'eau, 89000 Auxerre.

Cessions de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894815780

LES GLIMONIERES

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Les Glimonières,
89330 Piffonds

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PIFFONDS du17/11/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LES GLIMONIERES

Siège social : 1 Les Glimonières, 89330 Piffonds

Objet social : Acquisition d'un immeuble sis à 1 les Glimonières 89330 Piffonds, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame Françoise WALTER, née NEVEUX et Monsieur Jean Christophe WALTER, demeurant, 1 les Glimonières, 89330 Piffonds,

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour Avis. La Gérance.

AL894815806

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : KIETY HOME SENS

Siège social : 12 avenue Lucien Cornet, 89100 Sens

Objet :

- ménage, repassage, garde d'enfants, maintien à domicile,
- aide aux tâches administratives,
- petits travaux de bricolage, dits « homme toutes mains »,
- petits travaux de jardinage,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 15 000 euros

Présidence : Madame Elisabeth Rossel, demeurant 3 route de Thorigny, 89260 La Chapelle sur Oreuse

Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au RCS de Sens

Pour avis

AL894815815

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Chêne Arnoult du 20/11/2015 a été constituée une SAS nommée : LE CLOS BOURBONNAIS

Objet : Elevage et tous commerces relatifs aux animaux de compagnie

Capital : 100 €

Siège social : 31 Malveau, 89120 Chêne Arnoult

Durée : 99 ans

Président : Mme Sarah Wilem, 29 Malveau, 89120 Chêne Arnoult

Immatriculation : RCS de Auxerre

AL894815818

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Paris du 18/11/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : MALEZIA

- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

- Siège : Centre commercial Auchan – Route de Dijon 89700 Tonnerre

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 1 000 euros

- Objet : Cafétéria, brasserie, bar, restauration rapide, crêperie, salon de thé

- Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : M. Ziat Abdelmalek, demeurant 11 Allée des Rosiers – 91290 Arpajon

La Société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.

Pour avis

Le Président

AL894815822

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

JEUX À l'heure des jeux vidéos et des consoles 3D, les jeux de société ont-ils encore un avenir? La réponse est sans appel…

87 % des Français jouent à des jeux de société

Acheter la rue de la Paix et récolter une grosse somme quand un joueur passe par là. Ou préférer la rue de Belleville et gagner de petites sommes à coup sûr… Les stratégies des joueurs sont multiples, mais le constat est le même: les Français aiment toujours les jeux de société. Selon l'observatoire de la vie quotidienne BVA, le Monopoly, le Scrabble et le Trivial Pursuit sont les jeux de société préférés des Français. « *Dans le classement de leurs jeux de société préférés, les Français citent en premier lieu un jeu de transactions immobilières, le Monopoly (39,7 %), devant un jeu de lettres, le Scrabble (39 %), et un jeu de culture générale, le Trivial Pursuit (34,1 %). Si les hommes et les moins de 35 ans placent le Monopoly en tête, le Scrabble occupe la première place du classement des femmes et des plus de 35 ans.* »

Devant les jeux vidéo

87 % des Français jouent à des jeux de société contre 57 % à des jeux vidéo. La fin annoncée des jeux de société par les jeux vidéo n'a pas eu lieu. On joue plus, avec de nombreux supports et un dénominateur commun: jouer ensemble. En famille avec les jeux de plateau, avec les copains pour les jeux vidéo.



MYRIAM TRICOCI

L'indétrônable Monopoly fête ses 80 ans cette année.

Du coup, l'offre des jeux de société augmente. À côté des grands classiques, on trouve de nombreuses pépites. Ces jeux « à la mode » font florès et connaissent le succès pendant 2 à 3 ans.

Un festival dédié aux jeux a d'ailleurs lieu, chaque année, à Cannes. Après avoir testé près de 1 000 jeux de société édités en français sur le marché hexagonal, le jury du Festival International des Jeux de Cannes a décerné des As d'or aux jeux les plus prometteurs. De quoi piocher des nouveautés pour les cadeaux de Noël.

Les jeux primés

L'As d'or jeu de l'année est « Colt Express » (éditeur: Ludonaute)… « Un jeu accessible, tout public, un jeu fédérateur qui a les qualités suffisantes pour satisfaire les joueurs pointus tout autant qu'occasionnels » explique le jury du festival. Il s'agit d'un jeu de plateau où « les joueurs doivent attaquer des trains pour devenir les plus riches de l'ouest. »

L'As d'or jeu de l'année grand prix a été remis à « Five Tribes » (éditeur: Days of Wonder). Le scénario est clair: « après des journées de voyage au cœur du pays des mille et une nuits, votre caravane arrive enfin au fabuleux sultanat de Naqala. Les rumeurs étaient vraies: le vieux sultan est mort… les oracles prédisent la venue d'un étranger qui saurait gagner les faveurs des Cinq Tribus pour prendre sa place. Allez-vous accomplir la prophétie? Invoquez les anciens Djinns, faites appel aux différentes tribus au moment opportun, et le trône sera à vous! ».

Et il devrait séduire son public: les adolescents.

L'As d'or jeu de l'Année enfant, lui, a été remis à un jeu « qui permettra aux enfants, comme aux parents, de s'amuser, de passer un bon moment. » Et c'est « La chasse aux Gigamons » (éditeur: Elemon Games) qui a remporté la palme. Un très joli jeu pour les enfants à partir de 5 ans. Dans « La chasse aux Gigamons », chaque joueur essaye d'invoquer des Gigamons. Pour cela il devra trouver 3 Elemons identiques. Mais les Elemons ne se capturent que par paires et disposent chacun d'un pouvoir magique spécial… De quoi occuper les mercredis pluvieux.

MYRIAM TRICOCI

MONOPOLY: UNE SUCCESS-STORY

En 1933, un ingénieur américain, Charles Darrow, puise dans le rêve américain (spéculation, fortune, propriété et prospérité) les ingrédients d'un nouveau jeu et invente le Monopoly : plateau en toile de jute, cartes écrites à la main, hôtels et maisons taillés dans des chutes de bois, pions inspirés des breloques du bracelet de Mme Darrow. La ville représentée est Atlantic City. En 1934, il présente son jeu aux directeurs de la société de jeux Parker Brothers, qui rejettent le projet « trop complexe et trop long ». La suite est digne du rêve américain: il le commercialise lui-même, rencontre le succès. En un an, 20 000 jeux sont écoulés. Devant l'ampleur du phénomène, les frères Parker révisent leur jugement et trouvent un accord d'édition avec Darrow début 1935. Dès le mois de février, 20 000 jeux sont fabriqués chaque semaine. Le million de ventes est atteint dès le premier Noël. Le jeu fait son apparition en France en 1936. Pour célébrer dignement cet âge respectable, la société Hasbro a édité une boîte « Monopoly vintage ».

coin cuisine

Parmentier de bar, oignons confits au miel et purée de pommes de terre aux zestes d'orange

(pour 4 personnes)

Préparation: 45 minutes;
Cuisson: 25 + 15 minutes

Ingrédients:
- 800 g de bar en filets - 4 ou 5 pommes de terre à purée (800 g) - 4 oignons (environ 400 g) - 2 c à c de graines de sésame - 1 bouquet garni (thym et laurier) - 2 c à s de miel de fleur d'oranger - 1 orange - 3 c à s d'huile d'olive - Sel et poivre du moulin

Réalisation:
Préchauffer le four à 180 °C. Éplucher les pommes de terre. Les déposer dans une casserole avec du gros sel et le bouquet garni puis couvrir d'eau. Laisser cuire 20-25 minutes. Égoutter les pommes de terre puis les écraser au fouet (au presse-purée manuel ou à la fourchette) en ajoutant


CNIPT

2 c à s d'huile d'olive et un tour de moulin de poivre. Laver l'orange, la sécher puis la zester entièrement. Ajouter les zestes à la purée, mélanger et réserver. Presser ensuite l'orange. Éplucher les oignons et les ciseler finement. Les faire suer dans une sauteuse avec un fond d'huile d'olive pendant 10 minutes. Ajouter le miel de fleur d'oranger, laisser mijoter 5 à 6 minutes puis déglacer avec le jus de l'orange. Couvrir et laisser confire pendant 20 minutes en vérifiant de temps en temps que la préparation ne sèche pas (si nécessaire, ajouter un peu d'eau en cours de cuisson). Réserver. Montage du Parmentier et cuisson du poisson: disposer les oignons confits au fond d'un plat à gratin. Ajouter les filets de bar assaisonnés (salés et poivrés) et terminer par la purée aux zestes d'orange. Enfourner pour 15 minutes de cuisson à 180 °C. En option: pour une note croustillante, saupoudrer le Parmentier de chapelure avant d'enfourner. Servir accompagné d'une belle salade de mâche aux zestes d'orange ou aux fruits secs (noix, noisette, amande) concassés et torréfiés ou encore assaisonnée d'une vinaigrette à l'huile de sésame grillé.

vient de paraître

Églises et chapelles

« Sauvegarde et restauration des églises et des chapelles » est un ouvrage de Jérôme Arnauld des Lions paru aux éditions Puits Fleuri.



Elles sont des dizaines de milliers en France et font souvent la fierté des petits villages et l'étonnement des touristes. Mais les maintenir ou les restaurer a un coût. Ce guide juridique donne des clés et des conseils pour s'organiser, engager des procédures, respecter la réglementation, faire des propositions, trouver des financements… afin d'aider à sauvegarder ce pan entier du patrimoine national.

POUR COMMANDER

Églises et chapelles

Je désire recevoir le livre *Églises et chapelles* au prix de 18,20 € l'unité + 4 € de frais de port

PF1548 18,20 € + 4 € = 22,20 €.

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de **Réussir**. 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9.

NomPrénom
Adresse.....
.....
VilleCode postal



HAUTE-LOIRE (43)

Paroles de jeunes

LOISIRS

Très attiré par le monde agricole, Anthony Bonnefille, magasinier chez un concessionnaire agricole de l'agglomération du Puy, photographie les scènes de vie à la ferme et collectionne les miniatures agricoles.


© ANTHONY BONNEFILLE

J'aime
- Le contact
- Partager mes passions

Je n'aime pas
Les idées reçues qu'ont les gens sur n'importe quel sujet.

Les miniatures agricoles et la photo : deux passions

Anthony Bonnefille, 22 ans, magasinier chez un concessionnaire de matériels agricoles, a deux passions dévorantes dans sa vie : les miniatures agricoles et la photographie.
Anthony aime son département, ses paysages ruraux et surtout son agriculture. Même si ses parents ne sont pas du domaine agricole, son oncle, lui, est agriculteur.
Dès qu'il a un peu de temps libre, il travaille sur ses miniatures, un loisir qu'il pratique depuis l'enfance. Au fil des années, le jeune homme a accumulé les modèles réduits de tracteurs et autres matériels agricoles utilisés dans les fermes. Dès l'âge de 14 ans, il entraîne ses parents dans les sillons de sa passion au grès des grands salons de miniatures agricoles dans la France entière. Quelques années plus tard, une fois adulte, Anthony décidera de créer un salon des miniatures agricoles dans son propre département. Ce dernier se tient chaque année au sud du Puy-en-Velay depuis 4 ans.

Au chevet de ses miniatures

Anthony collectionne et bricole ses miniatures. Il travaille à l'heure actuelle à l'élaboration d'une mini exploitation avec stabulation, robot de traite, fromagerie, séchage en grange... Sa ferme «idéale» en somme ! *«Oui j'aimerais peut-être m'installer en vaches laitières et en céréales mais je ne sais pas si cela pourra se faire»,* avoue-t-il.
Quand il n'est pas au chevet de ses miniatures agricoles, Anthony prend son appareil photo et court la campagne pour immortaliser des scènes de vie à la ferme ou des paysages à son goût. Sa passion pour la photo a démarré lorsqu'il avait 14 ans : *«mon père avait acheté un appareil photo compact à l'occasion du premier salon de miniatures agricoles où nous sommes allés. Je l'ai récupéré et j'ai commencé à tout photographier. A 16 ans, j'ai investi dans un reflex et je me suis entraîné à utiliser l'appareil jusqu'à avoir suffisamment d'argent pour renouveler mon parc»,* explique-t-il.
Une fois le permis en poche, Anthony a enfin pu s'adonner pleinement à cette activité en photographiant ce qui le fait vibrer : du matériel agricole en action (moisson, labour, fauche, semis...), le travail quotidien des éleveurs (alimentation du cheptel, traite...) mais aussi des paysages de Haute-Loire.
Toujours prêt à déclencher son reflex doté d'un grand format de capteur, le jeune homme, qui garde en permanence son appareil dans la voiture, s'est fixé un défi : photographier la voie lactée.
Sur les 65 000 photos qu'il a conservées, 5 000 sont retravaillées par ses soins. Mais attention, pour lui retravailler ne signifie pas transformer : *«je les retravaille pour qu'elles soient encore plus fidèles à la réalité».*
Anthony met ses photos à disposition sur internet (page Facebook velavii pics), les agriculteurs qu'il prend en photo peuvent ainsi se voir, et il les expose parfois au gré des expositions des miniatures agricoles. *«Le métier de photographe agricole m'aurait plu mais c'est un secteur très concurrentiel»,* confie-t-il.


Anthony Bonnefille en train d'immortaliser un paysage rural. © HLP

SON PROFIL

Anthony Bonnefille, 22 ans.
Parcours de formation :
- **Bac pro maintenance des matériels option agricole à St Chély d'Apcher.**
- **BTS Génie des équipements agricoles à Lamothe Servolex (73) (formation orientée sur le dessin industriel).**
- **BTS ACSE à Rodez (dans l'idée un jour de s'installer...)**

Anthony garde son appareil photo dans le coffre de sa voiture, ainsi il est toujours prêt à prendre un cliché.
Plus de 65 000 photos conservées.


Anthony aime montrer la diversité des paysages de Haute-Loire et la façon dont les agriculteurs le façonnent au gré des saisons. © ANTHONY BONNEFILLE

> *Photographier « pour montrer la beauté et la diversité du paysage agricole de France et de Haute-Loire. C'est aussi une manière de montrer ce qu'est l'agriculture de Haute-Loire. Montrer qu'ici aussi on a du matériel à la pointe et de beaux paysages !»*

Montrer l'agriculture de Haute-Loire

Lorsqu'on lui demande ce qui le motive à partir sur les routes de campagne avec son appareil photo, il répond : *«c'est pour montrer la beauté et la diversité du paysage agricole de France et de Haute-Loire. C'est aussi une manière de montrer ce qu'est l'agriculture de Haute-Loire. Montrer qu'ici aussi on a du matériel à la pointe et de beaux paysages !»*

VERONIQUE GRUBER

La succession d'une entreprise agricole est complexe, tout comme celle d'un domaine viticole. L'héritage rassemble des hectares et des chiffres mais aussi un projet…

L'art de bien transmettre

L'exploitation agricole n'est pas un bien comme les autres, qu'une annonce sur Le Bon Coin vendrait à un large public. Le foncier est onéreux et peu rentable; plus qu'un sol et des bâtiments, l'exploitation est le projet d'une vie, voire de générations. Des divergences surgissent entre les enfants qui veulent reprendre, revenir à la terre, vendre pour réaliser d'autres projets ou surtout ne pas vendre aux voisins. Un domaine viticole est encore plus complexe à transmettre car des choix gustatifs, une vision du marché et une esthétique personnelle interviennent.

C'est un financier qui le dit: « *Il est plus important de parler des enjeux familiaux que financiers.* »

Cyril Carteron est responsable asset management à La Française, une société de gestion qui investit dans des domaines et facilite leur transmission. « *Personne n'a raison, personne n'a tort. Il faut faire ce que l'on aime. Dans le vin, il y a deux philosophies: réaliser un vin pour plaire au public, ou un vin vers lequel le public devra venir. Dans les deux cas, il faut tenir compte des aspects commerciaux, sinon on ne va pas loin.* »

Si le fondateur reste proche, voire actif, il facilite la passation d'un outil dont il connaît les clés, fait bénéficier la nouvelle génération de son expérience et de sa connaissance du marché. Hélas, il peut aussi tout compliquer en imposant ses idées. Le vin contient davantage d'ego qu'un autre produit agricole. Comment laisser s'exprimer l'intelligence de chacun et garder les motivations? Comment réussir cette expérience de vie? Rencontres sur le terrain, de Cahors à la Champagne en passant par Cognac.



PIERRICK BOURGAULT

Les fils Merlet: « Notre père nous a toujours dit: vous êtes libres d'aller voir ailleurs. Si la distillerie vous intéresse, vous êtes bienvenus, mais si vous choisissez de revenir, cela doit être avec passion et à 200 %! »



DR

Cinématographique

Visuel et dramaturgique, le sujet de la transmission inspire les scénaristes. Le Sang de la vigne (France 3) aborde souvent ces moments décisifs. Tu seras mon fils (2011) montre un père tyrannique et un fils humilié. Le récent Premiers Crus avec Gérard Lanvin évoque aussi les rapports entre les générations et les voisins.

LE DÉCLIC

« *Mon père a été malin: il nous a fait travailler dans l'entreprise, des vignes au chai, pour l'argent de poche, en job d'été* » se souvient Luc Merlet. « *Il nous a toujours laissés libres, mon frère Pierre et moi, de choisir notre voie. Si nous étions curieux, il nous expliquait, mais sans plus. Pierre a exploré plusieurs voies avant de devenir ingénieur agricole et mon père lui a proposé un poste de responsable qualité. Après une école d'ingénieur agro, j'ai cherché une orientation plus commerciale et suis parti trois ans à Londres chez un importateur de vins et spiritueux, pour voir si travailler dans le secteur me plairait. Je suis revenu à Cognac prendre en charge le commercial et le marketing de Merlet.* »

Même ouverture chez les Grémillet, en Champagne, comme le confie Anne: « *Mon père nous a toujours poussés dans les études et incités à travailler ailleurs. L'arrivée au domaine des uns et des autres s'est faite par choix et non par obligation. Chacun tombait à point nommé: en 2003, mon frère Jean-Christophe apporte la maîtrise complète de la vinification et sa formation financière en fait l'interlocuteur des banques qui nous accompagnent. J'arrive avec mon expérience marketing en 2006. Il y avait beaucoup à faire pour développer la marque, car mon père a surtout rassemblé le vignoble. Karine et Stéphane, nos époux respectifs, nous rejoignent, Karine aux ressources humaines et Stéphane pour l'approvisionnement en raisins et les salons.* »

En 1456, la famille Burc exploitait déjà des terres près de Cahors. Après une expérience viticole dans le Bordelais, Anne et Emmanuelle Burc succèdent en 2001 à leur père Jean-Luc à la tête du Château la Pineraie. Le père avait déjà commencé à investir dans des techniques pour obtenir un vin plus fruité et… féminin. « *Notre clientèle trouve que nous travaillons davantage sur le fruit. Nous sommes certifiés Terra Vitis depuis 2012 et allons renforcer l'aspect environnemental, que le marché anglo-saxon apprécie.* » Comme chez les Merlet, les conjoints travaillent ailleurs.

Ainsi se transmettent les terroirs… Ce fut le thème d'une soirée à Cahors avec la projection de Premiers Crus et un débat animé par Léonard Laborie, chercheur au CNRS: « *De cette somme des successions familiales résulte le dynamisme des appellations et un paysage viticole. Mais le problème se pose souvent d'exploitations sans repreneurs dans la famille et les terroirs doivent rester ouverts aux nouveaux entrants.* »

PIERRICK BOURGAULT

CONFLITS ET RÉSOLUTIONS



PIERRICK BOURGAULT

Chez Grémillet, « *entre père, fils et fille, si deux sur trois sont d'accord, le troisième finit par céder!* » **Le style des habillages a évolué** « *d'une allure traditionnelle à une identité visuelle créée avec des designers. Après quelques batailles, mon père a adhéré au nouveau graphisme.* » **Chez Merlet:** « *Mon père crée de nouveaux produits avec passion, sans toujours la vision commerciale. Nous tentons de canaliser sa créativité pour nous concentrer sur les succès potentiels. On s'accroche parfois… Mais ce n'est pas à son âge qu'on le changera!* »

FOCUS

Question d'organisation

Au quotidien, comment travailler en famille? Anne Grémillet: « *Rien n'était écrit d'avance, chacun a trouvé sa place. Nous nous faisons confiance, sans trop intervenir dans le domaine de l'autre. Comme dans toute entreprise familiale, il faut être au four et au moulin. Les grandes décisions sont collégiales. Pas de réunions fixes, l'essentiel se dit dans le couloir. L'arrivée récente d'investisseurs (IRPAC) nous pousse à plus de formalisme, c'est une bonne chose.* »

Au château Pineraie, « *Anne travaille au chai et à la production, Emmanuelle à la commercialisation, mais nous sommes polyvalentes afin de se remplacer et nous échangeons en permanence dans un bureau commun.* »

Chez les Merlet, Pierre dirige la production, Luc le commerce et marketing et Gilles, le père, préside la société, « *donc il chapeaute tout. Les décisions importantes sont prises ensemble, mais au quotidien nous sommes autonomes. On essaie de se voir tous les trois une fois par semaine, mais ce n'est pas évident avec nos emplois du temps et mes voyages. Nous échangeons chaque jour.* »



PIERRICK BOURGAULT

Distillerie Merlet & Fils: www.merlet.fr

Champagnes Grémillet: www.champagnegremillet.fr

Château Pineraie: www.chateaupineraie.com